

Aujourd'hui: Soleil, passages nuageux vents modérés, poudrière possible
Minimum -20° Maximum -7°
Demain: Beau plus doux
DÉTAILS PAGE A2

Aujourd'hui

Arts et spectacles



E1 Corey Hart met le cap sur l'Europe

Vacances/Voyage



I1 L'hiver ne s'oppose pas au plein air

Plus



B1 Ryan fait le point sur la qualité du français



B7 Le gouvernement Chirac évite le pire

Sommaire

- Annonces classées..... D9 à D15, G1 à G6, H9
- Bandes dessinées..... I13, I14
- Bridge..... I12
- Carrières et prof..... J1 à J8, K1 à K6
- Décès, etc..... H12
- Économie..... H1 à H9
- Feuilleton..... L10
- Génies en herbe..... I13
- Habitat..... L1 à L1
- Horoscope..... L10
- Le monde..... H11
- Loteries..... A4, A26
- Maisons d'enseig..... A20, A21
- Mots croisés..... G5, L10
- «Mot mystère»..... D14
- Quoi faire..... A18
- Restaurants..... F4 à F8
- Sciences..... H10
- Sports..... C1 à C5
- Télévision..... F3
- Vivre aujourd'hui..... D1 à D6

Le Parti conservateur rencontre des difficultés de recrutement

Le parti ne compte que 15 000 membres au Québec



MICHEL VASTEL
du bureau de La Presse
OTTAWA

Malgré le lancement d'une campagne de recrutement il y a deux mois, le Parti conservateur n'a plus que 15 000 membres en règle au Québec, 209 en moyenne par comté alors qu'il en faudrait de 1 500 à 2 000, a-t-on appris hier à Ottawa.

Il n'y a que trois comtés (Chicotimi, Joliette et Champlain) qui comptent plus de 1 000 membres, tandis que 41 comtés ont moins d'une centaine de militants inscrits sur les listes du parti. Quatre comtés de la province (Abitibi, Montréal-Sainte-Marie, Saint-Léonard-Anjou et Brome-Missisquoi) n'ont aucun membre selon la liste officielle obtenue par La Presse hier. Cela suggère que, dans ces comtés, le député conservateur ou l'ancien candidat n'ont même pas renouvelé leur carte de membre.

Il y a un mois, le ministre chargé des affaires du parti au Québec, M. Marcel Masse, avait refusé de confier la liste des membres, alléguant qu'un défaut dans le système de communications entre la centrale de Montréal et le siège du parti expliquait le nombre extrêmement faible de membres en règle.

En fait, La Presse a obtenu cette liste où on comptait encore près de 17 000 membres le 1er octobre dernier, mais aucun nom du comté de M. Masse n'y apparaissait. La vérification des listes a obligé les organisateurs à rayer des centaines de noms de militants qui n'avaient pas renouvelé leur carte, plus que les personnes qui ont été rajoutées. Au 25 novembre 1986, il ne restait plus que 15 680 membres en règle.

M. Jean Charest, député de Sherbrooke, n'a, par exemple, que deux membres en règle dans son association alors que l'ancien ministre, M. Bob Layton, dans son comté de Lachine, ou Mme Monique Landry, dans Blainville-Deux-Montagnes, n'ont qu'une douzaine de membres. Dans Dollard, le ministre d'État, M. Gerry Weiner, n'a que 23 membres et M. Robert de Cotret, dans Berthier, compte sur 79 membres en règle pour sa réélection. Même le ministre d'État aux Transports, M. André Bissonnette, qui se vantait de réunir plus de 1 000 personnes lors de ses dîners-bénéfices, n'a que 81 membres dans Saint-Jean.

Selon le député de Duvernay, M. Vincent Della Noce (70 membres en règle), «notre association était formée d'organisateur qui pensaient faire du patronage à son meilleur, on ne s'en cache pas. Il s'agit aussi de gens fatigués qui se sont endormis plus qu'il ne faut ou, pense M. Della Noce, très déçus par tout ce qui s'est passé et qui rejettent la faute sur le Parti conservateur». M. Della Noce a pris le taureau par les cornes cet

Nos informations, page A 2

Un Tupolev - 134 s'écrase à Berlin - Est

Des pompiers tentent d'éteindre les flammes qui continuent de consumer les restes du TU-134 d'Aeroflot qui s'est écrasé hier au moment d'atterrir à l'aéroport de Schoenefeld, en banlieue de Berlin-Est. On ne connaît pas le nombre exact de victimes, mais il semble, selon les premiers rapports, que seulement 12 des 73 passagers et huit membres d'équipage aient survécu à l'écrasement. En provenance de Minsk, capitale de la Biélorussie, l'appareil transportait surtout des Allemands de l'Est. L'identification des victimes serait toutefois exceptionnellement difficile parce que les corps sont brûlés. On ne connaît pas la cause de l'accident. TELEPHOTO REUTER

Ottawa envoie une note de protestation à Washington

La GRC ouvre une enquête sur la présumée participation des Torontois dans l'Irangate

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

d'une filière canadienne dans la vente controversée d'armes américaines à l'Iran.

Le vice-premier ministre, M. Dan Mazankowski, a déclaré hier que la Gendarmerie royale du Canada fait actuellement enquête sur l'implication possible

Devant l'ampleur du problème et à la suite de l'identification précise de deux hommes d'affaires torontois, le gouvernement a décidé de faire toute la lumière sur cette affaire.

Jeudi, Ottawa avait exprimé des réticences à confier une telle enquête à la GRC.

«Nous ne sommes pas satisfaits de la façon dont les États-Unis ont mené les choses», a admis,

VOIR OTTAWA EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN H 11

VOIR MEMBRES EN A 2



M. Jean Drapeau

Jean Drapeau nommé à l'UNESCO

du bureau de La Presse
OTTAWA

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a annoncé hier dans un communiqué la nomination de l'ex-maire de Montréal, M. Jean Drapeau, au poste d'ambassadeur et délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO (Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture) à Paris.

Depuis la retraite de la vie publique de celui qui a dirigé la Ville de Montréal pendant un quart de siècle, les rumeurs voulaient à Ottawa que le gouvernement lui confie une mission internationale.

M. Drapeau, 70 ans, entrera en fonction le printemps prochain. Selon les informations obtenues hier par La Presse, son salaire annuel sera d'environ \$ 80 000.

L'ex-maire de Montréal succède à M. Ian Clark. Son mandat sera de quatre ans à Paris.

M. Drapeau, qui a fait de Montréal une ville internationale en y amenant l'Exposition universelle en 1967 et les Jeux olympiques en 1976, a reçu de nombreux honneurs et titres de distinction. En 1965, il a reçu un trophée des ministères du Commerce et de l'Industrie des dix provinces du Canada à titre de Canadien ayant le plus contribué au développement industriel du pays.

En 1967, il a obtenu la médaille de l'Institut royal d'architecture du Canada. La même année, il recevait du gouverneur général le titre

VOIR DRAPEAU EN A 2

Un Montréalais demande justice

Après sept ans dans une prison de la Thaïlande

JULIE MADRAU
collaboration spéciale

(Voir les tribulations de Roland Parisien en pages B 4 et B 5)

«Est-ce qu'ils vont attendre qu'il soit complètement sourd ou rongé par le cancer avant de le ramener au Canada?» s'exclame Gisele Parisien — visiblement rendue au bout de son rouleau et un peu découragée — en parlant de son frère Roland, qui est sérieusement malade dans une prison thaïlandaise réputée pour être surpeuplée et peu scrupuleuse au point de vue santé publique.

À Montréal, il y a quelques jours, la famille Parisien a vraiment cru que c'était la fin pour celui qui vit en exil involontaire. Ce fut l'alerte au cancer et, déjà, elle le voyait descendu de l'avion, monté dans l'ambulance postée au pied de la rampe et transporté à l'urgence d'un hôpital. La répétition exacte de l'affaire Marie-André Leclerc qui est morte ici, peu de temps après sa libération inspirée de motifs humanitaires.

Roland Parisien est incarcéré en Thaïlande depuis sept ans, miracle de résistance physique et morale, pour une affaire de

drogue qui a commencé avec une condamnation relativement mineure de deux ans et quatre mois seulement.

De complication en complication, sa sentence a été prolongée à 15 ans. Là-bas, tous ceux qui purgent des sentences de 25 ou 50 ans sont finalement graciés au bout de cinq ou six ans par ce qu'on appelle, en Thaïlande, le «pardon royal». C'est tout le contraire dans le cas de Parisien. Bien que condamné à une peine «légère», il est toujours «en dedans». Le pardon royal vient de lui être refusé et le gouvernement canadien, tenant compte de la situation déses-

VOIR THAÏLANDE EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN B 4



NOUS AVONS POUR VOUS L'UNE DES MEILLEURES VALEURS 1986:

ZENITH 599\$



- SC-1995
- Moniteur 20"
- Télécommande
- Couleur
- Entrées audio/vidéo

Votre Conseiller en Électronique

Dumoulin

8390 ST-HUBERT (sud de Métropolitain) 388-4777 / 388-1122
5916 BELANGER (Métropolitain, sortie Lacordaire-sud) 256-7571

SPEC

Peu de survivants dans l'écrasement de l'avion soviétique

Associated Press
BERLIN

■ Un avion soviétique s'est écrasé hier soir alors qu'il effectuait son approche sur l'aéroport Schoenefeld de Berlin-Est et la plupart des 81 personnes qui se trouvaient à son bord ont été tuées, a annoncé la télévision est-allemande.

L'agence ADN a rapporté peu après que 12 survivants avaient été extraits des débris de

l'appareil. Elle avait auparavant fourni le nombre de 17 et n'a pas expliqué cette différence. Ni l'ADN, ni la télévision n'ont toutefois fourni de bilan précis. La télévision a ajouté que la plupart des passagers du Tupolev-134 étaient est-allemands.

L'ADN a souligné que la plupart des personnes étaient décédées et que l'identification des victimes était exceptionnellement difficile car les corps avaient été carbonisés lors de l'incendie qui a suivi l'accident.

Les causes

On ne connaissait par ailleurs pas encore, en fin de soirée, les causes de cet accident, survenu apparemment vers 17h30 (locales), après la tombée de la nuit. Un correspondant de la télévision ouest-allemande a toutefois souligné qu'il y avait apparemment un épais brouillard sur Berlin au moment de la catastrophe.

L'ADN a précisé que 73 passagers et huit membres d'équipage se trouvaient à bord de l'appareil, qui venait de la ville soviétique

de Minsk, située un millier de kilomètres au nord-est de Berlin.

Les images diffusées par la télévision est-allemande montraient que l'avion était en plusieurs morceaux sur son point d'impact, les pompiers essayant de redresser les tôles tordues. L'essentiel du fuselage semblait avoir brûlé. Des morceaux de l'appareil pouvaient également être aperçus dans des arbres proches.

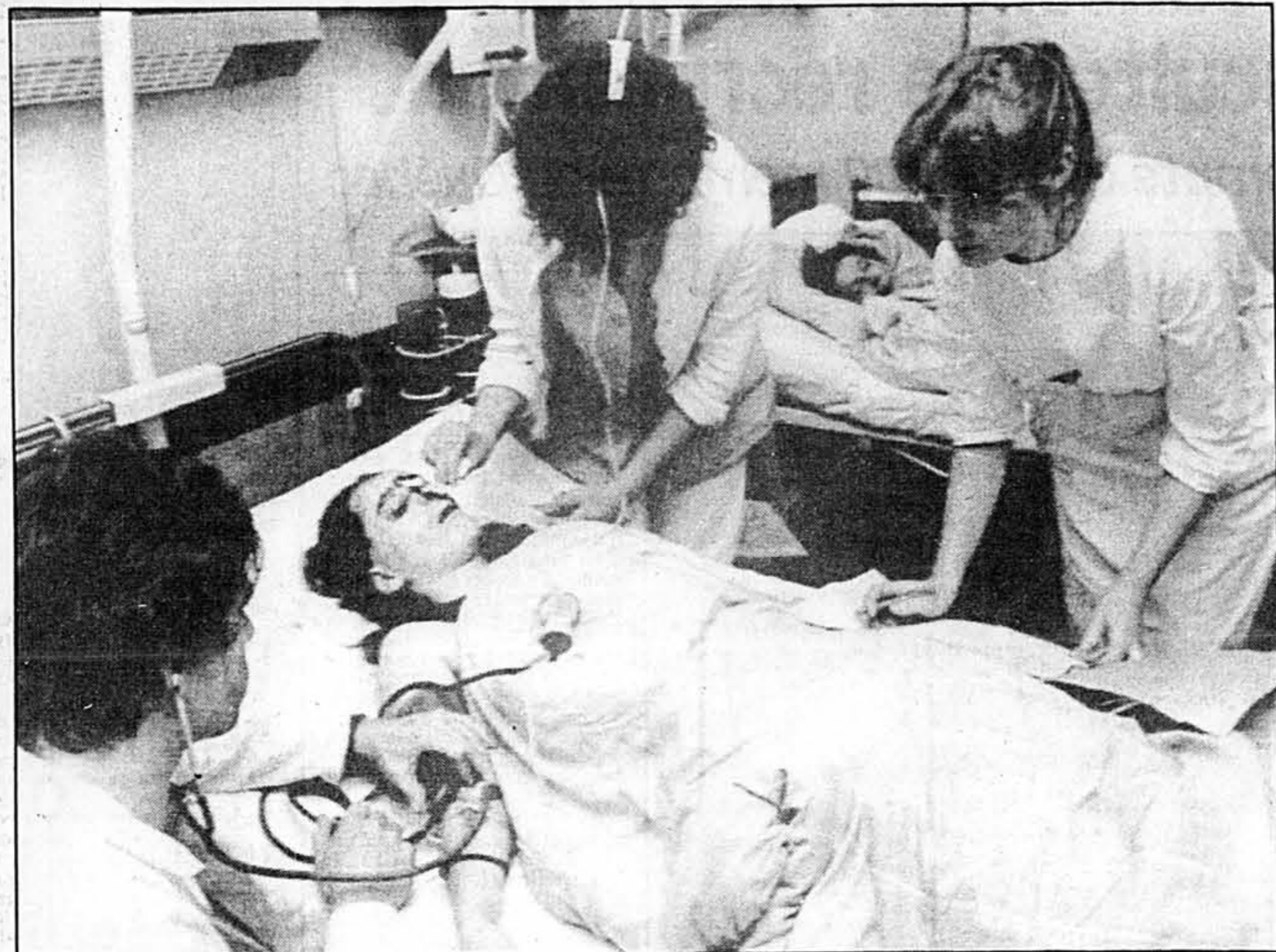
La photographe Elke Bruhn-Hoffmann de l'AP, qui s'est dirigée vers les lieux du drame avant

d'être arrêtée par la police, a rapporté par ailleurs que l'avion semblait s'être écrasé dans un bois situé en bordure des limites de la ville de Berlin-Est. Cela semble donc éliminer les risques de victimes habitant sur place.

Des témoins ont affirmé à Mlle Bruhn-Hoffmann que l'accident s'était produit vers 17h30 après la tombée de la nuit, dans un épais brouillard. Le lieu de la catastrophe est à environ trois kilomètres de l'aéroport Schoenefeld, selon elle.

Des centaines de policiers est-allemands étaient déployés pour limiter l'accès aux lieux de l'accident, hormis pour les véhicules officiels de secours, selon Mlle Bruhn-Hoffmann.

Entre 650 et 700 Tupolev-134 — qui sont de la taille du Boeing-737 et ont une capacité de 90 passagers — sont en service actuellement et sont essentiellement utilisés par l'Aeroflot et la compagnie est-allemande Interflug.



Le personnel médical donne des soins à l'un des survivants suite à l'écrasement de l'avion soviétique à l'aéroport de Schoenefeld.

André Cédilot réélu à la présidence du STIP

■ André Cédilot a été réélu sans opposition pour un deuxième mandat à la présidence du Syndicat des travailleurs de l'information de LA PRESSE (STIP), lors de l'assemblée générale annuelle qui se tenait jeudi.

Tous les autres membres sortant de l'exécutif syndical ont également été réélus. Il s'agit de André Pépin, premier vice-président, Rhéal Bercier, deuxième vice-président, Pierre Vincent, secrétaire, et Daniel Lemay, trésorier.

Seuls les deux postes de la vice-présidence ont été contestés, les autres postes étant comblés sans opposition.



André Cédilot

Leo Kolber démis?

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Il est de plus en plus question que M. John Turner, déterminé à effacer la dette de \$4,5 millions du Parti libéral du Canada, démette le sénateur Leo Kolber, de Montréal, de son poste de grand argentier pour le remplacer par le multimillionnaire Gerald Schwartz, de Toronto.

On ne manque pas de signaler

que M. Kolber est demeuré silencieux, les mains aux poches, au moment où les délégués au dernier congrès libéral ont ovationné M. Turner, après avoir appuyé son leadership à 76,3 pour cent.

Son successeur serait M. Schwartz, qui s'occupe des finances du premier ministre ontarien David Peterson et qui est président d'Onex Capital, qui compte parmi ses filiales Macleod-Stedman, propriétaire de quelque 500 magasins de détail au Canada.

SUITE DE LA UNE

MEMBRES

Le Parti conservateur rencontre des difficultés de recrutement

automne et a renouvelé son exécutif. Il espère ainsi recruter plusieurs centaines de membres rapidement.

Mais M. François Gérin, de Mégantic-Compton, qui compte pourtant 641 membres dans son association et se retrouve ainsi au huitième rang derrière M. Brian Mulroney (718 membres en règle), estime que le malaise est plus profond. « Cela démontre qu'il n'y a pas de Parti conservateur au Québec, pas dans le sens où nous, les Québécois, sommes habitués à la vie d'un parti avec le PQ ou le Parti libéral du Québec. Je n'irai pas dire à des gens que je connais bien de devenir membres d'un parti, si on ne me garantit pas qu'ils vont participer à l'exercice du pouvoir. »

M. Gérin semble pourtant être l'un des députés conservateurs les mieux organisés avec 8 000 profils d'électeurs dans son ordinateur personnel. Il prétend pouvoir recruter de 2 000 à 3 000 membres rapidement mais, faute d'assurance que ces militants seront satisfaits par la vie du parti, il préfère conserver une petite association de quelques centaines de membres et attendre la campagne électorale pour recruter alors des « travailleurs d'élections ».

La liste obtenue par La Presse illustre le profond malaise qui mine le Parti conservateur depuis l'élection du 4 septembre 1984.

En mars 1985, on lançait déjà en grande pompe, à partir du bureau du premier ministre, un « Comité de campagne » chargé de recruter 200 000 membres et de créer ce qu'on appelait alors une

« vraie Big Blue Machine » comme en Ontario. Mais la maladie de M. Roch LaSalle a ralenti les opérations et, surtout, en mai 1986, le directeur du parti au Québec, M. Jean Dugré, démissionna.

M. Dugré, comme de vieux militants conservateurs d'ailleurs, se plaignait amèrement que les ministres et le gouvernement en général se soient isolés à Ottawa, ignorant totalement la base et les militants. Encore aujourd'hui, beaucoup de députés se plaignent que leurs associations ne puissent recevoir aucune information, que leurs appels téléphoniques aux cabinets de ministres ne soient même pas retournés et surtout que les militants conservateurs ne puissent participer à l'exercice du pouvoir.

« Le problème est qu'il n'existe pas de parti », a reconnu M. Masse samedi dernier devant tous les présidents d'associations réunis à Montréal. Nous disposons de deux ans pour créer, comté par comté, le sentiment d'appartenance au parti qui se traduira par une adhésion active. »

M. Masse a donc décidé de créer toutes sortes d'activités politiques qui donneront aux Québécois l'envie de rejoindre les rangs du Parti conservateur. Mais il y a plus, l'organisation qui avait fait l'envie des libéraux à la campagne de 1984, s'est complètement désintégrée et plus de 100 000 membres ont disparu. Le parti n'est même plus en mesure de collecter correctement les noms de ses membres. Ainsi, le député d'Abitibi, M. Guy St-Julien, se plaint amèrement que la liste ne lui attribue aucun membre alors qu'il prétend en avoir 342. D'ajouter le député: « Ce n'est pas dans une association conservatrice que j'ai besoin de me faire con-

naître mais auprès de la population et des 71 maires de mon comté qui est aussi le plus grand en superficie au Canada. »

Quoi qu'il en soit, les conservateurs sont loin derrière les libéraux qui, d'après les estimations des révisionnistes, hostiles à M. Turner, auraient 43 000 membres en règle. En fait, au niveau des membres comme dans les sondages, les conservateurs se font maintenant talonner par les néo-démocrates, une force politique jusqu'ici inconnue au Québec.

La Presse a également appris que tous les députés conservateurs vont commander un sondage dans le courant du mois de janvier pour faire le point à l'égard et surtout pour identifier leurs points faibles. Quant au financement, il va bien, témoin le concert-bénéfice de la semaine dernière à la Place des Arts de Montréal, qui a permis de recueillir \$500 000. Mais il ne vient pas, lui non plus, de la base, comme le suggéraient plusieurs députés québécois, M. Gérin en particulier.

Le gouvernement conservateur se retrouve ainsi dans la situation des libéraux en 1984. Comme l'a rappelé M. Masse aux présidents d'associations la semaine dernière: « Il n'y a pas de temps à perdre. »

OTTAWA

Ottawa envoie une note de protestation à Washington

hier, M. Mazankowski à la Chambre des communes.

Le vice-premier ministre a déclaré que le Canada a déposé une protestation officielle auprès du gouvernement de Washington pour ne pas avoir été informé des développements de l'histoire. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a fait part des préoccupations du Canada lors d'une rencontre à Bruxelles avec le secrétaire d'État des États-Unis, M. George Shultz, jeudi dernier.

Selon les informations données hier aux Communes, M. Shultz, avait peu à dire à son homologue canadien sur cette affaire. L'ambassadeur du Canada à Washington, M. Allen Gottlieb, a également transmis à la Maison-Blanche les plaintes du gouvernement Mulroney. M. Gottlieb tente d'obtenir plus de détails de la part de la CIA et des différentes commissions d'enquête américaines.

L'existence d'une filière canadienne dans le dossier de la vente d'armes secrètes à l'Iran, qui mine la crédibilité de l'administration Reagan depuis un mois, a été mise au jour la première fois lors d'un témoignage à huis clos du directeur de la CIA, M. William Casey, devant une commission sénatoriale.

Dans son édition de vendredi, l'influent *Wall Street Journal* a rendu public les noms de deux hommes d'affaires canadiens qui seraient impliqués dans la vente d'armes. Il s'agit de MM. Donald Fraser, un comptable de Toronto,

et de Ernest Miller, un agent d'immobilier, également de Toronto.

Ceux-ci auraient fourni jusqu'à \$40 millions US de crédit au financier saoudien Adnan Khasnoggi afin de l'aider à organiser des ventes secrètes d'armes à l'Iran.

M. Mazankowski a refusé de confirmer les informations devant le Parlement, disant qu'il s'agissait pour l'instant « d'articles spéculatifs de journaux ».

Citant des sources venant du Sénat américain, le quotidien new-yorkais affirme que MM. Fraser et Miller agissaient par l'intermédiaire d'une société enregistrée aux Îles Cayman, Vertex Finance. Les fonds canadiens auraient été versés entre novembre 1985 et mars 1986 à partir de trois centres, Toronto, Monaco et les Îles Cayman.

Hier, La Presse a joint le bureau de M. Fraser aux Îles Cayman. Sa secrétaire a déclaré qu'elle était sans nouvelles de son patron depuis un bon bout de temps. « Chose certaine, a-t-elle dit, il n'est pas dans l'île. »

L'archipel des Cayman comprend trois îles qui regroupent 18 000 habitants. Plusieurs banques internationales et institutions financières y détiennent une place d'affaires, cette ancienne colonie britannique étant considérée comme un paradis fiscal. Ces entreprises n'ont souvent qu'une adresse postale ou un petit bureau.

Ainsi, ce qu'on appelle l'« Irangate » prend les allures d'une affaire internationale où le gouvernement canadien se trouve mêlé indirectement.

Les partis d'opposition ne manquent pas, encore la semaine prochaine, de harceler le gouvernement Mulroney à la Chambre des communes. Mais, M. Mazankowski a laissé entendre hier qu'il sera difficile d'obtenir des informations de l'administration Reagan ou de la CIA. En vertu des lois américaines, les départements et les agences gouvernementales ne sont pas autorisés à dévoiler des renseignements sur la sécurité nationale aux autres pays.

À Washington, hier, le président du comité sénatorial sur les affaires de sécurité, le sénateur David Durenburger, a confirmé que deux entrepreneurs canadiens ont en effet tenté de tirer profit des ventes d'armes secrètes à l'Iran. Il a refusé de dévoiler leurs noms et il a ajouté également que son comité ne fournirait pas de renseignements confidentiels au gouvernement canadien.

THAÏLANDE

Un Montréalais demande justice après sept ans de prison en Thaïlande

pérée du prisonnier, a envoyé une note diplomatique à la Thaïlande pour obtenir des éclaircissements sur ce dernier point.

Dans sa lettre du 17 novembre dernier, le Montréalais de 42 ans

donne un compte rendu de la visite d'un médecin américain, le Dr Alex Hammond, qui lui a annoncé la « très mauvaise nouvelle ».

« Premièrement, il m'a dit que j'avais les deux tympans perforés et les deux oreilles infectées... j'entends à peine de ce côté-là (droit), mais je ne me doutais pas que la situation était si grave, écrit Parisien, dans un appel au secours. Le médecin m'a dit que si je ne subissais pas une opération très bientôt, je risquais non seulement d'en perdre l'usage, mais que... l'infection pourrait devenir cancéreuse... Ils doivent m'ouvrir derrière, près de l'oreille et couper une partie de l'os et ensuite gratter l'os à fond pour être certain de bien enlever toutes traces d'infection avant de transplanter un nouveau tympan. »

Le médecin en question était très surpris de constater que personne ne se soit rendu compte du degré d'infection observé. Et, d'ajouter avec humour ce dernier qui manie très bien la plume: « Si vous pouviez voir l'eau avec laquelle on se lave ici, vous ne seriez pas surpris par cette nouvelle. C'est l'eau de la rivière qui passe dans Bangkok avec la merde qui flotte à la surface. Ne riez pas! Car ce n'est pas une figure de style... Donc pas étonnant que tous les étrangers, ici, aient des infections sérieuses de la peau. »

Parisien, qui est technologue en architecture, écrit du même souffle qu'il sera « le premier surpris » si l'ambassadeur du Canada réussit à lui faire passer un examen sérieux, non pas en prison mais dans un hôpital ou une clinique spécialisée. Mais « pour tout vous avouer, je ne sais pas si j'aurai le courage de me faire opérer en Thaïlande, après tout ce que j'ai vu en sept ans... »

Cette missive a eu l'effet d'une bombe au sein de la famille Parisien, qui a téléphoné en catastrophe au vice-consul de la mission diplomatique du Canada à Bangkok. Mme Carol Markham a d'abord répondu à la sœur de Roland Parisien qu'une autre visite médicale était prévue pour le 2 décembre. Ce jour-là, bien qu'elle venait tout juste d'affirmer au collaborateur de LA PRESSE qu'elle ne discuterait du dossier médical du détenu qu'avec des membres de la famille, Mme Markham a catégoriquement refusé de révéler la moindre parcelle d'information à la sœur de Roland Parisien. Il n'a même pas été possible de savoir le nom ou la nationalité du mystérieux médecin.

Au moment où les Parisien étudiaient la possibilité d'envoyer un représentant de la Croix-Rouge visiter le patient, ils ont appris d'Ottawa que Roland venait d'être réexaminé et qu'un médecin autochtone disposant d'une quinquennale impressionnante venait de rendre un diagnostic tout à fait rassurant et éliminant toute inquiétude au sujet du cancer. Aux Affaires extérieures, c'est M. Jean-Marie Robineault de l'Assistance consulaire qui reçoit et lit

les télex de Bangkok. Qui croire? La lettre de Roland ainsi que le diagnostic du Dr Hammond ou bien le dernier rapport du médecin qui affirme exactement le contraire?

Quoi qu'il en soit, il n'est toujours pas question de traitements suivis et il est difficile d'acheminer des médicaments à la prison de Bangkok. Comme le collaborateur de LA PRESSE a lui-même pu le constater lors de quelques visites effectuées aux prisons de Bangkok et de Lardya (à une heure de canot-moteur de la capitale thaïlandaise), les gardiens interceptent souvent les précieux colis médicaux sous divers prétextes et revendent le tout sur le marché noir.

Devant cette situation, la famille Parisien affirme à LA PRESSE qu'elle n'exige rien de moins que le rapatriement rapide de leur proche au Québec, afin qu'il soit traité de façon décente. Entre-temps, elle tient Mme Markham ainsi que l'ambassadeur, M. John L. Paynter, directement responsables de la survie du pensionnaire de Bangkok.

L'alerte au cancer n'est que le dernier rebondissement dans le dossier Parisien qui jouit d'une certaine notoriété auprès des mandarins d'Ottawa et de Bangkok.

DRAPEAU

Jean Drapeau nommé à l'UNESCO

de Compagnon de l'Ordre du Canada.

En 1984, c'est la France qui reconnaissait ses mérites en le faisant commandeur de l'Ordre de la Légion d'honneur.

De 1967 à 1971, M. Drapeau a été représentant du Canada au Bureau international des expositions à Paris.

Montréalais de naissance, avocat admis au Barreau en 1943, M. Drapeau s'est d'abord fait connaître par sa participation à une enquête sur la moralité, présidée par Me Pacifico Plante.

Il a obtenu des doctorats honorifiques de l'Université de Moncton en 1964; de l'Université de McGill en 1965; des universités Loyola et de la Nouvelle-Orléans en 1966; de l'université Laval et de Sir George Williams en 1967.

L'Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture traverse actuellement une période financière difficile à la suite du retrait des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Ces deux pays considèrent que les pays en voie de développement, qui sont majoritaires au sein de cette institution, ont voté systématiquement à l'encontre des intérêts américains au cours des dernières années.

Le gouvernement Mulroney a décidé toutefois de demeurer membre de l'organisme et la nomination prestigieuse de M. Drapeau symbolise l'importance que le Canada accorde à l'UNESCO.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-25	-15	Ensoleillé
Outaouais	-20	-8	Ensoleillé
Laurentides	-23	-12	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-20	-13	Ensoleillé
Mauricie	-18	-14	Ensoleillé
Québec	-20	-13	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-22	-14	Ensoleillé
Rimouski	-14	-12	Ciel variable
Gaspésie	-14	-12	Ciel variable
Baie-Comeau	-23	-14	Ensoleillé
Sept-Îles	-23	-14	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-2	1	N.-Orléans	8	9
Buffalo	-1	1	Pittsburgh	-5	-4
Chicago	-12	0	S. Francisco	7	11
Miami	24	29	Washington	2	6
New York	2	3	Dallas	0	5

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	2	5	Madrid	0	13
Athènes	8	11	Moscou	-5	-4
Acapulco	24	33	Mexico	8	25
Berlin	1	7	Oslo	-3	6
Bruxelles	-5	7	Paris	2	8
Buenos Aires	14	23	Rome	3	15
Copenhague	3	7	Séoul	-1	9
Genève	4	7	Stockholm	6	17
Hong Kong	16	19	Tokyo	6	17
La Caire	10	20	Trinidad	24	30
Liège	5	12	Vienne	-9	4
London	5	10			

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 118

à quatre chiffres 0479



50-6-01

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 1986

Un juge casse la décision du ministre de la Justice de faire stopper les procédures dans les causes d'avortement

JOYCE NAPIER

En notant que le ministre de la justice, M. Herbert Marx avait « fait fi des règles d'équité et de justice fondamentale », la Cour supérieure a cassé hier la décision ministérielle de stopper les procédures criminelles pour avortement illégal entamées contre un médecin de la métropole cet été.

Dans une décision qui s'étale sur 48 pages, le juge Jean-Paul Bergeron a noté qu'en faisant arrêter les procédures contre le Dr Yvan Machabée le 12 septembre dernier, M. Marx, sachant que crime avait été commis avait fait « fi de l'obligation qu'il a de faire respecter la loi et de décharger ses fonctions en créant une dispense de poursuite que la loi ne l'autorise pas à faire comme Procureur-Général, au mépris de la loi elle-même ».

C'est la première fois au Canada, d'après Me Emile Colas, l'avocat qui a plaidé cette cause, qu'un

arrêt des procédures est annulé par un tribunal. L'avocat a ajouté qu'il n'aurait jamais eu gain de cause dans cette affaire sans la Charte canadienne des droits et libertés, entrée en vigueur en 1982, qu'il avait invoquée faisant valoir que tous les citoyens sont égaux devant la loi.

Carole Richard, attachée de presse du ministre de la Justice a dit hier, après avoir appris la nouvelle que, M. Marx entend en appeler de cette décision. Il faudra donc attendre l'arrêt de la Cour d'appel, le tribunal le plus haut de la province, pour savoir si le Dr Machabée subira un procès.

On sait que cet été, l'ancien boxeur Reggie Chartrand, 53 ans, président et fondateur du mouvement local contre l'avortement « Combat pour la vie », devait déposer une plainte privée contre le Dr Machabée, l'accusant d'avoir avorté une mineure dans sa clinique privée, rue Bélanger, il y a quatre ans. Après une courte enquête préliminaire, le 9 septembre dernier, le juge Roger Savard,

de la Cour des sessions devait citer le médecin à son procès.

Lors d'une brève entrevue téléphonique, M. Chartrand a dit qu'il avait été heureux d'apprendre que le juge Bergeron lui avait donné gain de cause.

« C'est une victoire. Ça fait longtemps qu'on poursuit des avorteurs. Ce sont des tueurs à gages. Il faut qu'ils soient tous arrêtés », a-t-il dit.

On sait que trois jours après la citation à procès du Dr Machabée, se munissant d'un droit que lui confère le Code criminel, M. Marx devait ordonner un arrêt des procédures expliquant que dans les années 70, le Dr Henry Morgentaler, de la rue Beau-grand, qu'on accusait de pratiquer des avortements illégaux dans sa clinique privée, avait été acquitté trois fois par un jury d'Assises. Le ministre libéral, dans un communiqué aux médias, avait également réitéré les propos de ses prédécesseurs du Parti Québécois qui, en 1976, avait imposé un moratoire sur les

poursuites pour avortement car il était impossible, d'après eux, au Québec d'obtenir des verdicts de culpabilité contre des médecins qualifiés qui font face à de telles accusations. De plus, avait signalé le ministre Marx, la Cour suprême du Canada doit se prononcer d'ici deux ans sur la question de l'avortement : elle devra décider si la loi fédérale sur l'avortement est inconstitutionnelle comme le soutiennent les avocats du Dr Morgentaler.

Mais M. Chartrand devait décider de s'adresser à la Cour supérieure pour faire casser la décision du ministre de la Justice soulignant qu'en tant que citoyen canadien il avait le droit de faire appliquer la loi et que, comme le stipule la Charte, lui et M. Marx sont égaux devant la loi. Pour mieux faire valoir sa thèse, l'avocat de l'ancien boxeur, Me Colas, avait convoqué des témoins dont le ministre lui-même. Le juge Bergeron devait y consentir. Les avocats de M. Marx, toutefois, devaient s'opposer à ce que leur client tienne

mais la Cour d'appel, saisie de cette question, devait leur donner tort. Toutes les parties au litige devaient finir par consentir à ce que le témoignage de M. Marx se limite à la déposition du communiqué qu'il avait envoyée aux médias d'informations.

Me Colas avait convoqué plusieurs témoins qui sont venus dire à la cour que des avortements étaient pratiqués dans plusieurs CLSC de la province « par le truchement d'honoraires versés sous le régime d'assurance-maladie aux médecins pratiquant en marge de la loi » a conclu le juge Bergeron.

Dans sa décision le juge affirme également que les raisons invoquées par le ministre ne sont pas valables pour justifier l'arrêt des procédures. Le magistrat a noté que Me Colas, par le biais de ses témoins, avait démontré « non seulement l'inertie des autorités gouvernementales mais un aveulement volontaire à l'endroit de

la pratique d'avortement illégal » qui se généralise au Québec.

Le Dr Machabée ne devait pas être le seul médecin à faire le sujet d'une plainte privée. Une autre plainte devait être déposée contre un médecin du CLSC Saguenay-Nord, le Dr Jean-Denis Bérubé, le 25 juillet 1985. La plaignante Hélène Harvey, 32 ans, mère de famille de St-Ambroise est membre d'un autre mouvement contre l'avortement, la « Coalition pour la vie Saguenay-Lac-St-Jean ». Au terme d'une enquête préliminaire, le médecin devait être cité à son procès. Mais quelques jours avant son procès à Chicoutimi le mois dernier, M. Marx devait ordonner un deuxième arrêt des procédures.

Dans cette cause aussi, la plaignante devait s'adresser à la Cour supérieure pour faire casser la décision du ministre. Me Colas, qui ira lui-même plaider cette cause a dit hier qu'on attendait justement la décision du juge Bergeron à Montréal pour procéder à Chicoutimi.

Querelle entre psychologues et neuropsychologues à l'Hôtel-Dieu de Montréal

CHARLES DAVID

Une décision administrative en cours, la coupure des deux postes de neuropsychologues, dans le service de Neurologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal — selon certaines informations, la décision définitive devrait être prise lundi — a déjà mis le feu aux poudres et déclenché une véritable pagaille, voire une guerre ouverte entre les services de Neurologie et de Psychologie de l'hôpital montréalais. Avec comme trame — la différence fondamentale, tant sur le plan des connaissances que sur celui des soins à fournir aux malades, entre un neuropsychologue et un psychologue — ce sont, au bout de la course, les patients du service de Neurologie qui risquent de payer le prix élevé de cette confrontation. Rappel d'un vieux proverbe africain : Quand deux éléphants font l'amour, c'est l'herbe qui est piétinée...

En fait, de quoi s'agit-il ? Suite au redressement budgétaire demandé par le ministère de la Santé et des Services Sociaux à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Montréal, la direction de l'hôpital a décidé de procéder à une coupure de trois postes de psychologues. Le Service de Psychologie — arguant du fait que les neuropsychologues, bien qu'autonomes, appartiennent, depuis peu, selon l'organigramme de l'hôpital, à ce service — a donc fait jouer les dispositions de l'ancienneté prévues par la convention collective. Comme par hasard, les deux psychologues touchés sont les deux seuls neuropsychologues de l'hôpital.

Notons que, selon les deux neuropsychologues concernés, Mmes Louis Bérubé et Mireille Olivier, le « privilège douteux » d'avoir été rattachés récemment — pour des fins administratives et sans aucune consultation — au groupe des psychologues ne leur a conféré aucun des avantages acquis des psychologues : prime, vacances supplémentaires... Dans les faits, selon ces deux neuropsychologues qui détiennent doctorat, maîtrise et une moyenne de quinze ans d'expérience dans ce domaine spécialisé, leur statut a tou-

jours été différent de celui des psychologues... Mais là ne se situe pas l'essentiel du conflit. Tout tourne autour de cette qualification de neuropsychologue.

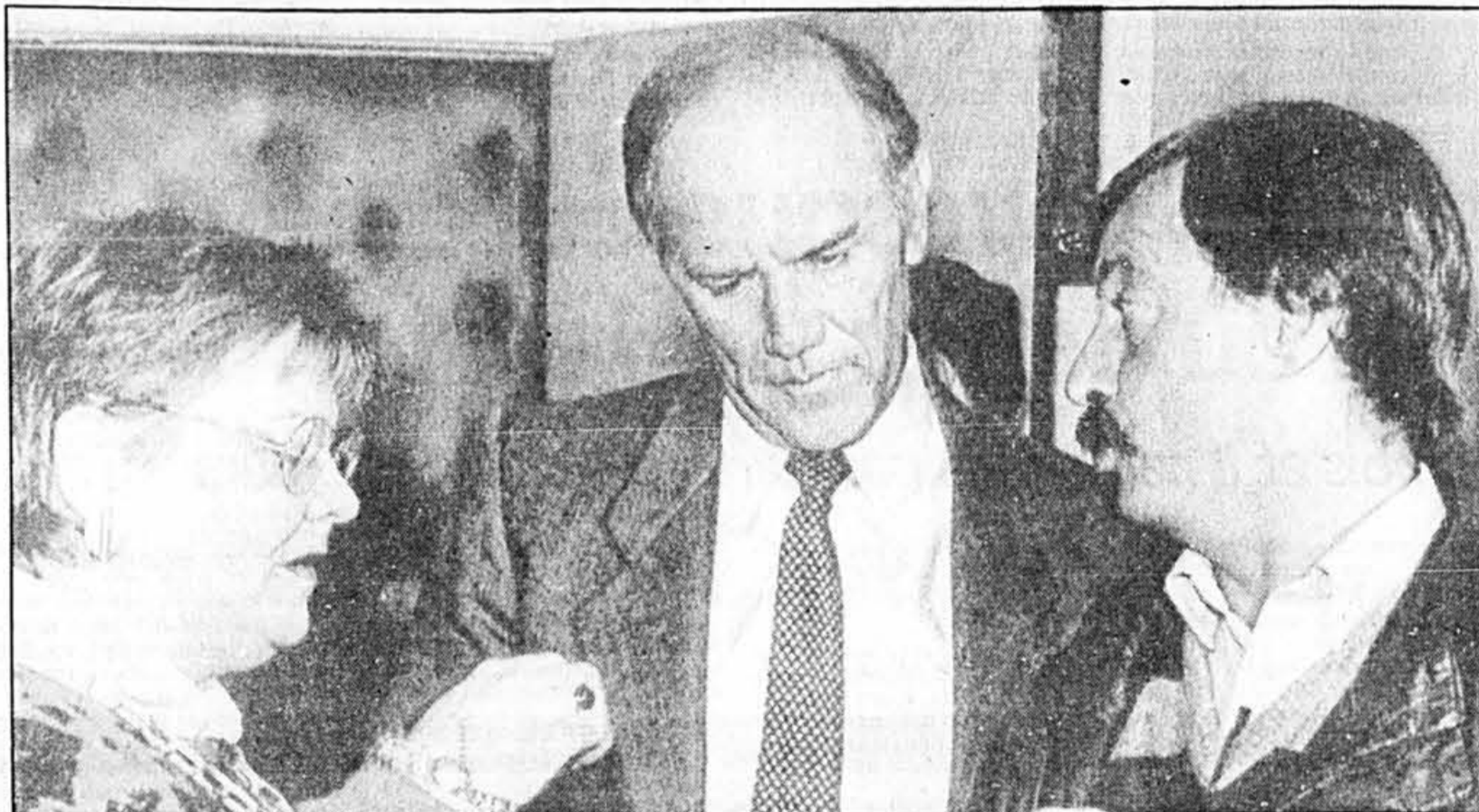
Pour le Dr Crépeault, chef du Service de Psychologie, « c'est totalement prématuré, dans l'état actuel des connaissances, de vouloir parler d'une spécialité précise de neuropsychologie. À preuve, il n'y a aucun diplôme qui sanctionne cette « spécialité ». Sur le plan pratique, un psychologue clinicien, avec un entraînement adéquat peut très vite remplir les besoins de la Neurologie. D'ailleurs, le service de Psychologie a assuré la direction de l'hôpital qu'elle est en mesure de répondre efficacement aux besoins du service de Neurologie ».

Pour le Dr Botez — un éminent spécialiste reconnu internationalement et qui fait autorité en Neuropsychologie (il fait partie de cette infime minorité de spécialistes mondiaux à écrire dans le « Handbook of Clinical Neurology », la bible en ce domaine) —, « cette affaire est navrante et complètement aberrante. Ceux qui osent nier aux neuropsychologues une spécialité ne comprennent rien à cette discipline et s'accrochent à une pensée vétuste. D'ailleurs, je ne reconnais à aucun autre chef de service le droit de venir détruire l'excellence de mon propre service. Je ne peux concevoir qu'un psychologue clinicien « bumpé » dans le service de Neurologie puisse effectuer avec compétence le travail éminemment spécialisé d'un neuropsychologue en ne possédant ni la formation théorique ni l'expérience dans ce champ d'action des maladies neurologiques ».

Le Dr Botez est formel : « Si on m'envoie des psychologues, c'est clair, je ne les accepterai pas. Parce qu'en les acceptant et en me séparant de deux spécialistes compétents, cela voudra dire simplement que :

■ l'accepte de fournir des soins dévalués aux patients. Cela est intolérable.

■ l'accepte de détruire un enseignement de haute spécialisation et d'excellence pour les externes, internes et résidents.



Mme Nicole Madore, de la CSN, Me Claude Melançon, avocat de la CSN, et M. Guy Boisvert, permanent de la CSN et organisateur de la manif de Pointe-au-Pic, discutent de l'enquête en cours. PHOTO JEAN GOUPIL, LA PRESSE

À Pointe-au-Pic, le soir de la manif, quelqu'un a éteint les lampadaires

MARTHA GAGNON
envoyée spéciale de La Presse
LA MALBAIE

Le soir de la manifestation à Pointe-au-Pic quelqu'un a volontairement éteint les lampadaires de la rue Principale pour que le défilé se déroule dans la grande noirceur.

Qui ? L'enquête du coroner n'apportera peut-être jamais de réponse. Chose certaine, il ne s'agit pas d'une défectuosité du système électrique.

C'est ce qu'a expliqué hier M. Yvan Tremblay, du ministère des Transports, qui a effectué des vérifications, le lendemain de la mort de Gaston Harvey. Il a donc fallu que quelqu'un ouvre la boîte de contrôle accrochée à un poteau et ferme le circuit.

Un jeu d'enfant, semble-t-il, si l'on réussit à atteindre la boîte. « Il suffit à un adulte de monter sur les épaules de quelqu'un d'autre », explique M. Tremblay.

Cette révélation a suscité bien des questions de la part de Me Michel Proulx, l'avocat des policiers de la Sûreté du Québec, qui voulait savoir pourquoi les manifestants s'étaient munis de lampe de poche.

Il n'a pas ménagé le conseiller syndical de la CSN, Guy Boisvert, 36 ans, l'organisateur de la mani-

festation du 25 octobre, l'obligeant à défendre sa crédibilité.

■ Pourquoi aviez-vous donné le mot d'ordre aux gens d'apporter une lampe de poche ?

■ C'était une mesure de sécurité. Il y avait des femmes et des enfants. La plupart étaient déguisés et portaient des masques.

Il jure n'avoir pas touché au système d'éclairage. Il n'a cependant pas cru nécessaire d'annuler la manifestation lorsqu'il a constaté qu'il n'y avait pas de lumière.

L'avocat lui demande alors s'il se souvient que des arbres avaient été abattus et des feux allumés lors d'une autre manifestation, en septembre. Il réplique qu'il a vu ces choses, mais qu'il n'y a pas participé.

■ Évidemment, vous n'avez pas aperçu Gaston Harvey avec une lampe de poche ? questionne Me Proulx.

■ Non, répond le témoin. Il n'a jamais vu Gaston Harvey frapper le policier Pierre Marceau avec une lampe de poche, comme l'a déclaré un journaliste de LA PRESSE, au début de l'enquête.

Le conseiller syndical croit plutôt que c'est le policier Marceau qui a posé le premier geste de provocation ce soir-là. « Il n'était pas dans un état normal : il était agressif et titubait. »

Selon lui, les choses ont commencé à aller mal quand le poli-

cier a mis ses mains ouvertes dans la figure de Gaston Harvey pour le pousser.

« Gaston a réagi immédiatement en l'empoignant à son tour par sa veste. Puis, quatre ou cinq policiers se sont jetés sur lui et son disparus derrière une auto. »

L'un d'eux, dit-il, entourait le cou de Gaston Harvey avec son bras. Un dénommé Léveillé, de Québec, qu'il ne connaissait pas à cette époque. C'est lui qui aurait effectué la fameuse prise du sommeil.

Sur un ton plus agressif, Me Proulx demande au témoin de mimer les gestes qu'a fait le policier Marceau, surtout au moment où les manifestants l'ont aperçu assis au pied d'un arbre, au début de la soirée. « Il avait de la difficulté à se lever, il n'avait pas l'air normal. »

■ Montrez-le au coroner ! insiste l'avocat. Mal à l'aise, le conseiller syndical se tortille à droite et à gauche, essayant d'imiter le comportement de quelqu'un qui est en état d'ébriété.

Guy Boisvert se rappelle que les gens ont injurié le policier Marceau à quelques reprises : ils criaient « t'es saoul Marceau » et « va payer ton compte au bar ». Ce dernier leur aurait lancé : « Venez un par un, je n'ai pas peur de vous autres. »

Toujours d'après le représen-

tant syndical, le policier aurait retrouvé son calme après l'arrestation de Gaston Harvey, en discutant avec Mme Harvey. « Il avait une main sur son épaule et semblait moins agressif. »

Non satisfait, Me Proulx continue de bombarder le témoin de questions. Il veut maintenant savoir qui lui a rapporté que des coups avaient été donnés par des policiers durant la manifestation.

« Je ne peux pas vous dire, je ne me souviens pas des noms. Moi, je n'ai pas vu de coups. »

L'avocat revient à la charge et exige les noms des manifestants qui ont fait de telles déclarations. Après une longue hésitation, le conseiller finit par nommer trois personnes, un homme et deux femmes.

Dernier témoin de la journée, Nicole B. Madore, présidente de la CSN de la région de Québec, n'a rien vu de la bousculade. Elle a seulement remarqué un policier qui disait à l'agent Marceau, après l'arrestation : « Arrête, c'est assez ! »

Depuis le début de l'enquête du coroner Sanfaçon, c'est le nom du policier Marceau, bien connu à la Malbaie, qui est revenu le plus souvent dans les témoignages. C'est lui qui semble le point de mire de cette soirée. L'enquête se poursuit lundi. Des manifestants continueront de donner leur version des événements.

Le procureur de la SQ s'en prend à l'avocat de la CSN

MARTHA GAGNON
envoyée spéciale de La Presse
LA MALBAIE

Me Michel Proulx, qui représente les policiers de la Sûreté du Québec, a vertement sermonné l'avocat de la CSN pour avoir accordé une entrevue à Radio-Canada, alors que l'enquête du coroner sur la mort de Gaston Harvey n'est pas terminée.

« Si c'était un procès, cela constituerait un outrage au Tribunal. L'avocat a accusé des gens sur la place publique »,

s'est écrié Me Proulx, dès le début de l'enquête, hier matin.

Il déplore que son collègue, Me Claude Melançon, ait fait des commentaires à l'émission Le Point, jeudi soir. À cette occasion, l'avocat de la CSN a surtout parlé de la fameuse prise du sommeil qui a pu entraîner la mort de Gaston Harvey.

« Je pense avoir répondu de bonne foi aux questions du journaliste, en rapportant simplement ce qui s'est passé à l'enquête. »

Me Proulx pense qu'il aurait mieux valu éviter que le débat se déplace sur la place publi-

que. « C'est ici que l'on doit plaider et argumenter. Pourquoi choisir d'autres forums ? »

Le coroner Robert Sansfaçon a rappelé que ce n'était pas à lui de donner des directives aux avocats. Il a cependant donné l'assurance qu'il ne se laisserait nullement influencer par les reportages ou déclarations publiques. Son rapport sera uniquement basé sur les faits.

En terminant, il émis le souhait suivant : « J'apprécierais que l'on n'ait pas à faire deux choses : l'enquête et l'enquête de l'enquête. »

Avocat accusé de racisme au procès des Sikhs

Presse Canadienne

L'avocat de l'un des deux Sikhs accusés de conspiration pour faire sauter un avion a accusé l'avocat de la Couronne de racisme, hier, au moment du contre-interrogatoire de son client.

L'incident s'est produit au moment où Me Claude Parent a demandé à Santokh Singh Khela s'il « recevait des ordres de son Dieu » pour témoigner.

Par l'entremise d'un interprète pendjabi, Khela a répondu que tout le monde, sur la terre, prenait ses ordres de Dieu.

Achetez par téléphone vos certificats de dépôt garanti

Ce service est gratuit peu importe où vous habitez

9 3/4
5 ans, intérêts payés annuellement

Chez nous, vous vous associez à la force économique Desjardins

Informez-vous des conditions Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Fiducie de Québec

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5308 Brossard (514) 445-3224 1-800-361-4436
Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657 Hull (819) 777-9119 1-800-567-6888
LaSalle (514) 366-1175 1-800-361-6633 Lével (514) 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058 Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680
Québec (418) 647-4742 1-800-463-5025 Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792
Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6820

Desjardins

Débrayage dans 150 écoles

À l'appui des négociations de 6 000 employés de soutien

PAUL ROY

Plusieurs dizaines de milliers d'élèves ont été «privés» de cours par le débrayage de 24 heures de 6 000 employés de soutien de commissions scolaires hier à travers le Québec. La grève a touché 150 écoles de 35 commissions scolaires, dont une douzaine d'écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM).

Ce débrayage constituait un moyen de pression dans la présente négociation entre le gouvernement et ses employés.

À la CECM, plus de 15 000 étudiants ne se seraient pas présentés en classe. Le débrayage des 2 000 employés de soutien y aurait en effet entraîné la fermeture de huit polyvalentes, d'une école secondaire, d'une école primaire et de deux écoles spéciales pour handicapés, selon le directeur général de la CECM, M. Laurent Portugais.

Il mentionnait les noms des polyvalentes Édouard-Montpetit, Saint-Henri, Pierre-Dupuy, Jeanne-mance, Calixa-Lavallée, Hen-

ri-Bourassa, J.-F. Kennedy et James Ling; de l'école secondaire Saint-Émile, de l'école primaire Le Plateau, et des écoles pour handicapés physiques Victor Doré et Joseph Charbonneau.

Les informations provenant de la partie syndicale différaient légèrement. On mentionnait notamment que 11 des 16 polyvalentes de la CECM avaient été fermées.

Environ 5 500 des 6 000 employés de soutien qui ont débrayé hier sont à l'emploi de commissions scolaires. Les 500 autres sont à l'emploi du réseau de l'aide juridique et des commissions de formation professionnelle. Tous sont affiliés à la Fédération des employés de services publics (CESP).

«Ce débrayage des employés de soutien démontre que des éléments majeurs empêchent toujours un règlement aux tables sectorielles», expliquait-on hier à la CSN.

Transport, cafétérias et garderies

Dans les commissions scolaires,



PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

Les piquets de grève ont empêché les élèves de la polyvalente Pierre-Dupuy, située dans l'Est de Montréal, d'entrer en classe hier.

quand l'accès aux écoles n'était pas carrément bloqué par les piquets de grève, c'étaient le transport scolaire, les cafétérias et les services de garde qui écoapaient.

«Certaines des écoles privées de leurs cafétérias ont tout simplement fait quitter leurs élèves plus

tôt, d'expliquer M. Portugais. On faisait quatre ou cinq périodes en ligne et on libérait les élèves à midi ou 13h.»

Des écoles spéciales, comme l'école primaire Le Plateau et les écoles pour handicapés, dont la clientèle utilise le transport sco-

laire, ont par contre dû fermer leurs portes. En tout, selon M. Portugais, 9 000 élèves de la CECM utilisent habituellement le transport scolaire.

Hier soir, à la CSN, on affirmait que l'objectif poursuivi par ce débrayage avait été «grande-

ment atteint». Les employés de soutien ne s'entendent pas avec l'employeur sur le partage des frais d'arbitrage, l'aménagement du temps de travail, la contribution patronale au régime d'assurance-collective et divers autres points.

Le procès des soeurs Lévesque aura lieu à Rome fin janvier ou début de février

La date en sera fixée à la fin du mois et il ne devrait pas durer plus de deux jours

de la Presse Canadienne

Les soeurs Micheline et Laurence Lévesque devront subir leur procès à Rome sous une accusation de trafic de drogue, a statué hier le juge d'instruction Francesco Misiani.

C'est du moins ce qu'a indiqué l'avocat des deux femmes, Me Francesco Saraca.

Il a déclaré au cours d'un entretien téléphonique que la date du procès devrait être fixée vers la fin de décembre, précisant que l'audition de la cause pourrait se faire à la fin de janvier ou au début de février.

Les soeurs Lévesque, âgées respectivement de 53 et 56 ans, ont été arrêtées le 8 janvier dernier à l'aéroport Leonardo Da Vinci, de Rome. Elles étaient en possession d'une valise à double fond où les douaniers ont découvert 6,5 kilos d'héroïne d'une valeur de \$5 millions.

Toujours confiantes
Me Saraca a déclaré qu'il s'était entretenu hier avec les deux

soeurs à la suite de la décision du juge d'instruction. Selon lui, elles sont toujours confiantes de pouvoir prouver leur innocence.

Me Saraca croit que le procès ne devrait pas durer plus de deux jours. Il a annoncé son intention de faire entendre trois témoins, les deux soeurs ainsi qu'un représentant d'une compagnie aérienne qui se trouvait à l'aéroport.

De son côté, la poursuite, représentée par Me Giuseppe de Mardo, fera appel à deux témoins.

Si elles sont reconnues coupables, Micheline et Laurence Lévesque seront passibles de peines d'emprisonnement de 15 à 20 ans.

La décision du juge Misiani survient un an jour pour jour après

leur départ de l'aéroport de Mirabel pour un voyage de trois semaines en Inde.

Au cours de l'enquête, les deux ex-enseignantes ont soutenu qu'elles avaient été les victimes d'un complot. Elles ont prétendu qu'elles avaient confié temporairement leurs valises à un citoyen canadien, rencontré à New Delhi, avant d'entreprendre leur voyage de retour vers le Canada via Rome.

Cet individu n'a jamais été retrouvé.

Le livre ne paraîtra pas avant Noël

D'autre part, le récit que devaient écrire les soeurs Micheline et Laurence Lévesque de leur aventure commencée à Rome il y aura bientôt un an, ne pourra pas

être mis en vente avant Noël, comme le souhaitait l'éditeur Jean-Claude Larouche de Chicoutimi.

Les soeurs Lévesque avaient accepté, en juillet dernier, d'écrire les événements ayant entouré leur arrestation à Rome avec 6,6 kilos d'héroïne dans leurs valises.

Mais depuis ce temps, l'éditeur Larouche a reçu très peu de choses, a-t-il dit hier au cours d'une interview téléphonique.

Aussi est-il résolu à se rendre à Rome, au début de janvier, pour

rencontrer de nouveau et les stimuler à se mettre au travail avec discipline.

M. Larouche estime qu'une fois décidées, il leur suffirait d'une bonne quinzaine de jours pour mener le projet à terme.

Droits cinématographiques

L'éditeur a déjà décroché une offre d'achat des droits cinématographiques de la société SDA, au montant de \$65 000 à partager également avec les soeurs Lévesque.

Il estime que la vente d'un tel

livre pourrait leur rapporter quelque \$25 000 à \$30 000.

Maintenant que la température torride de l'été a cessé à Rome, l'éditeur de Chicoutimi est confiant de pouvoir les convaincre qu'il y a lieu de mettre l'épaulée à la roue avant la tenue d'un éventuel procès.

En homme d'affaires averti, M. Larouche considère que le récit des deux quinquagénaires est un produit d'une durée de 60 jours et qu'il importe qu'il soit écrit avant la tenue éventuelle de leur procès.

La CUM prend en charge le taxi

Le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal a décidé de prendre en charge la surveillance de l'industrie du taxi et pourrait mettre un organisme à cette fin sur pied.

Dans un communiqué diffusé hier, le président du comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin, souligne que cette décision entrera en vigueur si le Conseil de la CUM l'entérine.

Les objectifs du bureau seraient surtout de conseiller l'exécutif sur les orientations en matière de service et de recommander une réglementation appropriée aux besoins de l'industrie.

Entre autres choses, ce bureau émettrait les permis de travail, compilerait des informations, recevrait les plaintes, recommanderait des tarifs et coordonnerait la formation obligatoire des aspirants chauffeurs.

André Berthelet proposé président du conseil

Le maire de Montréal, M. Jean Doré, proposera officiellement la candidature du conseiller André Berthelet aux postes de président du conseil et syndic de la ville.

Par le biais d'un communiqué, M. Doré précise qu'il a consulté l'opposition à ce sujet.

Enseignant depuis 25 ans à la CECM, M. Berthelet est un membre fondateur du RCM. Il a été élu en 1974, 1982 et 1986.

Distributeur autorisé
Bijouterie **Hark**
RAYMOND WEIL GENEVE
272-4525
5713, av. du Parc
Etablie depuis 1961

infodex
l'index de **La Presse**
Une mine de renseignements à la portée de vos doigts.
Demander à le consulter à votre bibliothèque.

Résultats
Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages

Provincial Tirage du 86-12-12
NUMEROS LOTS
4915290 500 000\$
915290 50 000\$
15290 1 000\$
5290 100\$
290 25\$
90 10\$

GAGNANTS LOTS
6/6 0 603 976,00\$
5/6+ 3 18 194,00\$
5/6 140 487,50\$
4/6 5 812 43,40\$

Ventes totales: 1 525 577,00\$
Prochain gros lot 909 000,00\$ approx.

La Mini Tirage du 86-12-12
NUMEROS LOTS
816470 50 000 \$
16470 5 000 \$
6470 250 \$
70 25 \$
470 5 \$

81647 1 000 \$
8164 100 \$
816 10 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Comprenant de nombreux meubles, ornements, tapis et articles de collection provenant de particuliers, de successions et/ou de notre propre compte.

VISITE
Samedi le 13 décembre, 10 h à 17 h.
Dimanche le 14 décembre, 10 h à 17 h.

ENCAN
Lundi le 15 déc., 19 h. Lots 1 à 200
Mardi le 16 déc., 19 h. Lots 201 à 400
Mercredi le 17 déc., 19 h. Lots 401 à 600
Jeudi le 18 déc., 19 h. Lots 601 à 800
Dimanche le 21 déc., 13 h. Lots 801 à 1100

Robert W. Pilot
Huile sur panneau
10,5" x 13,5"

MEUBLES: Mobilier de salon victorien 7 mcx, mobiliers de salle à manger anciens, vitrine à bibelots style Louis XV, secrétaire d'acajou style georgien, bureau plat style Louis XV, commode incrustée de marqueterie style hollandais, étagère à bibelots ancienne en palissandre, psyché de laiton style georgien, fauteuils anciens à haut dossier style Tudor, vitrine à bibelots en bois laqué noir, table ancienne à deux niveaux incrustée de marqueterie style Louis XV, fauteuil à oreilles style Reine Anne, bibliothèque ancienne en acajou, commodes de palissandre style Louis XVI, meuble à bibelots en acajou style georgien, secrétaire victorien en chêne, tables de palissandre en forme de rein style Louis XV, causeuse style Louis XVI, secrétaire ancien style Sheraton, garde-robe ancienne style Sheraton, guéridon de style Régence.

BIJOUX: Importante collection de bijoux de succession et de bijoux modernes comprenant une bague de diamant (6,82 carats), un splendide bracelet de platine sertie de diamants, une superbe bague de dame en or 18K sertie d'un saphir et d'un diamant et une autre sertie d'une émeraude ovale, un magnifique collier d'émeraudes et de diamants, des montres de poche pour homme et des montres-bracelets pour dame en or, platine et argent, certaines serties de pierres précieuses, des colliers de perles de culture, de perles baroques et de perles d'ouïe douce, grand choix de bagues, bracelets, pendentifs et autres bijoux, plusieurs serties de diamants, émeraudes, pierres précieuses.

ART: R.W. Pilot, J.G.C. Little, P. Heward, R. Simpkins, H. Sandham, A. Rousseau, F. Toupin, G. Norwell, C. Picher, H. Masson, M.A. Fortin, E.H. Holgate, F. Haines, S. Berne, P. Fried, A. Noah, H.R. Perigord.

OBJETS ORIENTAUX: Brasseur de laiton au décor d'émail cloisonné, tables autels en bois de rose, jardinières de porcelaine peintes à la main, piedestaux en bois de rose, vases en émail cloisonné, tabourets de jardin en porcelaine, porte-parapluies, belle collection de figurines et de netsukes en ivoire, jardinières et potiches à gingembre en porcelaine à décor bleu, commode en bois laqué noir, écrans en bois laqué de Coromandel, tables gigognes en bois de rose, fauteuils de coin en bois de rose.

ARTICLES EN ARGENT STERLING ET ARTICLES PLAQUÉS ARGENT: Nécessaire de toilette Tiffany & Co., coutellerie, service à thé et à café édouardien 4 mcx en argent sterling, articles plaqués argent.

LAMPES ET LUSTRES: Lampes style Tiffany, lampe Pittsburg, lustre de porcelaine et de bronze doré à 9 branches style Louis XV, lustre de porcelaine à 6 branches style Empire, candélabres muraux à 2 branches style Empire, superbe lustre de cristal à 36 branches.

TAPIS ORIENTAUX: Tapis anciens et modernes provenant d'Iran, de Chine, d'Inde, d'Afghanistan, de Turquie, etc., parmi lesquels des Kerman, Isfahan, Nan, Hamadan, Tabriz, etc.

CRISTAL ET PORCELAINE: verres sur pied en cristal européen, vaisselle de jaspe Wedgwood, soupière Schumann, carafes et verres de cristal, vases et urnes Royal Vienna.

MONNAIES RARES: Dollars canadiens en argent dont un datant de 1948, pièces canadiennes en or, pièces décimales rares de choix des époques victorienne, édouardienne et georgienne, pièces américaines, pièces en or, lots pour collectionneurs.

UNE PRIME DE 10% SERA PAYABLE SUR LE PRIX DE TOUT ARTICLE ACHETÉ LORS DE NOTRE VENTE AUX ENCHÈRES. Consignations toujours acceptées. Nous gardons une commission de 15% pour toute vente de moins de 500\$ et une commission de 10% pour toute vente de plus de 500\$. Frais minimums de 25\$ par lot consignés.

ENCANS 5500 rue Paré, Montréal
EMPIRE 737-6586 737-5343

Collection d'épreuves numismatiques canadiennes 1948

Mobilier de salon victorien en noyer, 7 mcx.

Négociations: point crucial

Pourparlers intensifs hier, consultations aujourd'hui

LISA BROSSÉ

Différents syndicats se réunissent aujourd'hui pour faire le point sur les négociations et sur l'opportunité de faire la grève, au lendemain de pourparlers intensifs entre les trois centrales (CSN, CEQ et FTQ) et les représentants patronaux et gouvernementaux.

Une rencontre entre la CSN et les représentants du Conseil du Trésor était prévue à 18h00 hier pour discuter des salaires. La FTQ attendait une réponse du gouvernement à sa contre-proposition salariale déposée hier après-midi et la CEQ entend déposer sa contre-proposition aujourd'hui.

La contre-proposition de la FTQ se veut une réponse aux dernières offres gouvernementales. Son contenu n'a pas été dévoilé publiquement. M. Henri Massé, coordonnateur des négociations du secteur public pour la FTQ, a cependant indiqué que la centrale y demandait la pleine indexation des salaires.

M. Massé a précisé que la discussion d'hier à la table centrale portait sur les salaires et les différentes assurances. Au plan sectoriel, il a signalé une entente de principe pour les 5 000 employés de soutien scolaire. Les négociations « progressent bien » pour les employés de soutien de cégeps, mais les discussions sont difficiles dans le réseau des affaires sociales.

Le gouvernement a déposé jeudi à l'Assemblée nationale de nouvelles offres à ses 300 000 salariés pour 1987 et 1988 tout en laissant tomber une bonne partie de la récupération de \$100 millions qu'il exigeait d'abord. Ces offres, tout comme cel-



Les négociations vues par...

Paul Gobeil, de l'État: des résultats dans quelques heures

la faite pour 1986, sont de l'ordre de 3,5 p. cent pour chacune des deux années subséquentes. Le gouvernement offre plus aux bas salariés qui pourront recevoir des hausses allant jusqu'à 5,4 p. cent en 1987 et 4,4 p. cent en 1988.

Mme Monique Simard, vice-présidente de la CSN et responsable des négociations du secteur public, contrairement au président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, n'était pas prête à affirmer qu'il y aurait un règlement « dans quelques heures ». Certes, la proposition gouvernementale est intéressante, mais le contenu est insatisfaisant au chapitre de l'indexation et de la discrimination salariale. Il faut se rappeler que les femmes sont majoritaires dans le secteur public. « C'est loin d'être réglé. Beaucoup de dossiers nous séparent. »

Au plan sectoriel, les négociations sont particulièrement intensives du côté de la Fédération des affaires sociales depuis les dépôts respectifs cette semaine de cadres de règlement. Hier, les échanges de position se sont poursuivis sur les congés à temps partiel, les congés à traitement différé, le règlement des litiges.

Mme Simard, qui soutient que les employeurs du secteur de la santé et des services sociaux ne veulent pas



Monique Simard, de la CSN: pas dans quelques heures

démordre de leur cadre de règlement, a réitéré que la CSN maintient sa position de statu quo quant aux frais d'arbitrage. C'est-à-dire que le gouvernement, qui demande que les syndicats en assument la moitié, devra continuer à les prendre à sa charge. Chez les enseignants de cégep, a-t-elle dit, les discussions étaient beaucoup plus ardues. Les échanges, entre autres sur la tâche, ne sont pas très fructueux.

Entre-temps, des délégués des quatre fédérations du secteur public de la CSN se réunissent aujourd'hui et demain pour faire le point sur les négociations et voir, dans le cas du secteur des affaires sociales, s'il y a lieu de défier la loi 160 et de déclencher un arrêt de travail.

Hier, des employés de soutien, notamment dans les commissions scolaires, ont maintenu leur mot d'ordre d'une grève de 24 heures, pour bien faire comprendre au gouvernement que ces offres n'apportent pas

réponse à tout. Des travailleurs de traversiers, à Godbout, Baie-Comeau, Matane, Lévis, Québec et Sorrel, débrayaient hier après-midi pour protester contre la lenteur de leur négociation.

À la CEQ, une porte-parole a parlé d'impasse en ce qui a trait à la tâche. Une rencontre jeudi soir n'a rien donné, le gouvernement ne voulant pas mettre de l'argent additionnel pour résoudre le problème. Les instances syndicales de la CEQ se rencontreraient hier soir pour faire le point.

Tous les syndiqués des trois centrales, tant du secteur public que du secteur privé, sont conviés à une importante manifestation demain pour souligner leur insatisfaction avec le premier ministre Robert Bourassa et son gouvernement, un an après sa reprise du pouvoir. Le ralliement a lieu à midi au Champ-de-Mars, sur le stationnement derrière l'hôtel de ville.

Pierre Foglia



Médecines et folies douces

Les médecins sont des ânes, on ne le répétera jamais assez. Vous leur dites, j'ai mal ici docteur, si vous leur montrez à droite, ils vous disent que c'est le foie, à gauche que c'est le cœur, et au milieu y savent pas. Déshabillez-vous, tousez, dites « haaa », levez les bras, penchez-vous. Ils s'enfilent un gant de caoutchouc, et rentrent leur doigt si loin qu'on ne sait plus bien s'ils veulent vous tâter la prostate ou les amygdales. De toute façon cela ne sert à rien, le seul but de cet examen en petto, un docteur me l'a déjà avoué, c'est de retirer le gant de caoutchouc, mine de rien, sous votre nez, et en prenant un petit air dégoûté pour vous humilier. Un malade humilié est un malade soumis, qui prend son sirop et sa pilule sans poser de questions... Les médecins sont des ânes, mais ne sont pas cons. Ils savent qu'il y a de la santé de leur profession que les malades ne posent pas trop de questions...

Les médecins sont des ânes, on ne le répétera jamais assez. Bien sûr, je désigne ici les médecins de la médecine officielle, traditionnelle.

Cela n'a rien à voir, mais rien du tout, avec les aimables praticiens des médecines douces. Parlant de médecines douces, vous savez, j'espère, de quoi il retourne? Oui, oui d'homéopathie et d'acupuncture, encore qu'ils s'agisse là de pratiques un peu obsolètes. Il y a mieux. Beaucoup mieux. Avez-vous entendu parler de l'auriculothérapie? Non? De la sympathicothérapie non plus je suppose?... Je vois que vous en êtes encore aux aspirines! Laissez-moi donc vous informer puisqu'on me paie pour cela.

Mais il faut d'abord que je vous assure que je n'invente rien à mesure pour faire mon drôle. Toutes les médecines douces dont je vous parle ici, existent vraiment, elles ont leurs praticiens au Québec, et leurs patients, encore qu'à les voir s'agiter, il font plus penser aux fidèles d'une nouvelle église, qu'à des patients...

Il faut entendre, par exemple, les apôtres de l'auriculothérapie (du latin auricula: l'oreille) expliquer que notre corps est reproduit, en entier et en réduction, dans notre oreille. Les genoux, les coudes, les reins, tout est dans l'oreille. Oui oui, le machin aussi, suffit de savoir où, et avec un Q-tip, hop là!... (N'empêche que pour se pigner la prostate c'est quand même plus pratique!)

La sympathicothérapie, elle, comme son nom ne l'indique pas, avance que tous les terminaux de notre système nerveux (ou système sympathique) se trouvent dans nos narines! Oui, les narines! Non seulement je ne niais pas, mais la fille qui m'en a parlé m'a juré que c'est en sollicitant des points très précis dans son nez, que le sympathicothérapeute qui la soigne a régularisé ses menstruations!... (Il me revient tout à coup que j'ai moi-même connu, jadis, un fort sympathique thérapeute de la narine, Rocky - the Nose - Tremblay, qui soignait à peu près de la même façon, mais pas les menstruations, du moins je ne crois pas, en tout cas...)

La magnétothérapie elle, est une sorte de massage à l'aide d'aimants. Je lis, dans mes notes, que par son pôle nord l'aimant est myo-relaxant et par son pôle sud, myo-contractant... Roulez pas des yeux de même, le myo c'est le muscle en grec. Hé que vous êtes donc loin des mystères de la science. Pouvez bien être malades...

Et bien sûr, je suppose que vous n'avez jamais entendu parler non plus de l'oligothérapie? Eh bien sachez, bétiens, que c'est l'utilisation de certains métaux contre certaines maladies... Par exemple un peu de cuivre qu'on mèlera à ses nouilles, guérira de la grippe. Le cobalt est très bon contre la dépression nerveuse, le soufre fait passer l'arthrose, quant au manganèse je ne me rappelle plus contre quoi c'est efficace, mais vous pouvez essayer de retrouver ça tout seul. Quand bébé aura la scarlatine, trempez sa suce dans du manganèse, si ça marche pas, saisissez-en une couche ou deux sur les varices de mémée, de toute façon je suis à peu près certain que c'est très bon contre la rouille.

Je termine ce survol des médecines douces, avec la plus nouvelle, la plus BCG de toutes: la fasciathérapie. Il s'agit, par des massages lents et doux, faits avec amour, très important l'amour à cause de l'énergie positive, il s'agit de libérer le flux sanguin. Voyez? Il faut libérer le fascia, qui est l'endroit où la maladie prend sa source. Donc, si vous avez mal au genou, il faut vous masser le genou, c'est simple, il suffisait d'y penser. Cela dit, si vous avez le cancer de la prostate, ou le SIDA, laissez faire le masseur, voyez plutôt du côté du notaire.

En résumé, il faut garder à l'esprit, que dans le conflit qui oppose la médecine traditionnelle aux médecines douces, le recours à ces dernières est particulièrement conseillé dans les cas des maladies douces. Mettons un torticolis, un bouton sur le front, le ver solitaire, ou un hoquet passager...

Par contre, dans le cas de gangrène pulmonaire, de méningite cérébro-spinale, de choléra, de syphilis, ou même pour une simple otite, il vaut mieux consulter un médecin de médecine ordinaire.

Il faut se souvenir que les médecins de médecine ordinaire sont des ânes certes, mais des ânes qui sont allés à l'école. Ce qui n'est pas toujours le cas des praticiens de médecines douces. Je connais quelques joyeux illuminés(e)s, d'une ignorance souveraine, qui se sont baptisés médecins, et qui, même s'ils ne font pas la différence entre un rhume des foies et le tétanos, n'en distribuent pas moins, à tout à chacun, des conseils et des potions approximatives aux germes de luzerne.

Les médecins de la médecine officielle, sont des ânes. On ne le répétera jamais assez... Mais voyez comme les leçons ne servent à rien: c'est parce que cela a commencé à se savoir que d'autres se sont dit: « Pourquoi pas moi? » Pourquoi pas la fasciathérapie, l'auriculo, la magnéto, l'oligo, la bébellothérapie?... Et d'embarquer, dans leurs folies douces, toute une gang de doux tatas et de douces tatanes, qui se sont mis à boire leurs tisanes, à tendre le dos à leurs aiguilles, à payer leurs papouilles, et leurs ondes positives.

Un sondage fait par les Anglais sur toute l'Europe, indique que sept Européens sur dix pensent que les médecines douces devraient être officialisées. Jusqu'ici c'est bon...

Mais six sur dix ajoutent qu'ils croient que les médecines douces guériront mieux que l'officielle.

Qu'est-ce que vous voulez dire sinon que, certes, les médecins sont des ânes, mais que leurs malades sont encore bien plus cons...

MAIGRIR

Une ÉQUIPE

de diététistes, éducateurs physiques, animateurs, sous la responsabilité d'omnipraticiens, les docteurs Jean-Guy Boileau, M.D., M.S.C. (nutrition), et Pierre Lizotte, M.D.

C'EST BON DE MONTRÉAL 276-2573

Au plan sectoriel, les négociations sont particulièrement intensives du côté de la Fédération des affaires sociales depuis les dépôts respectifs cette semaine de cadres de règlement. Hier, les échanges de position se sont poursuivis sur les congés à temps partiel, les congés à traitement différé, le règlement des litiges.

Mme Simard, qui soutient que les employeurs du secteur de la santé et des services sociaux ne veulent pas



DÉTECTIVE PIERRE D. MASSUE

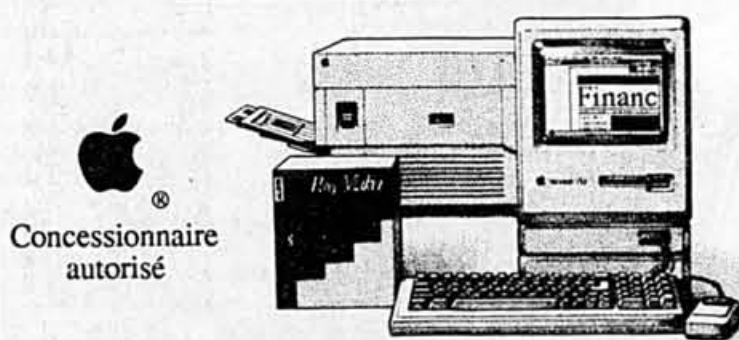
DEPUIS 1949 387-8757

• Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec - Licence par la Cité de Montréal
• Disparitions • infidélité conjugale • surveillance • divorce • preuve d'adultère
• enquêtes criminelles • fraude • extorsion • surveillance d'employés
• filature • toutes preuves pour la cour
CONFIDENTIEL - DISCRÉTION ASSURÉE

MICRO-BOUTIQUE

Le Concessionnaire Apple par excellence Au Canada

Macintosh Plus™



Concessionnaire autorisé

SPÉCIAL PROFESSEUR

JUSQU'À \$800 DE RABAIS PAR SYSTÈME
*Offre valable jusqu'au 31 décembre 1986

LA SOLUTION TOTALE POUR LES PROFESSIONNELS
Avec près de 1000 logiciels disponibles, le Macintosh™ offre une solution adaptée à vos besoins et à votre personnalité

SUPER SPÉCIAL.*

*Offre valable jusqu'au 31 décembre 1986

SYSTÈME PROFESSIONNEL:

- Macintosh plus 1 meg
- Imagerwriter II
- DATAFRAME 20 Mogs XP (2 fois plus rapide que tout autre disque dur SCSI)
- Séminaire de formation gratuit (séminaire d'introduction)
- Garantie 1 an.

---- \$ téléphonez



NOUVEAU Apple IIGS

Une symphonie de sons et de couleurs
Avec plus de 10.000 logiciels disponibles
l'Apple IIGS peut répondre à vos besoins spécifiques.

MONTRÉAL SHERBROOKE

512 Beaubien Est (514) 270-4477 2433 King Ouest (819) 564-4644

Macintosh & Imagerwriter sont des marques de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques de commerce de Apple Computer Inc.



ÉCOLE DE PEINTURE DU QUÉBEC
fondée en 1979

Permis d'enseignement du ministère de l'Éducation no 749611

COURS DE PEINTURE ET DE DESSIN

3 heures par semaine
Durée 15 semaines

Séssion d'hiver 87

Début: semaine du 12 janvier

Pour de plus amples renseignements et l'inscription,

appelez le 388-0288 du lundi au jeudi de 12h à 19h.

427, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal (sortie métro Henri-Bourassa)



ÉPARGNEZ 70%

FORT LAUDERDALE

VOL ALLER-RETOUR DÉPART 20 DÉCEMBRE (2 SEMAINES)

199\$

MONTRÉAL 284-3455

Montréal (514) 284-3455 Sherbrooke (819) 566-5595
Québec (418) 648-8888 Trois-Rivières (819) 378-2629
PERMIS DU QUÉBEC

GIGANTESQUE
VENTE D'AVANT NOËL
TAPIS PERSANS

200 TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX
DU 11 AU 24 DÉCEMBRE

% TOUTE OFFRE RAISONNABLE
SERA ACCEPTÉE

LA BORSE D'OEUVRES
D'ART DE MONTRÉAL
5487, rue Paré — 341-6333
(1 rue au nord de la
rue Jean-Talon, à
l'ouest du boul.
Decarie)

Un cadeau : les accès à l'autoroute Ville-Marie seront dégagés vendredi

L'autoroute débouchera sur Notre-Dame

PIERRE GINGRAS

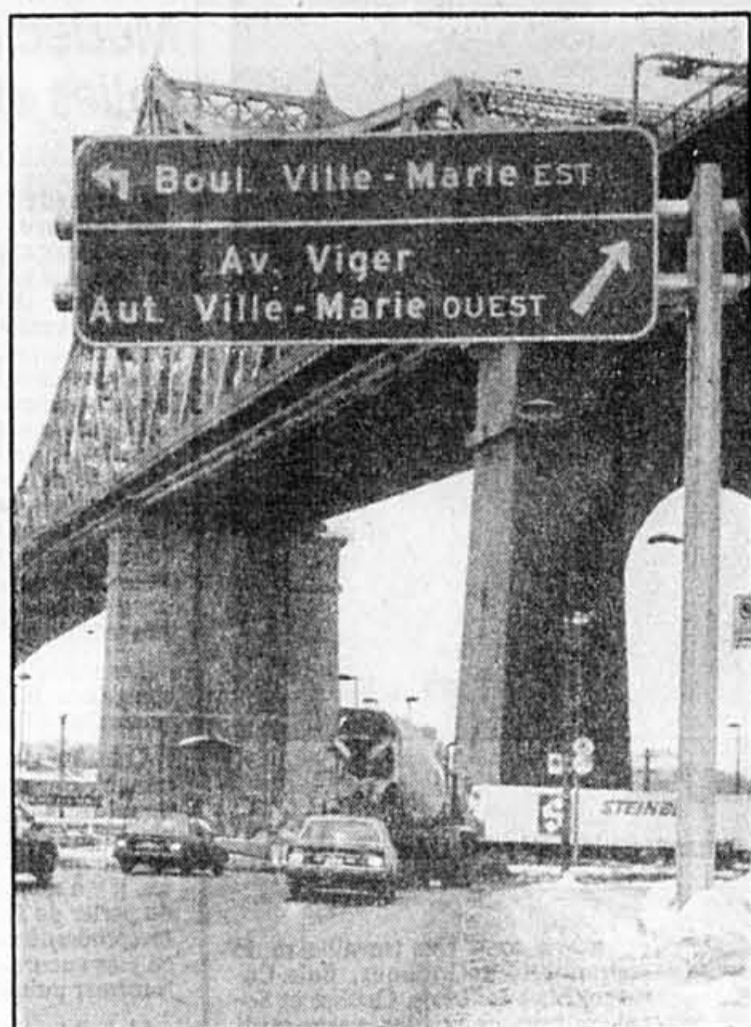
■ Enfin ! Un autre cauchemar prend fin pour les automobilistes de Montréal : les travaux de construction des voies d'accès ou de sortie de l'autoroute Ville-Marie devraient se terminer au plus tard vendredi prochain.

Selon un porte-parole du ministère des Transports, ce « cadeau de Noël » serait même offert dans la journée de jeudi si le temps est clément. C'est donc dire qu'à partir de ce moment, la voie rapide Ville-Marie en direction est sera ouverte directement sur la rue Notre-Dame alors que jusqu'à maintenant, la circulation était refoulée vers la rue Saint-Laurent ou Saint-Hubert.

On terminera donc au cours des jours qui viennent le pavage de la jonction DeLorimier-Ville-Marie. Ils s'agit de travaux temporaire puisque l'assise de béton devra être construite l'an prochain au cours de la belle saison.

Curieusement, un coup d'oeil sur les panneaux du ministère semble indiquer que la rue Notre-Dame n'existe plus, du moins à l'est de DeLorimier.

Au ministère des transports, on signale que l'autoroute Ville-Marie, vers l'est se prolonge sur le boulevard du même nom jusqu'à sept coins de rue à l'est de la rue DeLorimier, soit environ un kilomètre. C'est à cet endroit que la rue Notre-Dame commence donc officiellement mais la signalisation n'en tient pas compte. Vers l'ouest, les mêmes panneaux indiquent la direction de la rue Viger pourtant située beaucoup plus loin.



Mais où est donc passée la rue Notre-Dame ?

Même si le panneau de signalisation du ministère des Transports indique que l'on peut tourner à gauche, plusieurs automobilistes ont appris à leur dépens depuis quelques jours que cela était impossible. Ceux qui se sont fait prendre, en furent quitte pour emprunter la rue Papineau vers le nord, Dorchester vers l'est, DeLorimier vers le nord, Sainte-Catherine vers l'est et Iberville vers le sud jusqu'à la rue Notre-Dame. Une belle tournée. Heureusement la situation doit changer cette semaine. Par ailleurs, les automobilistes qui quitteront le pont Jacques-Cartier à la recherche de la rue Notre-Dame Est ne devront pas se fier au panneau. Boulevard Ville-Marie et rue Notre-Dame ne font qu'un, du moins sur une distance d'un kilomètre. Encore aurait-il fallu l'indiquer.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

Écrasé dans son jardin en prenant un bain de soleil : le coroner avise

BRIGITTE GAUVREAU

■ L'enquête du coroner concernant le décès à la fois tragique et inusité de ce citoyen de Sainte-Julie, Bruno Gardonio, mort en mai dernier après avoir reçu un bloc de pierre sur la poitrine alors qu'il prenait tranquillement un bain de soleil dans la cour de sa résidence, a débuté jeudi et se poursuivait hier.

Rappelons que ce bloc de pierre était atterri dans la cour de M. Gardonio, âgé de 33 ans, à la suite d'une opération de dynamitage effectuée par un développeur domiciliaire, dans le quartier du Domaine des Hauts-Bois, à Sainte-Julie.

Jeudi, ce sont les témoins qui oeuvraient sur le chantier qui ont défilé à la barre. Et, hier après-midi, c'était au tour des voisins et

témoins qui se trouvaient dans les environs, le jour de l'accident, à venir raconter leur version des faits.

Comme des voisins l'avaient souligné le lendemain de l'accident, il a été mentionné, jeudi et hier, du fait que la firme qui procédait au dynamitage travaillait sans « tapis » — lourd tressage de pneus qui empêche les débris de s'éparpiller lors d'opération de ce genre.

Michel Couture, technicien en génie civil qui a réalisé, pour le compte de cette entreprise, l'inspection des structures environnant le chantier, a pourtant déclaré lors de son témoignage avoir indiqué, dans le rapport qu'il a rédigé à la suite de son inspection, que l'emploi de ce type de « tapis » serait « recommandable ».

Par ailleurs, les voisins et témoins qui se trouvaient non loin du site le 26 mai dernier, jour de la mort de Bruno Gardonio, et qui ont été appelés à la barre hier ont tous soutenu que l'explosion qu'ils ont entendue ce jour-là était d'une intensité absolument inhabituelle. Et tous ont aussi affirmé ne pas se souvenir du cri de la sirène qui précède habituellement, à titre d'avertissement, ce type d'opération.

Le coroner Anne-Marie David, qui siègeait à Longueuil, avait tout d'abord prévu deux jours d'audience afin de déterminer les circonstances précises qui ont entouré l'accident. Mais en fin d'après-midi hier, il restait encore quelque six témoins à entendre. L'enquête a donc été ajournée, et reprendra les 4 et 5 février prochain.

Le Québécois Daniel Boutin a été trouvé coupable d'homicide dans l'état de New York

Associated Press
BALLSTON SPA, New York

■ Un jury de la Cour du comté de Saratoga a trouvé coupable d'homicide par négligence criminelle, vendredi, le Québécois Daniel Boutin, 23 ans, de Danville.

Le jury a délibéré durant 17 heures, à l'issue d'un procès qui a duré 10 jours, avant de rendre son verdict. La sentence sera prononcée le 28 janvier prochain.

Il a été démontré, au cours du procès, qu'un autre camionneur du Québec, Yvan Lemieux, 47 ans, de L'Acadie, était tombé en panne sur la route 87, le 26 novembre 1985, et qu'il était monté dans une voiture de police, qui s'était garée à l'arrière du camion.

L'agent Thomas Hudson, 41 ans, de Saratoga Springs, avait alors fait fonctionner son gyrophare et il était à rédiger son rapport quand le camion de Boutin avait percuté la voiture et tué les deux hommes.

L'avocat de la défense, Me David Pentkowski, a tenu plu-

tôt le policier responsable de cet accident, puisqu'il n'avait pas installé des torches, à l'arrière de son véhicule, pour bien indiquer sa présence.

Ce à quoi l'avocat de la poursuite, Me David Wait, a répli-

qué que d'autres automobilistes étaient passés par là, à ce moment, et avaient, eux, pu éviter un accident.

Daniel Boutin a été libéré sous un cautionnement de \$15,000.

Discrimination : la GRC est prise à partie

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La Gendarmerie royale du Canada fait montre de discrimination à l'égard des Canadiens non-blancs en leur demandant une preuve de citoyenneté et de lieu de naissance, a statué le Tribunal canadien des droits de la personne, qui a ordonné à la GRC de mettre fin à cette pratique.

Selon le tribunal, la preuve a démontré que les agents de la

GRC, en vertu de la Loi sur l'immigration, demandaient de façon routinière aux membres de minorités visibles ou aux personnes ayant un accent, lorsqu'ils les interpellaient pour infraction au code de la route, s'ils étaient citoyens canadiens.

Dans une décision qui a été rendue publique vendredi, le tribunal ordonne au Commissaire de la GRC Robert Simmonds d'émettre une directive à l'intention de tous les agents afin qu'ils cessent cette pratique.

OFFRE SPÉCIALE DE NOËL DU MANUFACTURIER



Super XT

RAM 640 Kb
2 lecteurs de disque «Floppy»
Clavier 5150
Carte pour graphiques couleurs
Moniteur

Sortie parallèle
Sortie pour série
Sortie pour jeux
Horloge-calendrier
Garantie Xerox

OFFRE SPÉCIALE
IMPRIMANTE
Roland 1011
et câble
295\$
(avec achat de système)

1 395\$



COMPATIBLE IBM® EXPANSION DU SYSTÈME (ajouter au montant ci-dessus)

Clavier «Turbo Motherboard» 3/4 Mh 45\$
Disque rigide 20 Mb / 1 «Floppy» 695\$
Moniteur couleur 395\$
Clavier 5151 45\$
Carte monographique avec moniteur TTL 95\$
Carte EGA avec moniteur couleur à haute résolution 795\$

GARANTIE XEROX sur tous les ordinateurs COR-BIT 12 mois

ATTENDU DEPUIS LONGTEMPS le COR-BIT TURBO AT

Clavier «Turbo Motherboard» 6 / 8 Mhz
Lecteur de disque «Floppy» 1.2 Mb avec contrôleur
Carte Mono graphique avec moniteur TTL
Sortie parallèle, horloge / calendrier
Garantie Xerox

2 995\$

EXPANSION DU SYSTÈME (ajouter au prix ci-dessus)

Second lecteur de disque «Floppy» (360 Kb) 175\$
Carte EGA avec moniteur couleur à haute résolution 795\$
Disque rigide 20 Mb à haute vitesse 525\$

Industries Ordinateurs  Cor-Bit Ltée

1442 Sauvé ouest
Centre Sauvé, L'Acadie
336-9393

Arundel 23
Mart A, Place Bonaventure
871-0127

Ensemble également offert chez MTA
126 boul. Taschereau, Greenfield Park
672-2444

SHIKOKU BONSAI

Probablement la façon la plus originale de dire Joyeux Noël

NOUS GARDERONS LE SECRET!

Achetez un bonsai maintenant et nous vous le garderons jusqu'à Noël.

Venez découvrir le plus vaste choix de bonsais authentiques au Canada.

Nos artistes sont formés au Japon et sont seule en mesure d'offrir la meilleure qualité et le meilleur service après-vente GRATUIT.

À Noël, soyez avant-gardiste et offrez un cadeau inoubliable.

A partir de 35\$



Ouvert samedi 12 h à 18 h, dimanche 13 h à 17 h, lundi-vendredi 12 h à 18 h.



\$500 DE RABAIS SUR TOUT BONSAI AVEC CETTE ANNONCE

768, rue St-Paul à l'ouest de McGill 866-0314

SOLDE DIMANCHE 111 ouest, Chabanel, SALLE 405

PANTALONS pour hommes et dames **5\$**

VESTES EN DENIM peau de mouton Ord. 70* **SOLDE 20\$**

COMPLETS 3 PIÈCES pour hommes **80\$**

ROBES pour dames Ord. 125* **SOLDE 15\$**

UN MILLIER DE JEANS à Récital, Jordache, Sergio V., Santana **5\$ et plus**



SOLDE A TOUT CASSER Vestes Santana Ord. 100* Maintenant **99\$**

VASTE CHOIX DE JEANS, PANTALONS, JUPES ET CORSAGES À COMPTER DE 5\$

Ouvert dimanche de 11 h à 16 h



PENELOPE

BIJOUX, MONTRES
CARREFOUR LAVAL

Offrir l'exclusivité!



ENSEMBLE DEUX TONS Argent et vermeil avec zirconia Importation exclusive de Penelope

T Ê T E S D ' A F F I C H E



Guy Pinard

Bourse Goodyear pour les étudiants

L'organisme Jeunes conducteurs du Canada et la société Goodyear organisent conjointement un concours pour l'obtention d'une bourse d'études au remboursement des frais de trois années universitaires, plus \$500 pour les livres. Ce concours s'adresse à tous les étudiants de 4^e et 5^e années du Secondaire et du cégep. La date limite d'inscription a été fixée au 15 mai 1987. Pour informations: (514) 523-3143.

AU GÉNÉRIQUE

Le Dr Paul David, fondateur de l'Institut de cardiologie de Montréal, dédicacera son oeuvre *Docteur Paul David*, lancée aux éditions Laporte aujourd'hui, de 14 h à 16 h, à la librairie Hermès, 1120, avenue Laurier ouest, à Outremont.

René Blouin propose à sa galerie du 372, rue Sainte-Catherine ouest, l'exposition *Oeuvres excentrées*, composée d'oeuvres d'une vingtaine d'artistes, dont Melvin Charney. L'exposition commence aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 17 janvier.

Johanne Verdon lance demain, à 14 h, au local de l'association Monovie, au 1161, boulevard Henri-Bourassa est, un livre de conte à l'intention des enfants.

Lise Bacon, vice-première ministre du Québec et ministre des

Affaires culturelles, et Flora MacDonald, ministre des Communications du Canada, seront les présidents d'honneur de l'ouverture officielle du Centre des arts contemporains, lundi, à 18 h 30, au 4247, Saint-Dominique. Administré par une corporation présidée par Dominique Rolland, le centre est installé dans l'ex-caserne de pompiers n° 14.

1986 après Jésus-Christ. Tel sera le thème de la prochaine soirée Relations, présentée lundi, à 19 h 30, à la maison Bellarmin, avec la participation du théologien Gregory Baum, de l'université McGill, d'Albert Beaudry, directeur de la revue Relations, et de Johanne Menard, journaliste.

François Laramée, rédacteur en chef du *Courrier du sud*, à Longueuil, a obtenu un troisième mandat à la présidence du Cercle de presse de la région sud. Claude Menard, vice-président; Ginette Claude-Perron, trésorier; Richard Nault, secrétaire;



Youppi et le cancer

Le Dr Jacques Cantin, nouveau président de la division du Québec de la Société canadienne du cancer accueillait récemment Louise-Josée Mondoux, présidente de la journée de la Jonquille, et la mascotte Youppi, dépêchée par le nouveau président des Expos, Claude R. Brochu, qui sera président d'honneur de la campagne de souscription de 1987.

et Paul Laplante, directeur, complètent le bureau de direction.

L'Orchestre symphonique de Trois-Rivières a fixé au vendredi 19 décembre la date limite pour la mise à la poste de l'inscription au troisième concours de l'OSTR. Ce concours est ouvert à tous les étudiants en musique du Québec à la condition qu'ils résident et étudient au Québec. Pour informations: Renee Lajoie St-Cyr, (819) 373-3340.

Terence Reid, vice-président et administrateur de Wood Gundy, et André Saumier, ex-président de la Bourse de Montréal, dévoileront les détails du projet de Wood Gundy de verser à des oeuvres de charité les commissions de courtage accumulées au cours de la journée du 18 décembre lors d'une conférence de presse qui aura lieu le mardi 16 décembre, à midi, aux bureaux de Wood Gundy.

Sédiments, publication annuelle des Éditions Hurtubise HMH et de l'UQAM, sera lancée le mardi 16 décembre, à 17 h, à la galerie UQAM JR120. Cette publication a été préparée par Georges Leroux et Michel van Schendel.

l'hôtel Hilton Bonaventure. Le premier spectacle sera présenté à 19 h et le deuxième à 21 h. Pour réservations et informations: (514) 284-1849.

Gervaise Boucher et Luc LaCroix prononceront une conférence sur le thème *Connaitre ses atouts*, le mardi 16 décembre, à 20 h, au Holiday Inn de la Place Dupuis. Cette conférence est présentée sous l'égide de « Spirale-Amitié ». Pour informations: (514) 932-4908.

Jean Coutu sera le présentateur d'un concert de chants de Noël mettant en vedette l'ensemble Arts Québec, l'organiste Rachel Laurin et le ténor Paul Trepanier, le mardi 16 décembre, à 20 h, en l'église Saint-Stanislas.

La date limite d'inscription des prix Manning a été fixée au 27 février 1987. Ces prix, un de \$75 000 et deux de \$25 000, ont pour objectif d'encourager et de reconnaître l'innovation au Canada. Le comité de sélection



Branko Ladanyi, spécialiste en ingénierie nordique de l'École Polytechnique, a mérité le prestigieux prix E. De-Beer, conféré tous les quatre ans à un éminent spécialiste en mécanique des sols et en mécanique des roches.

La mode printemps-été 87 d'une trentaine de créateurs québécois sera lancée lors d'un spectacle exceptionnel qui aura lieu le mardi 16 décembre à

Vacances

La période des fêtes et les vacances d'hiver qui suivront bouleverseront l'horaire de cette chronique, qui ne paraîtra pas le jeudi 25 décembre, puis pendant la période allant du 30 décembre au 15 janvier. «Têtes d'affiche» sera de retour le samedi 17 janvier.

Les lecteurs désireux de communiquer des informations au sujet d'événements qui se dérouleront pendant cette période sont donc avisés de faire parvenir au titulaire tous les renseignements pertinents dans les plus brefs délais possibles. Prière de ne pas trop se fier aux postes, car le courrier en retard est plus volumineux à cette période de l'année.

comprend cinq membres, dont le Dr Claire Laberge-Nadeau, professeur à l'Université de Montréal. Pour informations: Frank G. Stewart, (403) 266-7571.

La société Radio-Canada a commencé à accepter les textes pour son Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques. Dans la catégorie «60 minutes», le premier prix est de \$2 500, et il est de \$1 500 dans la catégorie «30 minutes». Dans les deux cas, le gagnant touchera en sus le cachet de diffusion. Les manuscrits seront acceptés jusqu'au 28 février 1987. Pour informations: (514) 285-2143.

La succursale de la rue Somers de la Société des alcools du Québec propose une exposition d'huiles d'Helene D'arcy, du 15 décembre 1986 au 3 janvier 1987.

A DEMAIN



Une Chambre active

Nicole B. Desrochers est devenue récemment le 2 000^e membre de la Chambre de commerce de la Rive-Sud. Elle se retrouve en compagnie de René Bollard (à gauche), vice-président de la Chambre, et de Jean-Marc Drolet, président du comité du blitz de recrutement.

Petit train... ne va pas toujours loin

Andre Cote, qui est actuellement surveillant du métro, à la section des trains, a conduit la toute première rame de métro à rouler dans les tunnels montréalais. Responsable du premier essai du métro, M. Côté devait se rendre de la station Crémazie à la station Mont-Royal, mais il dut immobiliser la rame tout juste à la sortie de la station Crémazie, à cause d'un problème d'aiguillage. Comme le rappelait récemment M. Côté au journal d'entreprise *Promenade*, la tâche n'était pas facile à l'époque pour les conducteurs; il faisait noir dans le tunnel, la chaleur était suffoquante, et les opérateurs devaient être très vigilants, car les rames n'étaient pas dotées de pilote automatique.



Une nouvelle mariée gagne un super gros lot à Las Vegas

Son mari veut ouvrir une concession d'automobiles

UPI LAS VEGAS

La gagnante du plus important gros lot jamais obtenu dans une machine à sous de Las Vegas a conservé un parfait sang-froid quand elle a vu les trois barres horizontales sur la même ligne horizontale du « Million Dollar Baby ».

La dame qui vient du Michigan et qu'on croit être une nouvelle mariée a gagné \$2 599 552 au casino du Caesar's Palace. Elle a toutefois demandé aux autorités du casino de taire son identité, du moins pour le moment.

Elle avait perdu quelque \$20 jeudi soir quand elle a remis \$3 supplémentaires dans la machine. Cette fois-là fut la bonne.

« La dame venait de se marier et était ici en voyage de noces, a révélé un joueur qui venait à pei-

ne de quitter la machine quand la dame s'y est installée. C'était une orientale qui approchait de la trentaine. Elle a semblé très calme ».

Un autre joueur ajoutait: « Les gens se sont vite agglutinés autour d'elle et les gardes de sécurité ont dû les éloigner. »

Selon lui, la dame « était en état de choc ». Son mari, un vendeur d'automobiles, a déclaré: « J'ai toujours rêvé d'ouvrir ma propre concession automobile. Je pense qu'une partie de l'argent servira à cela. »

La machine a toutefois dû être inspectée par des représentants de l'État avant que le gain ne soit officialisé.

En août dernier, une technicienne médicale de la Californie avait arraché au « Million Dollar Baby » une somme de \$1 065 358. C'est toutefois à Lake Tahoe, au Nevada, que le plus important gros lot de l'histoire a été gagné. Une institutrice de San Francisco avait enlevé en juillet dernier \$3 041 864.

L'impôt sur le revenu ressort aussi gagnant de l'aventure puisqu'il prendra une grosse bouchée des nouveaux avoirs de la millionnaire.

G. Tonino
TAILLEUR
La maison qui vous garantit un chic irréprochable.
6282, rue Saint-Hubert
272-3172

MICRO-XT

IBM* PC-XT COMPATIBLE

IMPRIMANTE EPSON®
Home Writer

PRIX RÉGULIER 449 \$

295 \$

● **Mémoire:**
RAM: 640 Ko
ROM: 32 Ko

● **Unité de disque:**
2 lecteurs de disques double densité 360 Ko chaque.

● **Moniteur:**
haute résolution

● **Clavier:**
5151, 5150 ou type AT

● **Option:**
— disque rigide 25MO SEAGATE **595 \$**
— disque rigide 10MO **395 \$**

● **Interfaces:**
— Carte vidéo: monochrome ou carte couleur haute résolution
— Sortie série et parallèle pour l'imprimante
— Interface série RS-232
— Horloge-calendrier
— 8 fentes d'expansion
— Turbos inclus

VENTE - SERVICE
Garantie complète

CENTRE DE L'ORDINATEUR
... "C'est extra ordinateur"

203, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval

835, Décarie, Ville St-Laurent

663-6719
747-7033

DEPUIS QU'YVONNE ET GÉRARD UTILISENT LES ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE ILS VENDENT RAPIDEMENT!

POUR VENDRE VITE VITE VITE IL NOUS FAUT LA PRESSE, HEIN GÉRARD!

QUAIS QUAIS!

285-7111
LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse

Si vous désirez d'abord un conseil...

VIDEASON

GAGNEZ
un magnétoscope ELECTROHOME
HQ VHS d'une valeur de **500 \$**
Tous les détails chez Video Son
Date limite du tirage: le 10 décembre 1986

MAINTENANT 2 ADRESSES:
4137, RUE AMIENS, MONTRÉAL-NORD
2700, BOUL. DE LA CONCORDE, LAVAL

323-9696
669-4148

Jusqu'à 36 mois pour payer
Mise de côté acceptée

VCR 2 ANS DE GARANTIE
OFFRE DE DURÉE LIMITÉE!
NOV. DÉC. 1986

Récepteur stéréo de 26 pouces avec M.T.S., base incluse, modèle 63CE03

avec télécommande unifiée vidéo-télé

SUPER PRIX EN MAGASIN
date limite: le samedi 13 décembre 1986

AVIS: Les photos peuvent différer des produits en vente. FINANCEMENT sujet à l'approbation du garant de crédit.

Québec accuse Ottawa d'avoir renié son engagement en matière de péréquation

Ottawa étalera sur deux ans les \$175 millions qu'il s'était engagé à fournir chaque année pendant cinq ans

DENIS LEBARDE
de la Presse Canadienne
TORONTO

Le gouvernement fédéral a soulevé hier la colère du Québec et des cinq provinces qui reçoivent des paiements de péréquation en étalant, sur deux ans, les quelque \$175 millions d'une aide supplémentaire que les provinces prévoient annuellement.

Sortant furieux de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, le ministre québécois Gérard D. Lévesque a accusé le gouvernement fédéral d'avoir renié son engagement de donner \$175 millions de plus, chaque année et pendant cinq ans, en paiements de péréquation. Cette promesse, déjà jugée insuffisante par les provinces, était diminuée hier d'une tranche de \$175 millions.

Québec, à la suite de la décision fédérale, s'estime privé d'approximativement \$25 millions « d'une aide qu'on pensait acquise », de préciser M. Lévesque.

« Nous sommes profondément déçus de la situation », a déclaré fulminant le ministre Lévesque, qui a qualifié de « très dure surprise » la volte-face fédérale.

Reunie pour débattre avant tout de réforme fiscale, la conférence des ministres des Finances avait repoussé au seul dîner le dossier pourtant contentieux de la péréquation.

Avec sa décision, Ottawa vient de mettre un terme à la dispute quant aux accords fiscaux: devant se dépêcher de déposer un projet de loi pour prolonger pour cinq ans ces ententes (échues fin mars prochain), le gouvernement a choisi de ne pas attendre l'assentiment des provinces.

Transition

Affirmant qu'Ottawa avait besoin d'une période de transition, le ministre des Finances Michael Wilson a fait savoir hier que, pour les deux premières années des accords quinquennaux, le gouvernement réduira de moitié

les \$175 millions supplémentaires annuels promis, fin octobre, à Edmonton.

« J'avais dit alors qu'il s'agissait d'une proposition de fonctionnaires. Elle devait être étudiée par les ministres. Il n'y a pas eu de consensus, je n'avais alors rien à ramener à mes collègues (du cabinet fédéral) », a expliqué par la suite M. Wilson.

« Cette transition est une façon équitable de régler. Ces sommes sont en surplus d'un fonds qui croît déjà de 5 à 6 p. cent par année », a rappelé le ministre Wilson, soulignant les « très sérieuses pressions » que fait actuellement subir le déficit sur les coffres fédéraux.

Ce surplus avait été promis pour calmer les doléances des six provinces qui, moins bien nanties, reçoivent au total \$5,5 milliards par année de péréquation d'Ottawa. « Déjà les \$175 millions pour six provinces, c'était absolument insuffisant », a rétorqué le ministre québécois. Québec réclamait \$50 millions de plus pour hausser cette aide supplémentaire à \$225 millions par année.

« On ne veut pas dire qu'on a été dupé, mais tout le monde a été choqué, il n'y avait pas eu d'indications à l'avance (de cette décision) », d'observer de son côté le trésorier de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Gerald Clements.

« Tout le pays éprouve des problèmes financiers. Ottawa a des décisions très difficiles à prendre », a-t-il ajouté.

Pour le ministre terre-neuvien, le Dr John Collins, le geste d'Ottawa est « très sérieux » et coûtera environ \$10 millions à sa province. « Nous voulons que le fédéral ne ferme pas les livres pour l'an prochain », a-t-il dit.

Recul définitif

« C'est un recul définitif pour nous qui déjà avons eu à subir des coupures sur les transferts destinés à l'éducation post-secondaire et aux soins de santé », a renchéri M. Lévesque, se refusant toutefois à chiffrer le manque à gagner du Québec.



Déçu de la position d'Ottawa, le ministre des Finances du Québec, Gérard D. Lévesque, a expliqué son point de vue à son homologue fédéral Michael Wilson durant une pause, hier, à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui se tenait à Toronto.

PHOTO CP

Par la suite, des hauts fonctionnaires québécois ont établi que le Québec recevra \$25 millions de moins que prévus, à la suite de la décision fédérale d'hier.

Le gouvernement québécois, qui reçoit environ 52 p. cent de l'enveloppe totale de \$5,5 milliards, s'insurgeait de ne recevoir que 30 p. cent des \$175 millions, soit environ \$50 millions. Avec la « période de transition », Québec ne recevra finalement que \$25 millions de l'augmentation promise en octobre, selon un fonctionnaire québécois.

« Dans les circonstances, je ne pourrais sûrement pas dire que je suis satisfait de ce qui s'est passé ici aujourd'hui dans ce dossier », a déclaré le ministre Lévesque.

Lorsqu'on lui demande pourquoi il n'a pas décidé de quitter la conférence pour marquer son dépit, M. Lévesque rétorque qu'il « est de mon devoir de rester »

pour assister aux discussions sur la réforme fiscale.

Le gouvernement fédéral a profité de la réunion pour exposer, de façon préliminaire, ses objectifs quant à la réforme de la fiscalité. « C'était exploratoire, pas de gestes concrets sont à prévoir pour le début de l'an prochain », d'observer M. Lévesque.

« Toute réforme fiscale devra laisser intactes les recettes provinciales; c'est une condition sine qua non », a dit le ministre québécois.

De son côté, le trésorier ontarien Robert Nixon a soutenu qu'il tardait à sa province de voir Ottawa poser un geste en ce sens.

« Nous ne pouvons nous permettre de laisser émigrer nos gens les plus brillants et les plus efficaces », lance-t-il. La réforme fiscale déjà fort avancée aux États-Unis risque d'attirer plusieurs Canadiens, alléchés par les réductions d'impôt, estime-t-il.

Les péquistes tentent de mettre du diachylon au projet de loi 142

Ils ont présenté dix amendements que le gouvernement qualifie de mesures dilatoires

MARIO ROY
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement a décidé hier soir d'utiliser une motion de clôture afin de mettre fin à l'étude détaillée du projet de loi 142. La motion sera débattue lundi et après son adoption, le projet de loi devra franchir les étapes de la prise en considération du rapport de la commission parlementaire. Viendra ensuite le débat en troisième lecture.

L'opposition péquiste, on le sait s'est engagée à tout mettre en oeuvre pour empêcher l'adoption du projet de loi avant les Fêtes.

Hier, par exemple, le Parti québécois a contre-attaqué de deux façons en proposant des amendements au projet de loi 142, et en évoquant les difficultés qu'éprouvent toujours les francophones à être traités dans leur langue dans les institutions anglophones.

Trois ministres libéraux ont d'autre part clairement manifesté leur exaspération devant la tournure des événements. Parmi eux, le leader parlementaire, Michel Gratton, a raillé les péquistes en les qualifiant de « croisés de la langue ».

Pendant ce temps, l'étude en commission s'est poursuivie à pas de tortue, et la possibilité d'une motion de clôture - le baillon - a commencé à être évoquée dans les corridors du Parlement.

Quoi qu'il en soit, le chef de l'Opposition, Pierre Marc Johnson, a « essayé de mettre au moins un diachylon sur la passoire que constitue le projet de loi 142 » en proposant dix amendements au texte législatif assurant les services sociaux et de santé, en anglais, à toute personne d'expression anglaise.

Essentiellement, ces amendements:

- introduisent la notion plus restrictive de « communauté de langue anglaise » en lieu et place du libellé actuel traitant de « toute personne d'expression anglaise »;
- réduisent la discrétion ministérielle prévue au projet de loi en la remplaçant par un contrôle parlementaire de son application;
- prévoient le développement (et au pire, l'impossibilité de réduction) des services offerts aux allophones, dans leur langue, dans les institutions francophones;
- balisent la possibilité de recourir abusivement au pouvoir

judiciaire pour faire appliquer la loi.

Ce dernier point constitue l'une des grandes craintes de M. Johnson, qui soutient que, dans sa forme actuelle, le projet de loi 142 « va provoquer une judiciarisation du système, et ce sont les tribunaux qui, ultimement, vont être appelés à décider de la répartition des ressources entre les diverses institutions ».

Comme pour confirmer cette appréhension, un éditorial du quotidien de la minorité anglophone, *The Gazette*, constatait, hier, que « le projet de loi va donner des droits aux anglophones et il leur appartiendra de les exercer. Si les institutions anglophones se retrouvent dans l'impossibilité de remplir leur mandat, la loi devra être contestée ».

Le chef péquiste a conclu: « Nos amendements constituent un pis-aller. Nous voterons quand même contre le projet de loi en troisième lecture. Nous reconnaissons les droits historiques de la communauté anglophone, mais le projet de loi 142 ne constitue pas le bon véhicule pour les reconnaître et les protéger ».

En Chambre, le Parti québécois a attaqué sur un autre front en interrogeant le gouvernement sur les problèmes que les francophones rencontrent toujours dans les institutions anglophones.

« Je pense que, face à celle qui a le souci de légiférer pour la qualité des services aux anglophones, il est légitime pour nous de se préoccuper un tant soit peu de la majorité francophone! », a lancé le leader parlementaire péquiste, Guy Chevrette.

« Faudra-t-il d'autres St-Mary's? », a résumé le député de Mercier, Gerald Godin, qui faisait allusion aux poursuites entreprises en 1983 contre cet hôpital en raison de la faiblesse de ses services en français. Il a ajouté: « La ministre peut-elle faire un relevé des postes obligatoirement bilingues dans les hôpitaux anglophones de Montréal? »

« J'ai, au moins à trois reprises, donné l'assurance que tous les hôpitaux et établissements de santé et de services sociaux doivent se conformer à la Charte de la langue française. Je veux assurer l'opposition que je vais demander de faire la vérification demandée par le député de Mercier », s'est défendu la ministre de la Santé et des services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux.

La ministre responsable de la Loi 101, Lise Bacon, a ajouté que « à plusieurs reprises, l'Office de la langue française a fait des pressions sur les hôpitaux anglophones pour fournir des services aux francophones ».

Alliance Québec dénonce les commerçants qui n'affichent qu'en langue anglaise

Le groupe Alliance Québec réitère aujourd'hui dans une déclaration publiée dans le quotidien *The Gazette* sa position concernant la langue d'affichage, soit que toutes les affiches commerciales doivent être d'abord rédigées en français, mais en y permettant aussi l'usage d'une autre langue, au choix du marchand.

Cette déclaration, dont la publication a été payée par les 200 représentants de la communauté anglophone qui l'ont signée, invite les Québécois de langue anglaise au dialogue. « Nous n'appuyons pas ces commerçants, peu

Premier témoignage d'appui des Anglo-Montréalais à la langue de la majorité

nombreux soient-ils, qui continuent d'afficher en anglais seulement, lit-on dans le texte. Leur attitude mine le progrès accompli difficilement par plusieurs personnes en matière de compréhension et de respect mutuel. Nous les prions (we urge them) d'assumer leur part de responsabilités que nous partageons tous, celle de préserver le caractère unique du Québec ».

Alliance Québec signale que les vigoureux débats des dernières années sur l'avenir de la société québécoise ont permis aux Québécois anglophones et francophones de s'apprécier mutuellement.

Le président de l'organisme, M. Michael Golbloom, a souligné hier, par voie de communiqué, que les sondages avaient démontré que 76 p. cent des Québécois francophones étaient favorables

au droit d'inclure d'autres langues sur les affiches commerciales dans la mesure où la présence du français est assurée. Selon lui, seulement 1 p. cent des Québécois d'expression anglaise favorisent l'affichage unilingue anglais.

« Nous continuerons de promouvoir une vision de la société québécoise où l'on pourra assurer la protection et la promotion de la langue et de la culture françaises tout en veillant à ce que l'ensemble des Québécois se sentent ici chez eux quelle que soit leur origine linguistique ou culturelle », a déclaré M. Golbloom.

Yves Blais, le proluxe député de l'Assemblée nationale

MARIO ROY
du bureau de LA PRESSE
QUÉBEC

Chacun a sa petite spécialité. Chaque ministre a la sienne, bien sûr, en plus du fief naturel que l'un et l'autre se découpe à sa façon.

Le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque, a presque le monopole du sourire et de l'amabilité; le président du Conseil du trésor, Paul Gobeil, celui de l'optimisme; le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, fait dans l'humour à la fois raffiné et bon enfant.

Les membres de l'Opposition péquiste ont aussi leurs dossiers, leurs compétences et leurs traits de caractère. Le député de Lévis, Jean Garon, est réputé pour ses interventions hilarantes et emportées; le leader en Chambre, Guy Chevrette, pour ses « r » qui roulent et ses bryuantes colères; le député de Duplessis, Denis Perron, pour ses « avions à moteurs », selon l'expression inusitée qu'il a un jour employée en Chambre...

Mais qui, parmi les députés des deux côtés de la Chambre, remporterait de loin le trophée du plus increvable orateur? Qui est le spécialiste du discours interminable? Et qui peut parler ainsi pendant des heures sur n'importe quoi, à dix minutes d'avis, n'importe où et à n'importe quel moment? Cela sans faire tomber tout son auditoire dans un sommeil profond? Qui?

Le député péquiste de Terrebonne, Yves Blais, 54 ans, qui aime à se dire grand ami de Gilles Vigneault, qui est lui-même poète à ses heures, et qui est considéré par tous ses collègues avec la sympathie amusée que l'on réserve aux êtres en même temps indispensables et un peu fantasques.

« Si on devait relire tout ce qui s'est dit en commission parlementaire, on tomberait endormi dans le cas du député de X (ce ne serait tout de même pas gentil de le nommer...), et on se réveil-

Parmi les « spécialistes » du Salon de la race, il est le seul qui puisse parler pendant des heures sur n'importe quel sujet

lerait en riant dans le cas du député de Terrebonne! », dit le ministre des Affaires municipales, André Bourbeau.

En période de fin de session, où il est presque de rigueur pour l'Opposition de recourir, sur au moins un ou deux projets de loi, à l'obstruction systématique - version modifiée du bon vieux filibuster -, un tel homme n'a pas de prix.

Quelqu'un doit tenir le temps, il le tient. L'après-midi, le soir, la nuit s'il le faut, il tient le temps.

Yves Blais va utiliser son talent d'une commission parlementaire à l'autre, de la salle La Fontaine au Salon rouge en passant par la salle Papineau.

À cet endroit, où siège la commission parlementaire étudiant le projet de loi 142, Yves Blais relève « la visite un peu cavernueuse du leader du gouvernement: il est entré ici le pas lourd et lent, le front plissé de sillons interrogatifs, l'oeil inquiet... On sent qu'au gouvernement, le socle fendille et vacille: votre projet va tomber, va s'engouffrer!

« Regardez les journaux! Bien que, pour ce gouvernement qui ne travaille que le soir, il devrait y avoir des soirées, monsieur le président! Voilà, je regrette que mon temps soit écoulé... »

La soirée n'est quand même pas terminée. Yves Blais traverse le vestibule de l'édifice de l'Assemblée nationale, monte l'escalier conduisant à la salle à manger du Parlementaire, escalade une autre volée de marches, pousse la lourde porte de chêne et s'installe derrière son pupitre du Salon bleu.



Le député péquiste de Terrebonne, Yves Blais

Il vide un verre d'eau et il poursuit, à l'intention des amis d'en face:

« On a beau dire ce qu'on voudra, il faut qu'on regarde les réalisations de l'ancien gouvernement. Son bilan, je pourrais en parler, monsieur le président, et je suis persuadé, à votre regard intensif qui se dirige vers moi, que je pourrais en parler pendant 22 ou 23 heures, le sourire aux lèvres! »

Il est question d'habitation, et le ministre Bourbeau fait face au bouillant député de Terrebonne.

« Le ministre, qui est depuis un an au gouvernement, est sensé avoir la fougue du néophyte, l'espoir de la bataille et de la réussite. Où est-elle tombée, cette fougue. En décrépitude? Vous n'êtes pas un porteur d'oriflamme et de gros salaire: vous êtes un porteur de responsabilités... Et on ne laisse pas choir les responsabilités comme pomme trop mûre à l'automne, non, on les savoure jusqu'à la lie même si on frappe parfois un pépin. »

« Mais quand la fierté a passé, je crois que ces gens étaient dans une barrique quelconque à regarder la venue de Diogène et de son fanal même si la lumière n'était pas très forte... »

« Le ministre me regarde et il a l'air tout ébahi. Mais quand on veut quelque chose, on ne laisse pas tomber la charrie. Ce n'est pas en abandonnant les manchons de la charrie et en vendant son boeuf que l'on récolte des carottes!

« Monsieur le ministre, je vous souhaite à la veille des Fêtes ce cadeau: que dans un réveil brutal, un tremblement de terre vous brasse un peu et vous fasse dire: mais que fais-je? Où vais-je? Et, en lisant le projet de loi: que lisais-je? D'où sors-je? Où me dirigeais-je? Que télétypais-je? Qu'ouïs-je? Qu'entends-je?... »

« Que le ministre ne laisse pas choir ses responsabilités une à une comme des boules qui tombent en bas d'un arbre de Noël... Monsieur le président, je vous souhaite quand même un joyeux Noël! »

Il est 22 heures 52. Cheveux en bataille, Yves Blais se rassoie et ramène un peu d'ordre sur son pupitre.

Il laisse la place à un collègue qui va à son tour tenir le temps, dans cette enceinte où il faut désormais combattre à la fois le sommeil et la distraction causée par un chasse-neige qui, à coups de chevaux-vapeur et de décibels, dégage les entrées conduisant à l'Hôtel du gouvernement.

Il appartiendra au député de décider de la priorité des travaux routiers locaux

Le rapport Vallières est bien accueilli par tous les députés

Presse Canadienne
QUÉBEC

Il appartient au député de décider de la priorité des travaux routiers locaux, affirme le rapport du comité Vallières, rendu public hier à Québec.

Le comité Vallières a été formé en juin par le ministre des Transports Marc-Yvan Côté pour étudier les moyens d'améliorer les actions du ministère. Une de ses 26 recommandations dit:

« Le comité estime qu'il appartient au député d'harmoniser les intérêts des municipalités locales relativement aux améliorations du réseau local. »

La mesure avait été annoncée le 9 novembre, à Asbestos, par le ministre Côté, sous forme de décision et elle a été bien accueillie par les députés, même ceux de l'opposition.

« La responsabilité de décider de l'ordre d'exécution des travaux routiers dans un comté reviendra dorénavant au député de cette circonscription. » M. Côté avait expliqué:

« Les chefs divisionnaires des bureaux de district du ministère des Transports ne décideront plus de la priorité des travaux à exécuter dans un comté. Cette responsabilité reviendra dorénavant au député qui devra faire des choix avec son enveloppe budgétaire. »

Selon le député de Verchères Jean-Pierre Charbonneau, la mesure ne fait qu'étendre au niveau régional un pouvoir qu'ont déjà les députés au niveau municipal,

en vertu d'un programme du ministère des Transports intitulé « programme d'amélioration du réseau routier municipal ».

Le député s'entend avec les municipalités pour répartir entre elles l'enveloppe budgétaire qui lui est accordée pour son comté. Ce système existe depuis très longtemps. L'aspect nouveau du système réside au niveau régional.

Jusqu'ici le député était consulté par le responsable du territoire sur les travaux routiers à exécuter au niveau régional. Chaque an-

née, le ministre réunissait l'ensemble des députés d'une région, de quelques partis qu'ils soient, avec les fonctionnaires de la région concernée, pour une tenir une sorte d'arbitrage, a expliqué M. Charbonneau.

« La nuance avec le nouveau système, c'est que le ministre a déclaré l'été dernier:

« Comme c'est vous autres d'une certaine façon qui assumez la responsabilité politique des décisions, vous allez aussi en assumer les choix. Au bout du compte, l'ordre des priorités ne sera plus établie par les fonctionnaires. Vous allez me faire l'ordre de vos priorités mais vous allez vivre avec. »

Le sénateur Deschâtelets succombe à un cancer

Presse Canadienne

Le sénateur libéral Jean-Paul Deschâtelets a succombé jeudi à un cancer. Originaire de Montréal, le sénateur libéral avait eu 75 ans le 9 octobre.

Avocat, M. Deschâtelets avait été élu aux Communes pour la première fois aux élections générales de 1953. Il devait être réélu aux élections générales subséquentes de 1957, 1958, 1962 et 1963.

Promu ministre des Travaux publics le 22 avril 1963, il avait également hérité à la même occasion de la responsabilité d'Expo 67.

Québec

GILBERT BRUNET

Des marteaux et des clous

À une semaine de l'ajournement des travaux parlementaires, la fatigue des députés commence à se faire sentir. Parfaitement légitime, après de longues semaines de travaux tant diurnes que nocturnes, cette nervosité grandissante n'en donne pas moins lieu à des scènes tantôt loufoques, tantôt disgracieuses.

Dans ces circonstances, le martèlement devient l'arme la plus efficace pour l'opposition. Durant la semaine écoulée, les députés du Parti québécois ont ainsi joué à répétition du marteau sur deux « clous »:

À tous les jours, ils ont déposé en série des pétitions identiques, portant chacune 101 signatures de citoyens qui déplorent tous que « le gouvernement libéral ne cesse de favoriser le recul de la langue française au Québec ».

Dès que des libéraux manifestaient leur impatience devant une telle répétition, les péquistes reprenaient intégralement la lecture du texte « polycopié ». Tactique: plus vous serez agacés, plus vous entendrez la « cassette ». Résultat: les libéraux ont compris et écoutent maintenant sans interruption, se disant que le pire sera 122 fois le même coup de marteau.

L'autre clou est en or: « l'affaire Cambior » est revenue cinq fois cette semaine, avec une efficacité indéniable pour l'opposition. Deux ministres y ont perdu leur calme: Pierre Fortier, délégué à la Privatisation, et Raymond Savoie, délégué aux Mines.

L'« irritant », ici, a nom Jean-Guy Parent, péquiste de Bertrand, celui-là même qui, le 2 décembre 1985, irritait les libéraux en défaisant leur chef. Hier, M. Parent y allait autant avec les questions que les réponses, laissant M. Fortier discourir et se faire interrompre par le président de l'Assemblée, Pierre Lorrain.

Celui-ci n'a pu retenir ce commentaire: « Habituellement, les réponses sont à droite et les questions à gauche! »

Excédé par la répétition du terme « sous-évaluation » utilisé par M. Parent en rapport avec la privatisation de Cambior, M. Fortier a tenté hier

de changer le sujet: et si on parlait de la sous-évaluation de l'amiante...

Ce faisant, M. Fortier coupait l'herbe sous les pieds de son collègue, M. Savoie, qui devait plus tard lancer les données sur la privatisation, en 1981, de la mine Asbestos, en réponse à deux députés libéraux.

Le scénario a tout de même tenu: « En ce moment même, Québec paie \$165 millions à General Dynamics pour cette mine nationalisée par le gouvernement précédent. » Un achat « à crédit », a insisté M. Savoie, qui coûte au Trésor \$85 pour chaque action actuellement évaluée à \$5 ou \$6 en Bourse.

Le plus dur à avaler, pour le nouveau gouvernement, dans cette transaction de « Master Parizeau »: le taux d'intérêt de 16 p. cent pendant cinq ans, payable à l'échéance d'hier.

Le clou en amiante n'a peut-être pas fini d'être enfoncé, cette fois en riposte au clou en or...

Une autre tactique vieille comme la tradition parlementaire a été éprouvée hier: le côté ministériel qui écoule le temps de la période des questions, habituellement dominée par les députés de l'opposition.

Le maître du jeu, hier, était M. Gratton, qui n'en finissait plus, pendant 10 minutes, d'invoquer le règlement pour contester des décisions du président. Résultat: l'horloge indiquait 11h04 et la période de questions devait finir à 11h03.

« Je ne sais pas si, en criant plus fort, je n'aurai pas à l'occasion raison », a lancé M. Gratton, à l'adresse autant du président Lorrain que de son vis-à-vis péquiste, Guy Chevrette, qui n'allait pas s'en laisser imposer: « Bâillon sur la Loi 119 (construction); bâillon sur la Loi 142 (soins en anglais aux anglophones) qui s'en vient; et bâillon à la période des questions! »

Le député libéral de Frontenac, Roger Lefebvre, a encore tenté, à 11h06, de parler un peu d'amiante. Mais en vain, M. Lorrain a repoussé le sujet à lundi. Les paris sont ouverts: Cambior, Société nationale de l'amiante, ou les deux?

ESTIMATION GRATUITE — ESTIMATION GRATUITE — ESTIMATION GRATUITE — ESTIMATION GRATUITE

L'AIR PUR

Efficacité:

élimination de 95% du pollen commun et 80% des autres particules passant à travers les filtres.

Selon les méthodes préconisées par l'American Society of Heating, ingénieurs en chauffage et climatisation et frigoristes utilisant le Standard 52-76 pour le pollen d'ambrosie (Ambrosia Trifida) et l'air contenu dans l'atmosphère.

INDISPENSABLE POUR

- RESTAURANT
 - SALLE DE CONFÉRENCE
 - SALLE D'ORDINATEUR
 - SALLE DE RÉCEPTION
- AINSI QUE
- CLINIQUE MÉDICALE
 - ET
 - SALLE D'ATTENTE

L'AIR PUR

- AU FOYER = SANTÉ AMÉLIORÉE
 - AU BUREAU = ESPRIT CLAIR
 - À L'USINE = PRODUCTIVITÉ ACCRUE
- CLINIKES MÉDICALES et SALLES D'ATTENTE
- FREINENT LA PROPAGATION DES BACTÉRIES



Enfin de l'air propre!

Pour un air pur, frais, purifiez votre air, économisez sur l'entretien quel que soit votre type d'entreprise. Notre concept de purification est unique et peut éliminer jusqu'à 90% des impuretés.

ÉLIMINE

- FUMÉE DE CIGARETTE
- POLLEN
- POUSSIÈRE
- CHARPIE
- BACTÉRIES

Peut éliminer différentes causes d'allergies

Un système central d'aspiration complet et économique

Économisez l'énergie!

Un appareil économique qui apporte de l'air frais de l'extérieur dans les maisons modernes, conservant ainsi l'énergie.

NuTone AE-200C



AIR FORCE

AUTRES MODÈLES DISPONIBLES.

381-0510

DE 9 h À 21 h — 7 JOURS SUR 7 — LONGUEUIL, QUÉBEC

GRATUITE — ESTIMATION GRATUITE — ESTIMATION GRATUITE — ESTIMATION GRATUITE

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Bourses de 2^e et 3^e cycles de l'Université Concordia*

Valeur: de 6 500 \$ à 10 000 \$

Date de clôture des candidatures: 1^{er} février 1987

Annnonce des boursiers: 1^{er} avril 1987

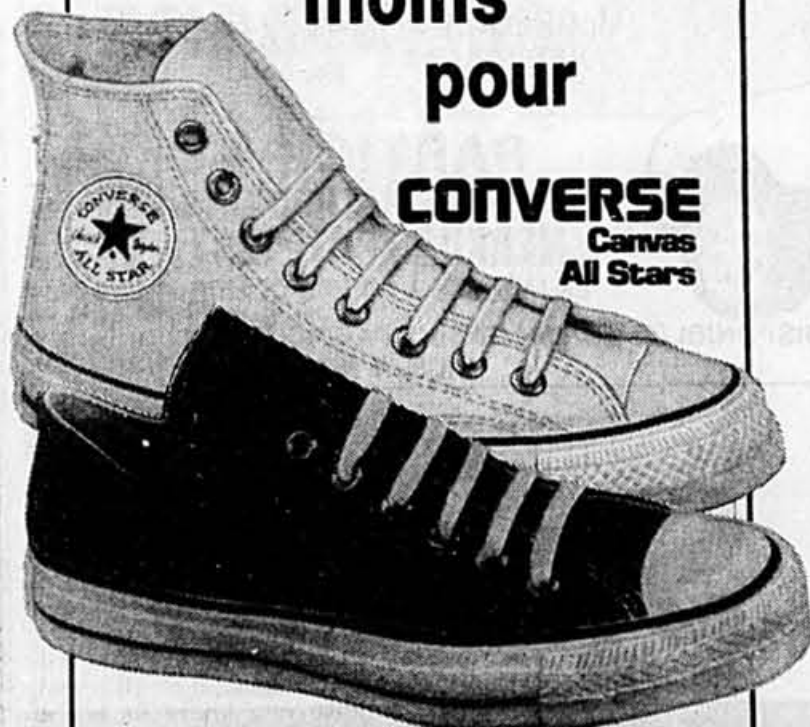
Entrée en vigueur: septembre 1987 ou janvier 1988

Pour de plus amples renseignements et les formulaires de demande s'adresser à la responsable des bourses de 2^e et 3^e cycles, bureau S-202, Université Concordia, 1455, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3G 1M8. Téléphone: (514) 848-3809.

* Bourse David J. Azrieli, bourse Stanley G. French, bourse John W. O'Brien et bourse de doctorat de l'Alcan en commerce et administration.

Comparez!

Chez le Pied d'athlète, vous paierez moins pour



CONVERSE Canvas All Stars

\$29⁹⁹

le Pied d'athlète

684, rue Ste-Catherine ouest 861-7912
Mail du West Island 683-8909

VOUS CHERCHEZ L'ULTIME CADEAU



Vuarnet
LUNETTES
MODÈLE 4002
\$69⁹⁸

Le Look
TOUTE NOTRE COLLECTION
ALPINE
ET **SUNRISE** **33 1/3%**
DE RABAIS

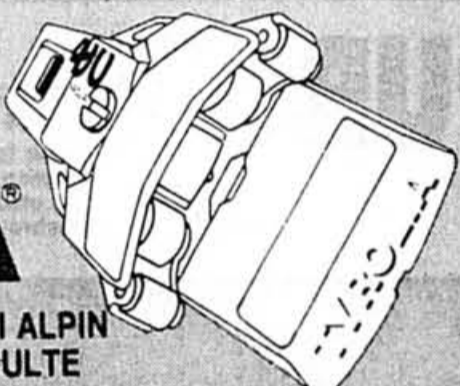
IMPORTATION D'ITALIE
PANTALONS
«RACER»
LEONARDO
\$99⁹⁸
REG. 1805

HEAD
À INVENTÉ LE SKI À STRUCTURE RADIALE
**SKIS HEAD
RADIAL CARBON**
\$229⁹⁸

À L'ACHAT D'UN
SKI HEAD RADIAL
CARBON OBTENEZ
GRATUITEMENT
DES BÂTONS HEAD
SPORT D'UNE VALEUR DE '24⁹⁸

SOUS-VÊTEMENTS
KOMBI
LIZA **20%**
DE RABAIS

TYROLIA
SKI ALPIN JUNIOR
SKIS HEAD
COMPÉTITION XC
FIXATIONS
TYROLIA 90 JR
BÂTONS JUNIOR
\$139⁹⁸
L'ENS.



SKI ALPIN ADULTE
SKIS HEAD RADIUS SX
FIXATIONS
TYROLIA 290 D
BÂTONS
KERMA
EXCELLENT
\$249⁹⁸
L'ENS.

la performance
LA SÉCURITÉ TOTALE

SKI ALPIN ADULTE AVANCÉ
SKIS **K2 SP 33**
FIXATIONS
TYROLIA 480 D
BÂTONS **SCOTT**
CUP
ou **KERMA** **\$289⁹⁸**
EXCELLENT L'ENS.

**ski
am**
\$24⁹⁸

La forme

SKIS **HEAD**
EXECUTIVE CARBON **\$169⁹⁸**
SKIS **HEAD**
RACING COMBI GX **\$229⁹⁸**

SOULIERS DE TENNIS (CUIR)
HEAD
DIRECTOR **\$29⁹⁸**

RAQUETTE DE TENNIS
KNEISSL RED STAR TWIN
(BORON)
FOND **BLUE STAR**
VALEUR DE 19\$
+ 1 BOÎTE
DE BALLES **\$69⁹⁸**

BALLES DE GOLF **\$24⁹⁸**
MAX FLY

CASSETTE DE GOLF
VIDEO **\$29⁹⁸**
MICHEL BOYER

SAC DE GOLF **\$49⁹⁸**
McGREGOR

ENSEMBLE DE GOLF
11 MORCEAUX
McGREGOR **\$299⁹⁸**
GOLDEN BEAR

LE PRIX DES ENSEMBLES INCLUT L'INSTALLATION

SKI
2 1/2 HEURES
DE MONTRÉAL
WHITEFACE LAKE PLACID
NEW YORK
2600 Billets d'une journée
CND en vente dès le 19 déc.
À nos boutiques de:
Montréal • Laval • Pointe-Claire
Greenfield Park et Valleyfield

PLANCHES À VOILE 86
• ALPHA • BIC • WAYLER
• KLEPPER • FANATIC
À PRIX CADEAU
«Wet suit»
• CAMARO • BARE
• EXPERT • RIP CURL
SALOPETTE
HOMME/FEMME **\$69⁹⁸**

ROULI-ROULANTS
MAGNATRIM **\$59⁹⁸**
PLASTISNAP



**PARTICIPEZ
AU TIRAGE D'UNE
MERKUR XR4Ti 1987
EN MONTRE À POINTE-CLAIRE**
COUPONS DISPONIBLES AUX MAGASINS PARTICIPANTS
ACHAT NON REQUIS

LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE
OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. LES PHOTOS
NE SONT QU'À TITRE D'ILLUSTRATION. CERTAINS
ARTICLES NE SONT PAS DISPONIBLES DANS TOUS LES MAGASINS.

Andre Lalonde Sports®



MONTRÉAL 3165, MASSON 374-7333

MONTRÉAL 720, STE-CATHERINE O. 875-8815

LAVAL 225, DES LAURENTIDES 668-7323

GREENFIELD PARK 755, TASCHEREAU 465-8090

POINTE-CLAIRE 365, BRUNSWICK 694-0430

ANJOU 6200, L.-H. LAFONTAINE 354-5105

OTTAWA 231-5409

VALLEYFIELD 373-1435

REPENTIGNY 582-1123

JOLIETTE 759-7152

VAL ST-CÔME 883-6351

TROIS-RIVIÈRES 373-2622

GRAND-MÈRE 538-1639

GRANBY 375-1929

VICTORIAVILLE 758-1403

SHERBROOKE 564-6602

MAGOG 847-1263

QUÉBEC 658-0010

STE-ANNE DE BEAUPRÉ 827-4556

RIMOUSKI 722-0222

JONQUIÈRE 695-0999

Pas encore d'accusation contre Galien relativement à la disparition des petits Lubin et Métivier, en 1984

GILLES ST-JEAN

Aucune accusation n'est encore portée contre Serge Galien, âgé de 24 ans, relativement à la disparition des petits Wilton Lubin et Sébastien Métivier, il y a deux ans.

C'est ce qu'a confirmé hier le substitut en chef du procureur général, Me Yves Lagacé.

Le procureur chef de Montréal a ainsi démenti des informations diffusées dans certains médias, hier.

Au cours d'un entretien téléphonique, Me Lagacé a noté que la police poursuivait son enquête dans ces affaires, et que ce n'est pas qu'à la fin de cette enquête que l'on étudiera l'opportunité d'accuser Galien.

De leur côté, les enquêteurs joints par LA PRESSE, tant à la police de la CUM qu'à la Sûreté du Québec, pensent que l'étude du dossier avec la Couronne n'aura probablement pas lieu avant la fin janvier.

Pour sa part, Me Robert Sacchitelle, qui représente les intérêts de Serge Galien dans une autre affaire, s'est indigné de la diffusion de ces nouvelles informations concernant son client.

Avortement de procès?

« C'est faux mais surtout injuste. On diffuse, et très largement, des éléments qui semblent venir

de déclarations de mon client et qui ne seront peut-être jamais admissibles en preuve. Il s'agit d'éléments du dossier qui pourraient, à mon avis, entraîner l'avortement d'un éventuel procès », croit Me Sacchitelle.

L'avocat estime que la police a fait du coulage.

« Seule la police a intérêt à apaiser la population (dans les affaires de disparitions d'enfants) », souligne Me Sacchitelle.

Quoi qu'il en soit, selon les enquêteurs, les informations en question ne viennent pas de leurs services.

« L'enquête se poursuit; beaucoup d'éléments restent à vérifier. En tout cas, la décision finale n'est pas encore prise », a déclaré le sergent-détective Denis Rousseau, l'un des policiers de l'escouade des homicides de la CUM assignés à l'enquête dans l'affaire Métivier.

Même son de cloche chez le sergent-détective John Galianos, de l'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, de qui le dossier Lubin relève.

Galien a été arrêté dans le quartier Pointe-aux-Trembles, à la fin-octobre, et accusé d'agression sexuelle, séquestration et tentative de meurtre contre un garçonnet de six ans, de même que d'un vol qualifié et d'une agression sexuelle sur la personne d'une sexagénaire.

Il reste incarcéré en attendant son procès.

La Commission de police recommande de suspendre un policier pour une période de 20 jours

La Commission de police du Québec, dans un jugement rendu récemment, recommande qu'un policier de Beauport soit suspendu pour une période de 20 jours, pour avoir dégainé son revolver de service à deux reprises et l'avoir pointé en direction d'un citoyen à la suite d'un incident survenu après ses heures de travail.

Le policier Michel Gosselin et M. Jocelyn Giroux ont eu une discussion, le 20 décembre 1985, chacun accusant l'autre de lui avoir coupé le chemin à la sortie d'un centre commercial. Après une bousculade, M. Gosselin aurait sorti son revolver et l'aurait pointé en direction du citoyen,

« pour lui faire comprendre qu'il était policier ».

Les deux automobilistes se sont rencontrés à nouveau, peu après, et la querelle a repris de plus belle, signale la CPQ. Cependant, cette fois, le policier aurait dit au citoyen qu'il le mettait en état d'arrestation. C'est alors que le citoyen aurait « donné une claque » sur le revolver du policier, que ce dernier avait sorti une nouvelle fois.

L'affaire a pris fin au poste de police.

Dans leur jugement, les commissaires Claude Pinard et Réjean Breault estiment que rien ne justifiait l'arrestation de M. Giroux, « encore moins l'arme au poing ».

La police recherche deux violons et trois archets volés

La police de la CUM demande la collaboration du public afin d'aider une violoniste de l'Orchestre symphonique de Montréal à retrouver deux violons et trois archets valant environ \$120 000, qui lui ont été volés en novembre.

Il s'agit tout d'abord d'un violon fabriqué autour de 1760 par le luthier Nicolas Gagliano et d'une valeur de plus de \$75 000, et d'un Sergio Peresson fabriqué ces dernières années mais qui vaudrait environ \$25 000, selon la police de la CUM.

Quant aux archets, il s'agit d'un W.E. Hill & Sons, marque

Fleur de lys, d'un Nicolas Maire et d'un F.N. Voiria; l'un d'eux vaudrait autour de \$9 000, et les autres environ \$5 000 chacun.

La victime de ce vol, commis dans une maison de rapports de la rue Saint-Denis, est Mme Katherine Paluga, a fait savoir Mme Claudette Dionne, porte-parole de l'OSM.

Toute personne pouvant aider à retrouver ces instruments est priée de communiquer avec le sergent-détective Michel Lavigne ou le lieutenant-détective Richard McGinnis, au 280-2533. Toute information sera traitée confidentiellement.

DERNIER AVIS — ENCAN PUBLIC

Par ordre du Comité commercial canado-pakistanaï de la fédération des chambres de commerce et d'industrie du Pakistan.

Les promoteurs et coordinateurs du Pavillon pakistanais d'Expo 86 vendent au détail

MARCHANDISE ARRIVÉE EN RETARD PAR VOIE AÉRIENNE

destinée à la vente au détail dans le pavillon pakistanais de l'Expo 86 à Vancouver

Après des négociations intensives, le comité commercial canado-pakistanaï de la fédération des chambres de commerce nous a chargé de procéder à la liquidation exceptionnelle de

TAPIS ORIENTAUX

Carpettes, tapis de passage, soie, laine, tous faits main et noués main. Des tapis d'une valeur exceptionnelle comprenant des pièces réputées dans le monde entier sous les vocables: Kashan, Tabriz, Qum, Bakhjar, Boukhara, Arbre de Vie, Kirman seront mis en vente. Dimensions variées allant des petits échantillons aux somptueux tapis de grands appartements. Excellente idée de cadeau de Noël.

REMARQUE: Dans un effort exceptionnel pour promouvoir le commerce avec le Canada, le comité a ordonné la liquidation par voie d'encan, sans minimum, sans réserve, vente à tout prix conformément aux lois canadiennes régissant les encans sans réserve au Québec.

Chacun de ces tapis, tous de première qualité, a été choisi par le comité commercial afin d'être présenté au monde entier à l'occasion d'Expo 86 et vendu au détail au pavillon du Pakistan.

Les tapis d'origine pakistanaïe noués à la main sont d'une qualité supérieure reconnue à travers le monde et sont les plus recherchés des tapis d'Orient. Des études récentes ont montré que la valeur totale de tapis d'Orient exportés du Pakistan a dépassé les 1 500 000 000 \$ U.S. au cours de la dernière décennie.

Il s'agit de l'occasion d'une vie d'acquérir ces pièces par voie d'encan.

- Chaque pièce sera séparée et marquée individuellement.
- Toutes ventes sont finales et la marchandise doit être emportée dès qu'elle est payée.

Le chargement sera expédié sur les lieux de l'encan

CENTRE SHERATON

1201 ouest, SHERBROOKE, Mtl, centre-ville
SALON A - B - C

ENCAN CE DIMANCHE 14 DÉCEMBRE À 14H

Inspection à compter de 13h le jour de la vente

TERMES: chèque bancaire, comptant, Visa, MasterCard, Amex.

Les certificats d'exonération de taxe détenus par les marchands seront acceptés, moyennant identification appropriée.

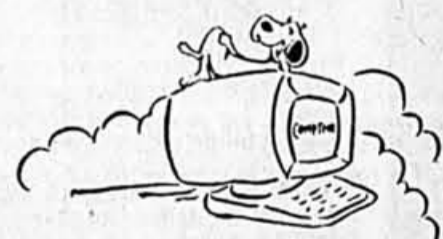
Dans un effort pour stimuler les échanges commerciaux, le comité commercial a décidé qu'un tapis noué à la main sera remis gratuitement.

LES PARTIES: Comité commercial canado-pakistanaï de la fédération des chambres de commerce et d'industrie du Pakistan.

L'ENCAN SERA CONDUIT PAR
M.A. ROGOZENSKY
DE EMPIRE INDUSTRIES INC.

RENSEIGNEMENTS: 604-469-0497, président du comité commercial canado-pakistanaï.

MICRO-ORDINATEURS COMPTECH



**SPÉCIAL
POUR
NOËL**

Entièrement IBM-XT compatible
GARANTIE PAR XEROX

- 640 K RAM
- lecteur de disquette 360K double côté, double densité
- moniteur (haute résolution TTL ou composite au choix)
- sortie parallèle (pour imprimante), série (pour MODEM)
- manette de jeu, horloge
- clavier
- carte haute résolution monochrome ou couleur graphique
- garantie par Xerox

POUR **1 230\$** Rég. 1690\$

Option spéciale de NOËL

• Disque rigide 20MB «Seagate» **695\$** Rég. 850\$

Autres options: XT portatif, IBM-AT compatible, imprimante, manette de jeu, carte multi I/O, modem, disquettes Sentinel (12 couleurs disponibles), cartouche pour imprimante, etc.

SYSTÈMES COMPTECH

4961 A, QUEEN MARY TÉL.: 738-1269

Heures d'affaires: Lun. — mer. 10h — 18h.
Jeu. — ven. 10h. — 21h.
Sam. 10h. — 17h.

IBM-XT est une marque de commerce de IBM Corp.
XEROX est une marque déposée de XEROX Corp. utilisée par XEROX Canada Inc.

C. MARTIN JR. & CIE
Regent St-Pierre
 PLUS DE 75 ANS D'EXPÉRIENCE
 DÉMONSTRATION GRATUITE À DOMICILE
 LIVRAISON MONTRÉAL & BANLIEUE

EQUIPEMENT MÉDICAL NEUF & USAGÉ

- CHAISES ROULANTES DE TOUS GENRES
- LITS D'HÔPITAL MANUELS OU ÉLECTRIQUES
- CHAISES D'AISANCES
- LÈVE-PATIENTS, PIÈCES & ACCESSOIRES ETC.

VENTE • LOCATION RÉPARATION

849-2407
 4336 ST-DENIS (PRÈS MÉTRO MONT-ROYAL)

DISMED INC.
 VENTE - LOCATION - RÉPARATION
 SALLE DE MONTRE

- PRODUITS D'HÔPITAUX
- ÉQUIPEMENT COMPLET DE SOINS À DOMICILE
- FAUTEUILS ROULANTS
- MARCHETTES
- LITS D'HÔPITAUX
- PRODUITS D'INCONTINENCE
- LA NOUVELLE CULOTTE JETABLE POUR ADULTES... KAY PLUS^{MD} UN PROGRÈS NOTABLE!

VILLE D'ANJOU H1J 1P5
9950, PARKWAY 355-4711

VACANCES DE YOGA PARADISE ISLAND BAHAMAS

Fondateur: Swami Vishnu Devananda
 Auteur de: «Le grand livre illustré du yoga»

A partir de: **\$35/jour** (hébergement inclus)

Pour documentation, écrire au Camp de Yoga Sivananda Ashram 86 Avenue, Val-Morin, Qué., J0T 1R0 (514) 279-3545 / (819) 322-3226

Nom _____
 Adresse _____

La Joyeuse Saison des Fêtes

Le Quatre Saisons MONTRÉAL

25 Noël
 Le Restaurant: - brunch de Noël 25\$^{pp}
 - dîner table d'hôte à partir de 26\$^{pp}

31 La Saint-Sylvestre
 Tout un choix! L'ambiance intime de l'Apéro 155\$^{pp}
 La soirée disco au Zig Zag 20\$^{pp}
 Le dîner-dansant au Restaurant - 70\$^{pp}
 Le dîner de gala au Pierre de Coubertin 110\$^{pp}

1 Jour de l'An
 Le Restaurant: - brunch du Nouvel An 25\$^{pp}
 - dîner des Fêtes à la carte

*Taxe et service non inclus **Taxe et service compris
 Demandez-nous nos prix spéciaux pour les enfants et nos forfaits du Temps des Fêtes.

Réservations (514) 284-1110

Retour à la normale à Radio-Canada

Hier, les émissions ont été perturbées en raison des moyens de pression exercés par les techniciens

Les émissions devraient reprendre leur cours normal à compter de 6h, aujourd'hui, sur les chaînes de télévision française et anglaise de Radio-Canada à Montréal, après avoir été perturbées depuis 18h hier à la suite de moyens de pression des techni-

ciens en vue de renouveler leur convention collective.

Les membres du Syndicat des techniciens de Radio-Canada (STRF) ont donné en novembre un mandat de grève à 96 p. cent à leur exécutif, rappelle ce dernier dans un communiqué. Aucune rencontre entre les parties n'a eu lieu depuis le 29 novembre.

Malgré l'arrêt de travail, a fait savoir en début de soirée une réalisatrice de la salle des nouvelles de Radio-Canada, on se préparait, comme d'habitude, à présenter les bulletins d'informations de 18h et 22h. Ceux-ci n'ont cependant pas été diffusés.

Radio-Canada présente aussi, le vendredi soir, le magazine *Contre-champ*; cette émission n'a pas été présentée non plus.

La même situation s'est reproduite à la chaîne anglaise de la télévision de Radio-Canada: la chaîne 6 (CBMT) a présenté les programmes diffusés sur le réseau, et a terminé ses émissions à 23h.

Interruptions

Les techniciens de Radio-Canada ont débrayé à plusieurs reprises depuis quelques semaines, interrompant parfois des émissions radiophoniques, parfois des émissions de télévision comme *La Soirée du hockey* voici quelques semaines, ou la remise des prix *Gemini* la semaine dernière.

Le syndicat regroupe notamment les caméramen, les éclairagistes et les monteurs de Radio-Canada.

LES Centres À LA MODE

Ouverts ce soir jusqu'à 21h

**CARREFOUR LAVAL
 FAIRVIEW POINTE CLAIRE
 GALERIES D'ANJOU
 PROMENADES ST-BRUNO**

À vendre, Téléglobe coupe du personnel

FRANÇOIS FOREST

Téléglobe Canada qui a déjà réduit son personnel de 1 400 à 1 200 employés au cours des deux dernières années, procédera à une centaine de coupures supplémentaires au cours des trois prochaines années.

C'est ce qu'a confirmé à LA PRESSE M. Brian Tomsley du service des relations publiques de la société d'État. C'est par des offres de retraite prématurée, de non-remplacement du personnel qui quitte, et par des primes de séparation que Téléglobe a réussi jusqu'à présent à diminuer son plancher d'emplois.

M. Tomsley ajoute que cette décision a été prise bien avant que le gouvernement fédéral ne décide de privatiser la société. « Nous avons nous aussi été secoués par la crise économique et il nous a fallu par la suite appliquer un plan de gestion pour augmenter l'efficacité du personnel. Personne n'est obligé de prendre sa retraite, mais il existe des primes de séparation tant pour le personnel syndiqué que pour les non-syndiqués. »

Les syndiqués qui prennent une retraite prématurée sont liés au régime de pension des fonctionnaires fédéraux.

LA PRESSE a communiqué avec un employé non syndiqué qui s'est vu « signifier sa démission », il y a à peine dix jours. Cette homme qui était à l'emploi de Téléglobe depuis 19 ans demandait depuis deux ans à ses patrons de lui définir une tâche, ce qui lui aura permis de retenir son poste advenant la vente de l'entreprise. Après une évaluation de rendement, Téléglobe lui a clairement signifié qu'il avait le « droit de rester sur les tablettes en attendant d'être congédié par le prochain acheteur. »

Cet homme de 38 ans, dont on comprendra qu'on taise le nom, a tout simplement décidé de « signer une quittance nette avec Téléglobe. L'imagine, dit-il, que les soumissionnaires pour l'achat de la société ont demandé à celle-ci de diminuer le personnel avant de finaliser la vente. À tout événement, je préfère démissionner de cette façon... que d'être congédié dans deux ou trois mois par le nouveau propriétaire. »

La ministre fédérale des Communications Flora MacDonald a déjà indiqué qu'une décision serait prise en février prochain. Téléglobe Canada, considéré un temps comme le « joyau de la couronne » des sociétés fédérales, a réalisé des revenus de \$53,2 millions l'an dernier. L'acquéreur, rappelle-t-on, doit s'engager à maintenir à Montréal le siège social de la société, respecter les conventions collectives et offrir un régime de pension comparable à ceux offerts dans ce secteur d'activité.

ON N'EST PAS DES INFIRMIÈRES, MAIS...

NOUS SOMMES, TOUT COMME ELLES, DES PROFESSIONNELLES DE LA SANTÉ

- TECHNICIENNES EN LABORATOIRE
- TECHNICIENNES EN RADIOLOGIE
- INHALOTHÉRAPEUTES
- TECHNICIENNES EN DIÉTÉTIQUE
- TECHNICIENNES EN RÉADAPTATION
- TECHNICIENNES EN ASSISTANCE SOCIALE
- INFIRMIÈRES AUXILIAIRES
- PHYSIOTHÉRAPEUTES
- DIÉTÉTISTES
- TRAVAILLEURS SOCIAUX



LE CARTEL DES ORGANISMES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ.

Nous, les professionnelles de la santé, avons des responsabilités énormes vis-à-vis vos soins et votre santé.

Notre mieux-être est fonction de notre compétence et nous, les professionnelles de la santé, avons une formation équivalente ou supérieure à celle des infirmières.

Nous, les professionnelles de la santé, subissons aussi une discrimination salariale tant par rapport aux professions à dominance masculine, que vis-à-vis nos consœurs de l'Ontario.

Nous, les professionnelles de la santé, regroupons majoritairement des femmes et nous sommes réparties dans l'ensemble des établissements de santé du Québec.

... NOUS MÉRITONS, NOUS AUSSI, UNE "ATTENTION SPÉCIALE" DU GOUVERNEMENT, PUISQUE:
SANS NOUS... PAS D'HÔPITAUX.



Un député réclame une enquête sur la destruction de 500 000 oeufs de saumon

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'Opposition a réclamé hier une enquête publique et indépendante relativement au désastre écologique qu'a constitué récemment la destruction de 500 000 oeufs de saumon et de 80 000 saumoneaux dans la rivière Saint-Jean, dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean.

C'est le député péquiste de Dubuc, Hubert Desbiens, qui est intervenu une nouvelle fois à ce sujet hier au cours de la période des questions à l'Assemblée nationale, en s'adressant au ministre de l'Énergie et des Ressources John Ciaccia.

« Pourquoi ne déclenche-t-il pas l'enquête publique complète et indépendante qu'il réclamait en 1984 relativement à la noyade des caribous et que le méchant gouvernement péquiste lui a alors refusée? »

Le ministre Ciaccia qui est responsable d'Hydro-Québec auprès de l'Assemblée nationale, a répondu qu'il n'avait pas besoin d'ordonner une enquête publique parce qu'il a demandé à la société d'État de faire elle-même une « évaluation » de la situation.

Les oeufs de saumon et les saumoneaux auraient été détruits après qu'Hydro-Québec eut ouvert les vannes du barrage qu'elle

opère sur la rivière Saint-Jean, ce qui a eu pour effet de gonfler démesurément la rivière.

Désastre majeur

Selon M. Desbiens, qui est critique de l'opposition en matière de conservation de la faune, il s'agit là d'un désastre majeur, bien plus important en tout cas que la noyade des caribous dans la Caniapiscou.

Il explique en effet que contrairement au caribou qui constitue une ressource fort abondante et dont l'accident de 1984 constitue presque un « nettoyage naturel », la ressource saumon, elle, est bien inférieure à ce qu'elle devrait être pour répondre à la demande touristique et récréative.

Cet accident, ajoute M. Desbiens, est également une catastrophe majeure justifiant la tenue d'une enquête publique parce que la rivière Saint-Jean est considérée comme l'une des plus productrices à cause de la température de ses eaux.

Le député de Dubuc a par ailleurs fait valoir au ministre Ciaccia qu'une enquête publique indépendante permettrait d'identifier les responsables, les causes ainsi que les mesures susceptibles d'éviter la répétition d'un tel désastre.

M. Desbiens craint qu'en confiant à Hydro-Québec le soin de mener sa propre enquête maison, le gouvernement ne cherche qu'à « noyer le poisson ».

Alimentation

MERCREDI DANS ALIMENTATION

La truite des Alleghans

PAR

FRANÇOISE KAYLER

La Presse



RABAIS JUSQU'À 40%



- PALETOTS
- COMPLETS
- VESTONS SPORT
- PANTALONS
- CHANDAILS

GIANTONIO

LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN

7396 St-Hubert
271-5771

VISA - MASTERCARD - AMERICAN EXPRESS

La famille Engs est sans nouvelle de l'ingénieur détenu en Iran

Presse Canadienne
TORONTO

■ La famille de Phillip Engs est toujours sans nouvelle de l'ingénieur canadien arrêté il y a 10 jours par les autorités iraniennes, pour des motifs qui demeurent obscurs.

Sa mère, Mme Sylvia Engs, qui réside à St. Catharines, en Ontario, a déclaré hier qu'elle ignorait où son fils est détenu, et si des accusations ont été portées contre lui.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a indiqué qu'Ottawa attendait toujours des informations de la part du gouvernement iranien. L'ambassade du Danemark, qui s'occupe des intérêts canadiens en Iran, a demandé à voir M. Engs, un employé de Schlumberger Ltd., et attend toujours une réponse des autorités iraniennes.

L'ingénieur a été incarcéré la semaine dernière, à son retour d'une visite au Canada. À cette occasion, il avait raconté à son frère, Russell Engs, que les Iraniens, apparemment préoccupés par des questions de sécurité, lui avaient parlé de photographies de bateaux qu'il avait en sa possession.

Ces bateaux, avait-il dit à son frère, n'avaient rien à voir avec l'Iran. Il s'agissait de clichés pris dans des ports du Brésil et des Emirats arabes unis.

Père Noël controversé à la une du Maclean's

Canadian Press
VANCOUVER

■ L'édition de décembre de Maclean's Magazine a été retirée des tablettes des 87 magasins Safeway de la Colombie Britannique. Plusieurs clients s'étaient plaints en effet du fait que la photo de la page-couverture représentant le Père Noël avec un fusil était blessante pour les enfants.

Le porte-parole de Safeway Don Bell a précisé que, même si l'article sur la prolifération de jouets guerriers dans les magasins durant la période des Fêtes, était fort valable, « la photo-couverture leur semblait de mauvais goût parce qu'elle sème la confusion dans l'esprit des enfants au sujet du Père Noël ».

Brian Willer, auteur de la photo décriée, s'est vivement défendu : « Les parents savent très bien qu'il n'y a presque rien que des jouets guerriers dans les magasins. Notre couverture se contente de refléter cet état de choses. »

L'éditeur du magazine Carl Mollins abondait dans le même sens : « Je suis étonné des réactions. Nous voulions seulement révéler aux lecteurs ce que nous présentons dans nos pages. »

Mme Andrea Miller, qui a logé la plainte, expliquait toutefois : « Quand mon petit garçon de 3 ans m'a dit : « Le Père Noël a un fusil, j'en veux un aussi. » j'ai réalisé combien cette image était terrifiante. »

Un choix incroyable d'arbres et de décorations de Noël



Des milliers d'arbres de Noël

- Verts, bleus, blancs
- Formats 4', 6' et 7'
- Bases métalliques
- Branches repliables

Plus...

- Des jeux de lumières
- Des ampoules
- Des chandeliers
- Des décorations de luxe
- Des guirlandes
- Des bas de Noël
- Des boules

Et bien plus...

Des cadeaux originaux dont on se rappellera longtemps!

- Des ensembles ou des meubles de patio individuels en résine de synthèse si élégants que vous pouvez les utiliser à l'intérieur.
- Des bains tourbillons pour relaxer tout l'hiver en beauté
- Des barbecues...

Et bien plus...

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au merc.: 9h à 17h
Jeudi et vend.: 9h à 21h
Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 10h à 17h

Pour ceux qui s'y connaissent en matière de cadeaux Une autre idée-cadeau pour toute la famille: Commandez dès maintenant votre piscine hors-terre ou creusée.

Passer à...
la maison

FABREVILLE
515, boulevard Labelle
622-9801
Autoroute 15, sortie 14
boul. Labelle sud

CHATEAUGUAY
115, boul. St-Jean-Baptiste
698-2210
Au sud du boulevard Anjou

ST-LÉONARD
6852 est. Jean-Talon
255-7014
Boul. Métropolitain
sortie Langeller sud
voisin des meubles Pascal

VILLE LEMOYNE
2500, boul. Taschereau
465-7701
À l'est de l'hôpital
Charles-Lemoine

OUVERT LE DIMANCHE

INC.



Santé: les fondations privées choient l'Ontario, pas le Québec

PC
QUÉBEC

\$22,7 millions contre \$8,9 millions

■ Comparé au Québec, l'Ontario reçoit des grandes fondations nationales privées, plus que le double en subventions à des fins de recherche dans le domaine de la santé. C'est l'un des traits dominants d'une étude que vient de compléter le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) et que Le Soleil, de Québec, a pu consulter.

Cette analyse porte pour l'instant sur l'année 1983-1984. Non exhaustive, elle se contente, sans expliquer les écarts, de comparer entre les deux provinces le financement de la recherche médicale, tant par les pouvoirs publics que par les organismes sans but lucra-

tif d'envergure nationale et provinciale.

Par exemple, pour l'année de référence retenue, les fondations nationales ont versé au Québec \$8,9 millions contre \$22,7 en Ontario.

Rejoint à son siège social de Toronto, une porte-parole de l'Institut national du cancer a expliqué que l'écart entre les deux provinces en ce qui regarde cet organisme subventionnaire s'explique tout simplement parce qu'il existe plus de chercheurs et plus de milieux de recherche en Ontario qu'au Québec.

Par ailleurs, cette étude met en relief une tradition bien ancrée dans le milieu anglophone, soit

celui du recours à des fondations, formule qui intéresse de plus en plus depuis quelques années nombre d'établissements québécois du secteur para-public.

Toutefois, La Fondation du Québec pour les maladies du cœur est encore relativement lilliputienne à côté de son pendant ontarien, la Heart and Stroke Foundation. Pour 1983-84, cette dernière a pu verser \$10,9 millions pour la recherche, alors que l'organisme québécois n'a offert que \$900 000.

Globalement, ces fondations privées ont soutenu la recherche médicale pour \$15,9 millions au cours de cette même année chez nos voisins, alors que cette contri-

bution ici n'a été que de \$2,5 millions.

En somme, les fondations sans but lucratif d'envergure nationale et provinciale ont dépensé trois fois plus en Ontario pour le financement de la recherche en santé qu'au Québec.

Avec la conséquence que les contributions respectives des gouvernements ne respectent pas du tout le même ordre d'obligation budgétaire face à ce secteur vital d'activité.

Dans les deux provinces, c'est le gouvernement fédéral qui demeure le principal bailleur de fonds avec des déboursés respectifs de \$48,7 et \$60,8 millions au Québec et en Ontario.

Politique commune en sciences pour Ottawa et les provinces

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont convenu hier, à l'occasion d'une rencontre des ministres de la science et de la technologie, d'élaborer une politique commune en matière scientifique et technologique et de créer un « Conseil des ministres » en cette matière.

Au terme d'une rencontre tenue dans un hôtel du centre-ville et présidée par le ministre fédéral de la science, M. Frank Oberle, les délégations ont annoncé qu'ils en étaient arrivés à une « entente sur les grandes lignes » d'une politique pan-canadienne. Un communiqué s'est borné à dire que, « pour la première fois », le Canada a « un engagement national visant à promouvoir l'innovation industrielle, la diffusion de la technologie et le développement de sciences de pointe essentielles pour l'avenir de notre pays ».

Le ministre provincial québécois du commerce extérieur et du développement technologique, M. Pierre MacDonald, représentant l'une des douze délégations a dit croire en la nécessité « d'établir des mécanismes nouveaux de concertation entre tous les intervenants ».

Les ministres ont par ailleurs dit, dans le même com-

munié, avoir convenu de se rencontrer « en vue de finaliser (sic) la Politique nationale ». Un plan d'action sera élaboré par « six groupes de travail fédéral-provincial-territorial » devant oeuvrer dans tous les domaines scientifiques, dont ceux de la recherche et du développement, de la diffusion et du transfert des connaissances technologiques et du développement des programmes mixtes impliquant les universités.

Le ministre fédéral a dit que l'action du nouveau groupe pourra privilégier le développement des « strategic technologies ». Au cours d'une conférence de presse le ministre n'a pas voulu dire s'il considérait le Québec comme une zone privilégiée en matière de production aéronautique. Il a dit que le gouvernement fédéral décidera « d'ici six mois » de la nature et du lieu d'implantation du siège de la future agence canadienne de développement spatial. M. Oberle a enfin regretté que le Canada n'ait pas assez développé ses capacités en matière scientifique. Il est inadmissible, a-t-il dit, « que le Canada compte 4 avocat pour un ingénieur », laissant entendre par là que les sciences humaines sont trop développées par rapport aux autres. Ses adjoints n'ont pu dire sur quelles études le ministre s'est fondé pour parler ainsi d'une pareille disparité professionnelle.

JOYEUX NOËL JOYEUX NOËL

COURONNE GRATUITE
avec tout achat de 20 \$ ou plus.
Couronne Danson 11510
Liquor & Équipement de Stock

50% DE RABAIS SUR LES PAPIERS D'EMBALLAGE
20% DE RABAIS SUR LES LUMIÈRES
*sur PSM

NOMBREUX SPÉCIAUX EN MAGASINS :

- Arbres de Noël
- Boules
- Lumières
- Couronnes
- Crèches
- Guirlandes
- Chandelles
- Bas de Noël
- Accessoires divers de Noël
- Animaux en peluche
- Papiers d'emballage

- Les arbres **Citadelle** sont ininflammables.
- Installation facile grâce au nouveau **système parapluie**.
- Choix de **100 différents modèles**.
- Choix de couleur **exceptionnel**.
- Garantie de **10 ans** du manufacturier.

Lundi au samedi
Ouvert jusqu'à 21 h 00

NOËL

CENTRE
CITADELLE

Lundi au mercredi de 9 h 00 à 21 h 00 Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 Samedi de 9 h 00 à 21 h 00 Dimanche de 11 h 00 à 17 h 00

<p>Longueuil 820, Place Trans-Canada 527-8617</p>	<p>Laval 1770, boul. des Laurentides 384-4581</p>	<p>Brossard 6555, boul. Taschereau 676-6655</p>	<p>Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100</p>	<p>Trois-Rivières 2525, rue Royale 376-7711</p>	<p>Drummondville 1050, boul. Les Galeries 474-2777</p>
<p>St-Hyacinthe 2065, rue Charrier 773-5667</p>	<p>Sorel/Tracy 204, route Marie-Victorin 742-7962</p>	<p>Châteauguay 279, route Anjou 691-5030</p>	<p>Shawinigan 1423, 41^e rue 539-6431</p>	<p>Joliette 303, boul. Antoine Barette 759-8110</p>	<p>St-George-de-Beauce (Notre-Dame des Pins) 4160, route Kennedy 774-9514</p>
<p>Granby 846, rue Principale 378-4944</p>	<p>Sherbrooke (Rock Forest) 4701, boul. Bourque 564-8611</p>	<p>Victoriaville (Arthabaska) 54, rue Girouard 357-8344</p>	<p>St-Thérèse 259, boul. Labelle 435-1983</p>	<p>Black Lake 735, boul. Frontenac 423-2795</p>	

Consommation

MERCREDI DANS CONSOMMATION

Les lits de bébés sans danger

PAR

JEANNE DESROCHERS

La Presse



La Presse

HEURES DE TOMBÉE CONGÉ DE NOËL

Veillez prendre note que LA PRESSE ne sera pas publiée le jeudi 25 décembre 1986 (Noël) et le vendredi 26 décembre 1986 (lendemain de Noël).

Éditions des samedi 27 et dimanche 28 décembre 1986

Réservation d'espace:	le lundi	22 décembre
Annonces avec épreuves:	le lundi	22 décembre
Annonces sans épreuve:	le mardi	23 décembre
Corrections finales:	le mardi	23 décembre

Édition du lundi 29 décembre 1986

Réservation d'espace:	le mardi	23 décembre
Annonces avec épreuves:	le lundi	22 décembre
Annonces sans épreuve:	le mardi	23 décembre
Corrections finales:	le mercredi	24 décembre - midi

Édition du mardi 30 décembre 1986

Réservation d'espace:	le mardi	23 décembre
Annonces avec épreuves:	le mardi	23 décembre
Annonces sans épreuve:	le mercredi	24 décembre - midi
Corrections finales:	le lundi	29 décembre - midi

Édition du mercredi 31 décembre 1986

Réservation d'espace:	le lundi	29 décembre
Annonces avec épreuves:	le mercredi	24 décembre - midi
Annonces sans épreuve:	le lundi	29 décembre
Corrections finales:	le mardi	30 décembre - midi

SECTION ALIMENTATION

Édition du mercredi 24 décembre 1986

Réservation d'espace:	le mercredi	17 décembre
Annonces avec épreuves:	le mardi	16 décembre
Annonces sans épreuve:	le jeudi	18 décembre
Corrections finales:	le vendredi	19 décembre

SECTION ARTS ET LETTRES

Édition du samedi 27 décembre 1986

Réservation d'espace:	le mardi	23 décembre - 11 h
Annonces avec épreuves:	le lundi	22 décembre
Annonces sans épreuve:	le mardi	23 décembre
Corrections finales:	le mardi	23 décembre

SECTIONS CARRIÈRES ET PROFESSIONS ET VACANCES/VOYAGE

Édition du samedi 27 décembre 1986

Réservation d'espace:	le vendredi	19 décembre - midi
Annonces avec épreuves:	le jeudi	18 décembre - midi
Annonces sans épreuve:	le vendredi	19 décembre
Corrections finales:	le vendredi	19 décembre

SECTION HABITAT

Édition du samedi 27 décembre 1986

Réservation d'espace:	le vendredi	19 décembre
Annonces avec épreuves:	le vendredi	19 décembre
Annonces sans épreuve:	le lundi	22 décembre
Corrections finales:	le lundi	22 décembre

Ouvert tous les jours,
même le dimanche.

Venez rencontrer Marchand, Boulanger, Boucher et plusieurs autres au plus Grand...

Et la fête continue! Le Faubourg Ste-Catherine s'anime de toute part. Des surprises venues de tous les coins du monde s'offrent à vous au coin des rues Ste-Catherine et Guy.

Venez savourer la nouvelle ère du Faubourg Ste-Catherine. Et célébrez la période des Fêtes avec les Marchands d'Aliments Fins, Boucher, Boulanger, Boutiques de Cadeaux Originaux, Chariots d'Objets Mignons et Salles de Cinéma Passionnantes. Tous réunis sous un même toit en plein coeur de Montréal.

Magasiner au Faubourg Ste-Catherine, c'est découvrir tout un univers de trouvailles plus excitantes les unes que les autres, parfaites pour gâter tous les élus de votre coeur.

Les festivités se poursuivront sans relâche jusqu'à Noël. Des mimes feront bonne mine. Des clowns, un orchestre Dixieland et des musiciens de toute sorte feront vibrer vos cordes sensibles.

Alors joignez-vous à tous ceux qui feront la renommée du plus Grand...le Faubourg Ste-Catherine.

MAINTENANT
OUVERTS AU FAUBOURG
STE-CATHERINE



ENFIN UN MARCHÉ OÙ GRANDISSENT
NOS PASSIONS.

Un marché regorgeant de captivantes découvertes, d'époustouflantes nouveautés et de renversantes surprises. Jour après jour. D'un marchand à l'autre, vous pourrez satisfaire votre passion pour l'exclusif et le recherché. Le Faubourg Ste-Catherine, c'est retrouver sous un même toit tout ce qui constitue un festin de roi. Des fruits et des légumes venus des quatre coins du monde, juste ici au coin des rues Ste-Catherine et Guy. C'est aussi là où les arômes exotiques côtoient les fruits des sept mers, les fraîches coupes de viandes et le doux parfum de

la boulangerie. Entrer au Faubourg Ste-Catherine c'est pénétrer dans un univers irrésistiblement passionnant... plus super qu'un marché.

Les Marchés d'Aliments Fins sont ouverts
7 JOURS PAR SEMAINE
de 8h30 à 22h.

J'AI UN FAIBLE
POUR LA
VITESSE...

Et la délicatesse des mets vietnamiens, le piquant de la cuisine szechuanaise, les pastas crémeuses et tout le tralala. C'est pourquoi je pourrai faire un saut à toute heure du jour aux Arrêts Gourmets du Faubourg Ste-Catherine. Dès 6h30 pour le petit déjeuner et tout au long de la journée pour les crêpes bien farcies, les sandwiches doublement déli...cieux et autres merveilles culinaires. Le Faubourg sur le pouce c'est un vrai régal. Et tout y est si frais. Préparez la juste devant moi. Alors une fois au coin des rues Ste-Catherine et Guy qu'est-ce que je fais? J'entre à toute vitesse au Faubourg Ste-Catherine et je savoure...

Les Arrêts Gourmets sur le Pouce sont ouverts
7 JOURS PAR SEMAINE.

Du lundi au mercredi de 11h à 21h.
Jeudi et vendredi de 11h à minuit.
Samedi de 11h à 1h.
Dimanche de 11h à 23h.
Le Petit Déjeuner.
De 6h30 à 10h.



DES CADEAUX
TOMBÉS
DU CIEL...

Imagine un instant, des boutiques et des boutiques à n'en plus finir. Des cadeaux originaux, des objets introuvables partout ailleurs. Et ces petits chariots pleins de choses parfaitement adorables. Des bijoux un rien fou fou. De l'artisanat extra! Des trouvailles où que tu ailles. Et ce studio d'enregistrement! Tu interprètes ta chanson favorite, sur un fond musical et on enregistre le tout! Qu'est-ce que tu dirais si je t'offrais «Parlez-moi d'amour»... Et tous ces paquets!

Mais c'est vrai, il y a cette consigne au rez-de-chaussée et nous aurons bien le temps de siroter une bonne tasse de thé accompagnée d'une pâtisserie... Mais j'y pense c'est ton anniversaire la semaine prochaine. Je crois bien que cette année ça ne sera pas un problème...surtout avec Le Faubourg Ste-Catherine dans les parages.

Les Boutiques de Cadeaux Originaux sont ouvertes tous les soirs jusqu'au 23 décembre. Et oui, pour rendre plus facile vos emplettes des Fêtes, nos boutiques vous accueilleront du lundi au samedi de 9h à 21h.

JE ME
FAIS DU
CINÉMA...

Le Faubourg avec ses 4 salles a tout pour m'en mettre plein la vue. Quelle chance que de pouvoir passer une soirée avec Alain ou avec Gérard et pourquoi pas un après-midi avec le beau Robert. Les salles Cinéplex du Faubourg me présentent le jour comme le soir les dernières primeurs du septième art. Avec système Dolby 70 mm s'il vous plaît. Je n'ai donc que l'embaras du choix, selon que j'ai un penchant pour le romantisme, l'aventure, le fantastique ou la comédie. La nourriture intellectuelle c'est bien beau, mais qu'en est-il de mon autre penchant pour les petites gâteries. Ici c'est le vrai paradis. Des fruits, des salades, des croissants, enfin



tout pour satisfaire mes fringales du jour. Je viendrai donc accompagnée de mes 1 450 amis, sachant très bien que nous aurons les meilleurs sièges en ville.

Consultez le journal pour l'horaire et les programmes à l'affiche.



LES HEURES
SUPPLÉMENTAIRES.

Si vous pensez que le 9 à 5 est l'horaire idéal, au Faubourg Ste-Catherine on pense autrement! Tous les matins dès 6h30, les vrais lève-tôt viennent y savourer un super petit

déjeuner. Oeufs et bacon croustillant, brioches et croissants bien chauds, jus d'orange rafraîchissant et café fumant. À 8h30 les Marchés d'Aliments Fins étalent sous vos yeux leurs délices les plus gastronomiques. Et il n'est jamais trop tard pour y revenir. Car les Marchés sont toujours fin prêts à vous composer un festin de roi. Envie de respirer un peu? Passez donc siroter un petit apéro et grignoter de charmants amuse-gueule, avant de passer à... table. Ou bien faites-vous un peu de cinéma dans l'une des 4 salles Cinéplex du Faubourg.

Et prenez une dernière bouchée avant d'aller faire de beaux rêves. Réflexion faite, ne trouvez-vous pas que les heures supplémentaires passées au Faubourg Ste-Catherine sont bien méritées!



LE FAUBOURG Ste-Catherine

Au coin des rues Ste-Catherine et Guy. Métro Guy.

Les Plus Remarquables Marchés d'Aliments Fins, Restaurants Divins, Arrêts Gourmets sur le Pouce, Chariots d'Objets Mignons, Boutiques de Cadeaux Originaux et Salles de Cinéma Passionnantes sont en Effervescence au Faubourg Ste-Catherine là où l'Attention Portée aux Détails n'est Surpassée Uniquement que par l'Excellence des Prix. Et Encore Plus très Bientôt. Divertissements Jour et Nuit, le Vibrant Club du Faubourg, le St-Honoré du Faubourg pour la Fine Cuisine Française, un Club Santé et une Clinique de Médecine Sportive des plus Performantes.

Une réalisation de MultiDev Immobilia Inc.

Jean-Claude Parrot accuse les conservateurs

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Même si Poste Canada est supposé fonctionner sans la moindre ingérence gouvernementale, ce sont encore des hommes politiques conservateurs qui administrent cette société d'État, maintient le Syndicat canadien des postiers.

Malgré un salaire annuel de

\$200 000, le président de Poste Canada, M. Donald Lander, est une marionnette entre les mains du gouvernement, a affirmé le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, au cours d'une interview accordée à Broadcast News.

« Depuis un an et demi, Poste Canada n'a pas manifesté le moindre dynamisme dans l'une ou l'autre de ses opérations; la gigantesque société de la Couronne

seulement existé. À mon avis, oui, les conservateurs s'immiscent vraiment dans Poste Canada », a dit M. Parrot.

À la même occasion, ce dernier a rendu hommage au président précédent de la société, M. Michael Warren, qui a abandonné en 1985 après certains différends avec les conservateurs.

À maintes reprises, a dit M. Parrot, il a été en désaccord avec M. Warren mais, contrairement à

M. Lander, celui-là a au moins tenté de créer de nouvelles sources de revenus et de nouveaux services. M. Lander ne fait que réduire les services postaux pour

faire face aux déficits chroniques de la société.

Le 5 novembre dernier, le gouvernement a annoncé un programme quinquennal visant à éli-

miner le déficit d'exploitation de \$184 millions de Poste Canada d'ici 1991. Un comité des Communes étudie actuellement le projet.

À TITRE DE PROMOTION Turks & Caicos Tours

OFFRE
UNE RÉDUCTION DE

~~1061^{\$}~~
50% 530⁵⁰
POUR UNE SEMAINE

Le prix comprend avion, hôtel et transferts. Taxes et frais de service en sus.



DÉPART LE 21 DÉCEMBRE
Iles Turks & Caicos

La beauté des îles Turks et Caicos a, depuis, fait chavirer les esprits et les cœurs.

Pour renseignements et réservations,
consultez votre agent de voyages.



MAINTENANT
SUR
CRESCENT

Autrefois rue Notre-Dame et à la Place Ville-Marie, la boutique Davidoff est maintenant sur la rue Crescent.

En effet, tous les grands amateurs de cigares pourront retrouver la marque d'excellence Davidoff sur l'artère la plus recherchée de Montréal. Au cœur du milieu des affaires, la boutique Davidoff vous offre les meilleurs cigares au monde qui satisferont les goûts des plus fins connaisseurs.

Vous y trouverez aussi une gamme complète d'accessoires pour le fumeur.

DAVIDOFF

2140 RUE CRESCENT, MONTRÉAL TÉL.: 289-9118



Le lancement de l'«Opération Moisson Montréal» a eu lieu simultanément mercredi dernier aux émissions «Montréal en direct» à CFTM-10 et «Montréal en vrac» à CKAC/73.

Rappelons que l'«Opération Moisson Montréal» est parrainée par Médiaforce Montréal, une initiative de CKAC, La Presse et CFTM-10 pour venir en aide aux personnes démunies. La campagne se déroule jusqu'au 24 décembre dans les supermarchés Steinberg et Provigo participants.

Sur la photo, de gauche à droite, nous retrouvons Pierre Marcotte, animateur de «Montréal en direct», les trois parrains de l'événement, Louise-Josée Mondoux de CFTM-10, Jacques Proulx de CKAC et Jean-Guy Dubuc de La Presse, de même que Pierre Legault, directeur général de «Moisson Montréal.»

PUBLIREPORTAGE

60% DE RABAIS

Édredons de duvet



NOTRE POLITIQUE DE PRIX GARANTIS DURANT TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à meilleur prix, nous respecterons ce prix et nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.

Garantis pour la vie

Lit jumeau 230 Lit double 300 «Queen» 330 «KING» 400

89⁹⁵ 119⁹⁵ 129⁹⁵ 159⁹⁵

OREILLERS DE DUVET
Standard «Queen» «King»
Ord. 119,00 Ord. 135,00 Ord. 196,00
58⁹⁵ 68⁹⁵ 98⁹⁵

LINEN CHEST



Boutique & Magasin à rayons.

Centre Rockland 341-7810



Dix jeunes cosmonautes soviétiques ont été reçus à Cap Canaveral

Dans le cadre d'un programme d'échanges culturels entre l'URSS et les Etats-Unis

United Press International
CAPE CANAVERAL

Les yeux écarquillés pour ne rien perdre, dix adolescents soviétiques, membres de l'organisation des jeunes cosmonautes, ont visité hier le Centre spatial Ken-

nedey lors d'un échange culturel entre les deux super-puissances.

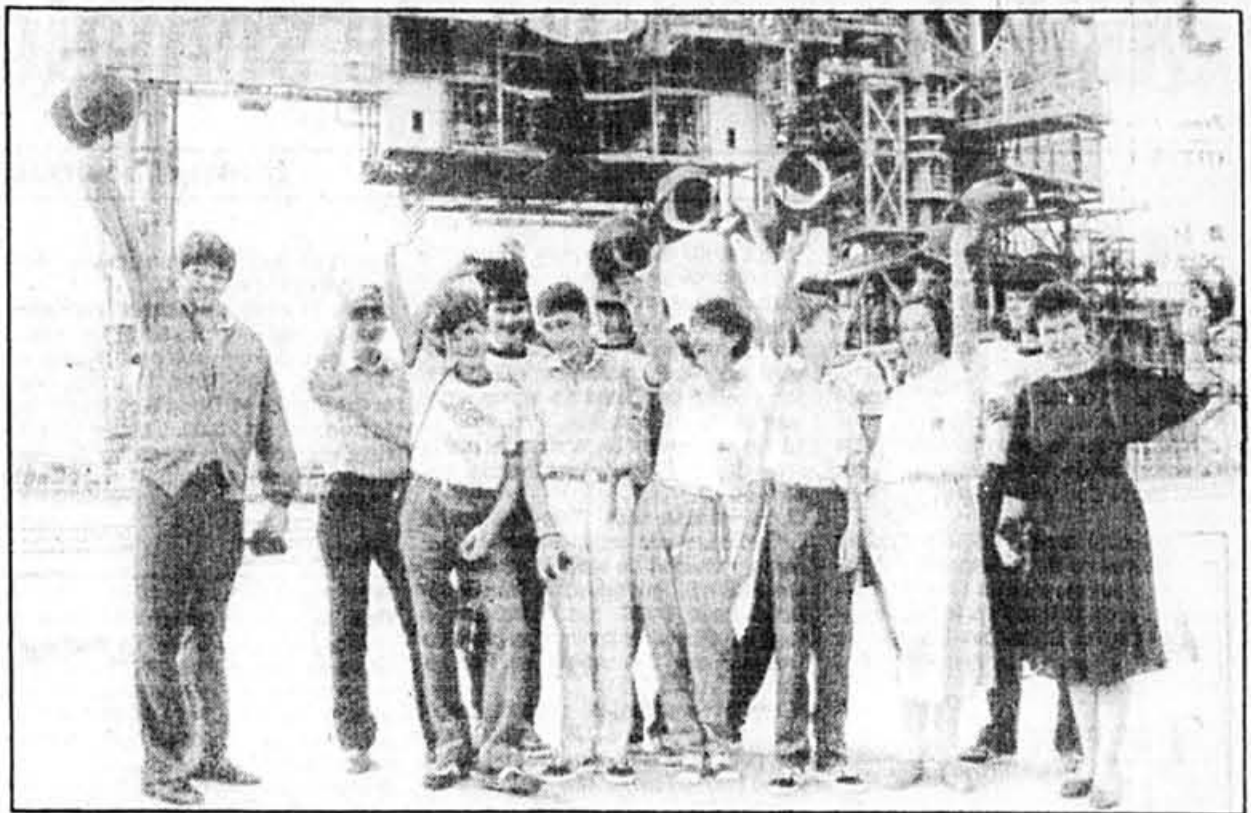
Les jeunes cosmonautes se sont dits enchantés d'avoir l'occasion d'observer de près la technologie spatiale américaine.

«Nous sommes très reconnaissants à nos hôtes américains et si heureux de voir enfin ce fameux centre Kennedy», révélait Yuri Zolotov qui poursuivait, avec l'aide de l'interprète: «Nous avons un dicton en russe qui dit qu'il vaut mieux voir quelque chose une fois que d'entendre parler de la même chose sept fois.»

Tatyana Nikitina souhaitait pour sa part «que les astronautes des deux pays en viennent à partager des missions et à aller ensemble dans l'espace.»

Les jeunes cosmonautes, âgés de 14 à 18 ans, sont arrivés à Washington mardi grâce à un programme d'échanges mis sur pied par le Président Reagan et le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev au sommet de Genève en novembre 1985.

Dix membres de l'organisation américaine des jeunes astronautes ont visité pendant deux semaines des installations soviétiques en octobre dernier. Les deux organisations ont pour but d'aider les enfants à se familiariser avec les vols spatiaux. Le cosmonaute Vladimir Soloviov, qui a passé 237 jours à bord de Salyut 7 en 1984, accompagne le groupe.



Les jeunes cosmonautes soviétiques se sont retrouvés hier sur une aire de lancement de Cap Canaveral. PHOTO UPI

\$8,5 millions pour une faute professionnelle de médecins

United Press International
CLEVELAND

Un garçon de douze ans qui avait souffert de dommages cérébraux à la naissance et qui ne parlera et ne marchera sans doute jamais, s'est vu octroyer des dommages de \$7,3 millions tandis que ses parents touchaient des dommages de \$1,2 million.

Ce verdict d'un jury survenu hier à Cleveland pourrait constituer un record pour les dommages accordés dans un cas de faute professionnelle.

La poursuite, inscrite en 1976, insistait sur le fait que l'hôpital municipal de Bedford, le docteur David Choi ainsi que l'anesthésiste, le docteur Felino Reyes, n'avaient pas su prendre les mesures appropriées.

«Le manque d'oxygène durant et après sa naissance ont endommagé le cerveau d'Eric à un tel point qu'il ne pourra jamais marcher, parler, travailler, être éduqué de quelque façon que ce soit, apprendre à être propre ou à s'occuper de lui-même dans les activités courantes de la vie. Il dépendra toujours des soins des autres.»

Le jeune garçon touchera \$4,6 millions lorsqu'il aura 18 ans, (\$2 millions pour ses blessures et perte de jouissance et \$700 000 pour perte de revenus futurs). Ses parents, Eugene et Betty Hawkins, se sont vus octroyer pour leur part \$400 000 pour perte d'amour et d'affection et \$800 000 pour les soins qu'ils devront apporter à leur fils jusqu'à sa majorité.

Selon la poursuite, aucun effort n'a été entrepris pour ressusciter l'enfant quand celui-ci a cessé de respirer à la naissance.

Pistolet dangereux recherché

Un outil dégagant de la radioactivité et destiné à éliminer l'électricité statique a été porté disparu hier à Saint-Laurent.

L'objet, décrit comme un pistolet à air mesurant trois pouces par cinq pouces, de couleur argent et muni d'une poignée jaune, a été porté disparu vers 9 h, par la compagnie Propak Plastique, rue Duchêne à Saint-Laurent.

La police de la CUM met la population en garde contre l'objet. Quant à d'éventuels voleurs, ils risquent des blessures sérieuses...

Bonne moisson pour les pauvres

L'opération Moisson-Montréal a recueilli 77 000 livres de vivres pendant sa première journée, ont fait savoir les responsables.

L'opération, qui se poursuit jusqu'au 24 décembre, vise à nourrir les gens dans le besoin pendant les fêtes.

La collecte de la première journée constitue un record, signalent les organisateurs, puisqu'il avait fallu 10 jours, l'automne dernier, pour atteindre cet objectif.

Ce résultat a été obtenu grâce aux seules contributions de compagnies. De plus, le public a déposé des denrées non périssables dans plusieurs marchés d'alimentation participants.

Moisson-Montréal est parrainée par Médiaforce-Montréal, société sans but lucratif formée par CKAC, CFTM-TV et LA PRESSE, dans le but d'aider de grandes causes humanitaires dans la région montréalaise.

Décoration

JEUDI DANS DÉCORATION

Ouverts sur la lumière

PAR

MADELEINE DUBUC

La Presse



Spécial de NOËL
Bague avec diamant
GRATUITE
Profitez de notre offre spéciale!

Avec tout achat, nous vous remettons gratuitement cette magnifique bague sertie d'un diamant de 1.5 point avec monture en or 10 carats.
Valeur de **49,99\$**
Quantité limitée: 100

Bague pour homme Diamant 3 points, or 10 carats 99\$	Paire nuptiale 12 points, or 14 carats 199\$	Élégantes bagues pour femmes 50 points, or 14 carats Au choix 499\$
---	---	--

De **20% à 40%** de rabais sur plusieurs bijoux en magasin

Pour les fiancés, nous avons une grande sélection d'alliances traditionnelles et diamantées à partir de **199\$** Plan de mise de côté disponible

Bijouterie **VIEN DONG**
Heures d'ouverture: Les samedi et dimanche de 11h à 18h. Du lundi au vendredi de 11h à 21h.
1082, boul. Saint-Laurent (quartier chinois) 878-1035
Réparations rapides sur place

EXCEPTIONNELLEMENT...

Henri Vézina fait un

Solde d'hiver

Du 4 au 24 décembre

Jusqu'à 40% de rabais sur les vêtements de sport!

Exceptionnellement, c'est la première fois que les maîtres merciers vous offrent des rabais importants sur leurs grandes collections de vêtements de sport.



LES MAÎTRES MERCIERS POUR L'ULTIME-HOMME

HENRI VEZINA

D'excellentes suggestions de cadeaux!

PANTALONS SPORT	Prix courant	Solde
Armani	245 \$	147 \$
G. Ferre	295 \$	177 \$
Redaelli	225 \$	135 \$
CHANDAILS		
Scarab	115 \$	69 \$
Importations Henri Vézina	195 \$	117 \$
Nani Bon	225 \$	135 \$
G. Ferre	675 \$	405 \$
U. Ginocchetti	475 \$	285 \$
CHEMISES SPORT		
Valentino	95 \$	57 \$
Importations exclusives	85 \$	51 \$
BLOUSONS		
Blousons en duvet	195 \$	117 \$
Redaelli	575 \$	345 \$
G. Ferre	695 \$	417 \$
Les cuirs Hugo Boss	1 295 \$	777 \$

920, rue Sherbrooke ouest
Montréal H3A 1G4
844-4971

243-A, boul. des Laurentides
Laval H7G 2T7
669-1751

Quoi faire en fin de semaine

Pour cette chronique
veuillez adresser vos lettres comme suit:
«Quoi faire aujourd'hui»
LA PRESSE, 7 Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 13 DÉCEMBRE 1986

RELIGION

Il y aura des **vêpres pour le temps de l'Avent**, dans l'abside de la basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde, sous la présidence de Mgr André-M. Cimiarella, le 13 décembre, à 18 h. Choeur invité : le Choeur des étudiants de l'université Concordia, sous la direction de Christopher Jackson; animation par Jean-Pierre Couturier; à l'orgue, Hélène Dugal.

L'organiste Jacques Boucher jouera des œuvres de Bach, Pachelbel et De Messiaen aux messes de 17 h, le 13 décembre, et de 10 h et 11 h, le 14 décembre, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à l'angle des rues Rachel et Henri-Julien.

CONFÉRENCES

Le Centre du nouveau penser présente une conférence de M. Bernard Cantin intitulée « **La quête d'une culture plus spirituelle** », le 14 décembre, à 11 h, à la salle 2940 du pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 254-2951.

REUNIONS

L'Entraide diabétique de l'Est organise une soirée récréative pour le financement de ses activités, le 13 décembre, à l'auditorium du pavillon Rosemont de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, 5 689, boulevard Rosemont. Prix d'entrée, 6 \$. Renseignements : Fernand Compagna, 352-8550; Pierre Durand, 523-5513.

Le Cercle Préfontaine tient dans le cadre de son 16e anniversaire une **soirée de Noël**, le 13 décembre, à 20 h, au 3 233, rue Hochelaga. Renseignements : 525-7226 ou 525-0624.

JASS Inc., un organisme sans but lucratif, organise dans le cadre de ses ateliers-rencontres pour personnes seules (des deux sexes) qui veulent se faire des amis tous les samedis une marche de santé sur le Mont-Royal (départ à 14 h, à l'angle du boulevard Mont-Royal et de l'avenue du Parc). Il y a également souper et danse, à 17 h 30, au 30 ouest, rue Mont-Royal (repas à 4,99 \$). Apporter ses instruments de musique et ses disques préférés. D'autres activités sont organisées en semaine. Renseignements complémentaires : 388-8727.

Le Café Chrétien Centre-Sud, 1 471 est, rue Sainte-Catherine, reçoit six jeunes de 5 à 18 ans d'une même famille de Thetford-Mines, pour une soirée de chant, le 13 décembre, à 21 h. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 522-7156.

Le Regroupement des personnes séparées et divorcées de l'Ouest organise une soirée de Noël le 13 décembre. Renseignements : 620-7338, le jour; 684-8428 ou 697-5150, le soir.

Le groupe « Amitié-Plus » tient un **café-rencontre** le 13 décembre, à 20 h, au pavillon Delorme, 6 020, boulevard Robert, à l'intention des personnes seules (séparées, divorcées ou veuves). Renseignements : Micheline, 321-1561.

SANTÉ

Les « **Emotifs anonymes** » organisent des rencontres pour les personnes désirant partager avec d'autres leur désir d'acquiescer la santé émotive, chaque samedi, à 20 h, au 25 ouest, rue Jarry (métro Jarry). Renseignements : 627-1661.

FILMS, SPECTACLES

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal organise un **spectacle pour la paix** intitulé « La paix S.V.P. », avec la soprano Omega Medina, l'auteur-compositeur Raoul Duguay, le mime Omer Veilleux, le violoncelliste américain David Darling, la danseuse Margie Gillis et le comédien Jean-Louis Roux, le 13 décembre, à 20 h 30, à l'église de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Papineau.

L'Association québécoise des jeunes violonistes présente un concert de violon le 13 décembre, à 20 h, à l'Habitat Saint-Camille, 11 025, rue Alfred, à Montréal-Nord. Entrée : étudiants, 5 \$; autres, 10 \$. Œuvres de Vivaldi, Chausson, Tchaikowsky, Vieuxtemps, Wieniawski. Accompagnateur, Paul Surdulescu.

La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente un **concert de l'Ensemble de cuivres** (œuvres de Gabrielli, Pezeli, Suato et musique de Noël, le 13 décembre, à l'école Père-Marquette, 6 030, rue Père-Marquette. Elle présente aussi un **recital de violon** (œuvres de Bach, Paganini, Prokofiev et Ravel) par Edward Skerjanc, à 20 h, à la salle Claude-Champagne, avenue Vincent-d'Indy.

L'ensemble vocal Guy-Favreau et l'ensemble vocal André-Beaumier donnent un concert de Noël le 13 décembre, à 19 h 30, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, 3 530, rue Adam. Entrée libre, contribution volontaire au profit du mouvement ATD Quart-Monde. Renseignements : 845-1231.

Le Caf'iers (café de solidarité internationale) situé au 4 933, rue de Granpré, près de la station de métro Laurier (843-7112) présente une **soirée bolivienne** avec Jilakata, le 13 décembre, à 20 h 30. Contribution volontaire : 3 \$.

L'Orchestre de chambre de McGill donne un **concert de Noël** à la cathédrale Christ Church, rue Sainte-Catherine, entre les magasins Eaton et La Baie, sous la direction d'Alexander Brott, le 13 décembre, à 20 h 30.

Le Département de musique de l'université Concordia présente un **concert de Noël** donné par l'Orchestre de Concordia, sous la direction de Sherman Friedland, le 13 décembre, à 20 h, à la chapelle Loyola, 7 141 ouest, rue Sherbrooke (métro Vendôme; autobus 105). Entrée libre.

Le Café Chrétien de Montréal, 7 537, rue Saint-Hubert, tient une **soirée musicale de Noël** avec M. Roland Côté, le 13 décembre, à 20 h 30. Entrée gratuite. Renseignements : 272-2812.

DEMAIN

Le Centre culturel de Pointe-Claire organise pour les enfants de sept à 12 ans un **atelier de fabrication de cartes de Noël**, le 14 décembre, à 13 h, au 176, chemin Lakeshore. Frais : 3 \$ (matériel inclus). Renseignements : 630-1220.

L'organiste Roland Germain donnera un **recital de musique de Noël**, le 14 décembre, à 15 h 30, en l'église Sainte-

MAISON DE LA CULTURE

Côte-des-Neiges, 5 290, chemin de la Côte-des-Neiges (872-6889) : spectacle de l'ensemble vocal Tudor de Montréal, le 14 décembre, à 14 h; exposition Pierre Guimond — photomontages, du 1er novembre au 15 décembre.

Maisonnette, 4 120 est, rue Ontario (872-2200) : à l'auditorium du Jardin Botanique de Montréal, 4 101 est, rue Sherbrooke, concert de musique classique par les élèves du Conservatoire de musique de Montréal, le 14 décembre, à 15 h.

Marie-Uguay, 6 052, boulevard Monk (872-2044) : exposition d'estampes contemporaines d'Amérique et des Caraïbes; du 9 décembre au 10 janvier.

Notre-Dame-de-Grâce, 3 755, rue Botrel (872-2157) : opéra « Hans et Gretel », le 13 décembre, à 14 h; exposition d'arbres de Noël, du 10 décembre au 4 janvier; exposition de broderies indiennes et pakistanaïses intitulée « Broderies des trois déserts », du 10 au 23 décembre.

Plateau Mont-Royal, 465 est, avenue Mont-Royal (872-2266) : exposition d'affiches provenant de divers groupes internationaux présentée dans le cadre des 25 ans d'Amnistie internationale; du 9 au 31 décembre.

Villeray, pavillon de Lorimier, 6 707, rue de Lorimier (872-1730) : exposition de photographies de Robert Hébert II sur la restauration d'églises, du 3 au 30 décembre.

L'entrée aux expositions est gratuite. Heures d'ouverture des maisons de la culture : mardis, mercredis et jeudis, de 13 h à 21 h; vendredis, de 13 h à 18 h; samedis, de 10 h 30 à 16 h 30; dimanches, de 13 h à 17 h. Pour les activités ponctuelles, on doit se procurer des billets gratuits aux maisons de la culture ou aux succursales de la Banque d'Épargne des quartiers qu'elles desservent.

Trinité de Dorion. Entrée gratuite. Renseignements : 453-4740.

Des **tournois de jacquet (backgammon)**, se tiennent tous les dimanches, à 15 h, au club Pips (club privé de jacquet), 3 774, rue Saint-Denis, 2e étage, sous la direction de M. David Woolf, ainsi que le mercredi, à 19 h 30. L'entrée est gratuite, mais on exige une tenue soignée. Renseignements complémentaires : 284-0613.

DIVERS

Un **encan** se tient le 13 décembre, à partir de 10 h, à l'entrepôt du Cruateur public, 7 245, rue Clark. On mettra en vente notamment des objets usuels, des rouleaux de tissu, des aquariums, un véhicule Van Chevy GMC. Les lots sont visibles à partir de 9 h. Renseignements : 873-4930.

L'Union nationale belge organise, le 13 décembre, à 20 h 30, un bal au profit de son « Noël des enfants » qui aura lieu le 21 décembre, de 15 h à 18 h, au 452 est, rue Notre-Dame. Prix d'entrée, 3 \$. Renseignements : secrétariat, 384-4877 ou 365-6067.

Les Amis du microsillon de Dorion tiennent une séance d'audition de musique, le 13 décembre, à 20 h. Première partie : saxophone, harpe, harmonica; 2e partie : 13 notes (orgue grégorien, orchestre, choeurs, solistes). Entrée gratuite. Réservation : 455-9940.

Le Club félin de Montréal tient une **exposition féline**, le 13 décembre, de midi à 19 h, ainsi que le 14 décembre, de 9 h à 18 h, au centre commercial Plaza Côte-des-Neiges, 6 600, rue Côte-des-Neiges. Renseignements : Marie Ferguson, 656-1701.

À l'occasion du **9e congrès du Parti Communiste du Québec**, une soirée récréative se tient le 13 décembre, à 20 h, au 3 535, avenue du Parc. Spectacle de Yvan Desjardis et Jim Zeller; danse. Entrée : sans emploi, 2 \$; autres, 3 \$. Renseignements : 524-2896.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

Le club APAD'OR du complexe sportif Claude-Boillard, en collaboration avec le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, offre un **programme d'activités physiques adaptées**

CENTRES CULTURELS

Bibliothèque Intermunicipale Pierrefonds-Dollard-des-Ormeaux, 13 555, boulevard Pierrefonds : exposition de céramique des étudiants du centre communautaire de Pierrefonds; du 6 au 17 décembre; lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 10 h à 21 h; les mercredis, de 17 h à 21 h; les samedis, de 10 h à 17 h; les dimanches, de 13 h à 17 h.

Bibliothèque municipale de Beaconsfield, 303 boul. Beaconsfield (697-9040) : exposition du photographe Peter Thompson, durant tout le mois de décembre.

Bibliothèque Municipale de Brossard, 3 200, boulevard Lapinière (656-5960) : exposition des œuvres d'aquarelles de Danielle Gauvin et d'acryliques de Lisette Thibodeau, jusqu'au 17 décembre.

Bibliothèque municipale de Greenfield Park, 225 avenue Empire (coin Churchill), (678-8950) : exposition des œuvres de Johanne Rochefort-Bergeron, artiste-peintre; Mme Jeanne Cloutier, créatrice de poupées; Mme Madeleine Gallant, artiste-peintre; du 27 novembre au 20 décembre; les lundis, mardis et jeudis, de 12 h à 17 h et de 19 h à 21 h; le vendredi, de 12 h à 17 h; le samedi, de 10 h à 13 h.

Bibliothèque Municipale de Sorel, 145, rue Georges-Sorel : exposition « Sorel en promenade », œuvres du peintre Michel Plante, du 14 décembre au 23 décembre; heures d'ouverture : de 13 h 30 à 17 h et de 19 h à 21 h.

Centre culturel de Verdun, 5 955, rue Bannantyne : exposition d'œuvres récentes de Mario Verdun, du 3 au 14 décembre; les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 9 h à 17 h et de 19 h à 22 h; le vendredi, de 9 h à 17 h; le dimanche, de 13 h à 17 h.

L'Octogone, centre culturel de LaSalle, 1 080, rue Dollard, LaSalle : exposition d'icônes de Rosette Mociornita, du 29 novembre au 19 décembre.

aux gens de 55 ans et plus. Les inscriptions débuteront le 5 janvier, à compter de 9 h, au centre Claude-Robillard, 1 000, rue Émile-Journault. Renseignements : 389-3640.

Les Loisirs de la Visitation organisent pour l'hiver prochain une série de **dix excursions de ski de fond**. Abonnement : 100 \$. Renseignements : 388-3238.

EN VRAC

Le Vieux Moulin du parc du Mont-Saint-Bruno présente au cours de l'hiver une **exposition faisant découvrir les particularités du mont Saint-Bruno**. On peut profiter d'une randonnée en ski pour y voir une maquette en trois dimensions représentant le mont et y assister à la projection d'un diaporama. Le Vieux Moulin situé entre le lac du Moulin et le lac Seigneurial, est ouvert au public de 11 h 30 à 15 h 30, les 14, 21 et 28 décembre; 23 et 30 décembre; 4, 10, 11, 17, 18, 24, 25 et 31 janvier; les 1er, 7, 8, 14, 15, 21, 22 février; 1er mars. Le parc est situé à 25 km de Montréal; on y accède en empruntant l'autoroute 30, via l'autoroute 20 ou la route 116. Renseignements : 514-653-7544.

Le Musée des émaux d'art invite le public à voir les œuvres de 15 **peintres émailliers**, au 1 417, rue du Fort, le dimanche et le mardi, de 12 h à 17 h. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 935-3220.

« L'Entraide » tient un **bazar permanent** où il accueille tout le monde, les lundis, mardis et mercredis, de 10 h à 18 h; les jeudis et vendredis, de 10 h à 21 h; le samedi, de 10 h à 17 h, au 2 398, boulevard Rosemont (autobus 197 partant du métro Rosemont). On y trouve des vêtements et divers objets usagés à des prix très bas. Les gens qui auraient des choses à donner sont priés de les apporter au local ou de composer le numéro de téléphone 277-5744.

La Maison des jeunes de Laval a besoin de vieux cousins. Renseignements : 668-3954.

L'inauguration de la **crèche monumentale** de Salvator Sama aura lieu le 17 décembre, à 19 h 30, à l'église de l'Immaculée-Conception, à l'angle des rues Rachel et Papineau, en présence du cardinal Paul-Émile Léger. Participeront également à l'événement Ginette Reno, l'ensemble Arts Québec, la soprano Claudine Côté, le quatuor à cordes Les Chamberlains de Lachine et le titulaire des orgues de l'église, M. Réal Gauthier.

La Maison des jeunes de Laval a besoin de vieux cousins. Renseignements : 668-3954.

L'inauguration de la **crèche monumentale** de Salvator Sama aura lieu le 17 décembre, à 19 h 30, à l'église de l'Immaculée-Conception, à l'angle des rues Rachel et Papineau, en présence du cardinal Paul-Émile Léger. Participeront également à l'événement Ginette Reno, l'ensemble Arts Québec, la soprano Claudine Côté, le quatuor à cordes Les Chamberlains de Lachine et le titulaire des orgues de l'église, M. Réal Gauthier.

EXPOSITIONS

SUITE DE LA PAGE E 18

Art Actuel/Acte 5 (6585, St-Denis) — Œuvres de Francine Chainé, François Décarie, Louis-Paul Lemieux, Denis Lessard, Yves O'Reilly et Alain Paiement. Du jeu. au dim. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 21 déc.

Article (4060, Saint-Laurent) — Exposition « Paysages », de Peter Krausz. Du merc. au dim., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 21 déc.

Art 45 (1460, Sherbrooke o.) — Sam., œuvres des artistes de la galerie.

Atelier Jacques-Chevalier (911, Jean-Talon e.) — Peintures de Jacques Chevalier. Du lun. au ven., de 13 h à 18 h.

Atelier la presse la Bête à Cornes (10, Ontario o., suite 503) — Lithographies de Marie Brunet, Martine Leclair, Mona Massé, Mariane Moisan, Elise Pion et Célyne Poulin. Du lun. au sam., de 12 h à 18 h.

Atelier J.-Lukacs (1504, Sherbrooke o.) — Exposition « Les Réalistes et Julius Damasdy ». Du mar. au sam., de 9 h 30 à 17 h 30; dim., de 14 h à 17 h. Jusqu'au 30 déc.

Atelier-Galerie Nouvel Âge (350, Sherbrooke e.) — Petits formats. Sculptures de Denise Arseneault et Diana Boulay-Dubé. Estampes de R. Connely, Fiedler, R. Giguère, J. Guillet, Miro, Pelazuelia, Pellian, Riopelle, Tapiés et Seuphor.

Centre de céramique Bonsecours (444, Saint-Gabriel) — Exposition « Événement V ». Du mar. au sam., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 19 déc.

Centre de création et de diffusion en design (200, Sherbrooke o.) — Sam., dim. de 12 h à 18 h, exposition « Archi-

teures romaines: Carlo Aymonino/Franco Purini.

Centre des arts visuels (350, av. Victoria) — Exposition « Foire de Noël ». Du mar. au ven., de 10 h à 18 h; sam., de 10 h à 17 h.

C.A.P.Q. (4060, Saint-Laurent, suite 307) — Œuvres des peintres de la C.A.P.Q. Merc., jeu., ven., de 13 h à 17 h. Jusqu'au 23 déc.

Espace Global (4468 Brébeuf) — Installation d'Odette Gauvreau. Du merc. au dim., de 12 h à 18 h; jeu., ven., de 12 h à 21 h. Jusqu'au 21 déc.

Espace Segal-Steinberg (400, Dowd, 5e étage) — Œuvres de Michael Mazur. Du merc. au sam., de 14 h à 17 h. Jusqu'au 20 déc.

Galerie Amrad African Arts (1522 o., Sherbrooke) — Poupées de fertilité de l'Afrique centrale et de l'ouest.

Galerie Art & Style (4875A, Sherbrooke o.) — Œuvres de Colette Boivin, Pauline Bressan, Bruno Côté et St-Gilles. Jusqu'au 29 déc.

Galerie Artenders (318, av. Victoria) — Sam., œuvres de John Collins.

Galerie Aubes 3935 (3935, Saint-Denis) — Petits formats. Livres d'artistes du Canada. Jusqu'au 21 déc.

Galerie Laurienne-Bazin (5451 o., Sherbrooke) — Petits formats. Du merc. au dim. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 31 déc.

Galerie René-Blouin (372, Sainte-Catherine o.) — Exposition « Œuvres excentrées ». Du mar. au sam., de 11 h à 18 h.

Galerie Chantal-Boulanger (372, Sainte-Catherine o.) — Œuvres de Shelagh Alexander. Du mar. au ven., de 12 h à 18 h; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 20 déc.

Galerie Concordia (1455, de Maisonneuve o.) — Sam., œuvres d'africain.

Galerie Continentale (1450, Drummond) — Petits formats.

Galerie Daniel (2159, Mackay) — Peintures, œuvres sur papier et sculptures.

Galerie Dare-Dare (1320, Laurier e.) — Dessins-collages de Nicole Brazeau. Du merc. au sam., de 12 h à 18 h; dim., de 13 h à 17 h. Jusqu'au 21 déc.

Galerie Dazibao (4060, Saint-Laurent) — Installation photographique de Roberto Pellegriuzzi. Du merc. au dim., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 21 déc.

Galerie de Chine (1053A, Saint-Laurent) — Peintures chinoises de Pékin. Tous les jours de 8 h à 21 h. Jusqu'au 23 déc.

Galerie des 5 Continents (1225, av. Greene) — Objets d'art et d'artisanat des 5 continents. Jusqu'au 24 déc.

Galerie Esperanza (2144, Mackay) — Artistes de la galerie. Du mar. au sam., de 11 h à 17 h 30; jeu., de 11 h à 20 h.

Galerie Graff (963, Rachel e.) — Exposition « Installations/Fictions ». Du mar. au sam., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 déc.

Galerie Samuel-Lalou (1620 o., Sherbrooke) — Œuvres de Claude Simard.

Galerie l'art vivant (221 o., St-Paul) — Petits formats. Du mar. au dim.

Galerie Laurier (1111, Laurier o.) — Œuvres de Pierre Meko-Lefort. Tous les jours de 10 h à 21 h.

Galerie l'Émergence Plus (807, Laurier e.) — Sam., dim., de 12 h 30 à 17 h, installation et peintures de Nicolas Paquin et Dominique Paquin.

13 h à 21 h 30; mar., merc., jeu., de 10 h à 21 h 30; ven., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 23 déc.

Galerie Powerhouse (3738, Saint-Dominique) — Sam., de 11 h à 17 h, œuvres d'Adrienne Trant.

Galerie Relais des Époques (92, Sherbrooke o.) — Exposition en hommage à Narcisse Poirier. Du merc. au dim. Jusqu'au 21 déc.

Galerie Roy-Duluth (3877, Saint-Denis) — Sam., dim., peintures et estampes d'Assumpcio Maten.

Galerie John A. Schweitzer (42 o., av. des Pins) — Artistes de la galerie. Du jeu. au dim., de 12 h à 18 h.

Galerie Skol (3981, Saint-Laurent) — Sam., de 13 h à 17 h, œuvres de Richard Barbeau.

Galerie S.P. (1006B, Jean-Talon o.) — Artistes de la galerie.

Galerie Symbole Art (2824, de Salaberry) — Œuvres de Lise Auger, Marcel Ravary, Jacques Fugère, Michel Turgeon, Gilbert Breton, Viateur Lapierre et Paule Genest. Du lun. au merc., de 9 h à 18 h; jeu., ven., de 9 h à 21 h; sam., de 9 h 30 à 17 h.

Galerie 13 (Saint-Denis) — Œuvres d'André Martin. Du merc. au dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 déc.

Galerie 2043 (2043, Saint-Denis) — Peintures et gravures de Monique Dusaut. Du mar. au jeu., de 12 h à 17 h 30; ven., de 12 h à 20 h; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 21 déc.

Galerie Waddington (1504 ouest, Sherbrooke) — Œuvres de M. A. Winterer. Jusqu'au 17 décembre.

Galerie Westmount (4935A, Sherbrooke o.) — Peintures de M.A. Winterer. Jusqu'au 17 déc.

Galerie J.-Yahoudo-Meir (Place du Parc, 3575, av. du Parc) — Exposition « Absurd-Ex ». Jusqu'au 20 déc.

Guidé canadienne des métiers d'art du Québec (2025, Peel) — Dessins et sculptures inuit. Jusqu'au 31 déc.

Guidé Graphique (9, Saint-Paul o.) — Œuvres d'Alfred Piellan, Christian Fray et Jean-Paul Riopelle. Jusqu'au 31 déc.

Michel-Tétrault art contemporain (4260, Saint-Denis) — Œuvres récentes de Jacques Hurtubise. Du merc. au dim.

HORS MONTRÉAL

Bibliothèque municipale de Brossard (3200, Lapinière) — Œuvres de Danielle Gauvin et Lisette Thibodeau. Jusqu'au 17 déc.

Bibliothèque municipale des Sources (110, Cartier, Roxboro) — Œuvres de Lena Morrison.

Carrefour Tétrault (132, rue Principale, Granby) — Événement Tétrou. Tous les jours de 11 h à 21 h. Jusqu'au 31 déc.

Complexe Alfred-Dallaire (2159, boul. Saint-Martin, Laval) — Sculptures de verre de Serban Popa. Tous les jours de 10 h à 21 h. Jusqu'au 29 déc.

Galerie Archambault (1303, Notre-Dame, Lavaltrie) — Petits formats de 40 peintres et bronzes de Roger Langevin. Merc., sam., dim., de 14 h à 18 h; jeu., ven., de 14 h à 21 h. Jusqu'au 21 déc.

Galerie Héline-Baudouin-Fortin (1791, rue Principale, Sainte-Julie) — Peintures d'Andrée Frigon Limoges.

Galerie du Centre (250, Saint-Laurent, Saint-Lambert) — Dim. de 12 h à 17 h, œuvres des artistes de Saint-Lambert.

Galerie du Collège Édouard-Montpetit (945, chemin Chambly, Longueuil) — Exposition « Regard nu, Japon princiers. Jusqu'au 18 déc.

Galerie du Vieux Village (22, de Montbrun, Boucherville) — Peintures de F. Alvarez, C. Bergeron, G. Breton, Y. Breton, P. Duhamel, F. Iacurto, V. Lapierre, M. Lebon, J. d'A. Leclerc, M. Leroux, M.H. Poirier, M. Ravary et P. Trudel. Du lun. au jeu., de 17 h à 21 h. Ven., sam. de 13 h à 21 h. Dim. de 12 h à 17 h.

Galerie Pierre-Guibord (16, Curé-Dupont, Saint-Paul-de-Joliette) — Petits formats. Jusqu'au 21 déc.

Galerie Frédéric-Palardy (1170, Victoria, Saint-Lambert) — Œuvres de Michel Picotte. Jusqu'au 23 déc.

Maison des Arts (1395, boul. de la Concorde o., Laval) — Œuvres des artistes de l'Association lavalloise pour les arts plastiques. Du mar. au ven., de 13 h 30 à 16 h et de 19

Une éthique contre la violence à la télé

Presse Canadienne
OTTAWA

■ L'Association canadienne des radiodiffuseurs a préparé un projet de code d'éthique qui vise à sensibiliser les médias - plus particulièrement la télévision - aux effets de la violence dans les émissions d'affaires publiques et les bulletins de nouvelles.

La question de la violence à la télévision et de son influence sur les téléspectateurs fait depuis des décennies l'objet de polémiques en Amérique du Nord.

Il revient aux parents d'enseigner à leurs enfants à regarder la télévision avec un esprit critique, suggère le code. Mais celui-ci met surtout l'accent sur la responsabilité particulière qui incombe aux médias dans la diffusion d'émissions

traitant de violence, que celle-ci soit fictive ou réelle.

Le projet de code, qui pourrait entrer en vigueur dès le début de l'an prochain, servirait en quelque sorte de guide volontaire à tous les médias membres de l'association, c'est-à-dire la plupart des grandes stations de radio et de télévision au pays. Il n'aurait pas un caractère contraignant.

Ce projet de code propose aux médias de traiter avec attention et la plus grande discrétion la couverture d'événements terroristes ou d'autres actes criminels comme les prises d'otages, les agressions, les destructions et la violence à l'égard des femmes.

Il souligne l'importance de faire preuve de prudence dans la retransmission d'actions violentes à l'intérieur de toutes les émissions destinées à un public d'enfants.

Air Canada : une étude de la productivité aurait conduit les enquêteurs aux latrines

FRANÇOIS FOREST

■ Un détective a été chargé d'enquêter sur les circonstances entourant la « violation d'intimité » dont se sont plaints les employés d'entretien du centre technique d'Air Canada à Dorval. Les policiers de la CUM ont d'ailleurs rédigé un rapport sur les événements qui ont entraîné les 500 syndiqués à débrayer pendant 20 minutes jeudi en guise de protestation.

Depuis quelque temps, la Proudfoot Cie effectuait, pour le compte d'Air Canada, une « étude de productivité ». Or, ce matin-là, un machiniste syndiqué, qui se trouvait dans les latrines de l'atelier, a accusé un employé de la Proudfoot de l'avoir « espionné » par-dessus le muret de la cabine qu'il occupait.

Offusqué plus que gêné, le machiniste dénonça cette intrusion auprès de son syndicat qui ordonna immédiatement un débrayage. Hier le syndicat, tout comme Air

Canada, tentait de démystifier ce fait divers un peu embêtant.

« Air Canada étant à la fine pointe du marketing, elle n'avait pas à utiliser de tels procédés pour consulter son personnel sur les problèmes éprouvés par la compagnie », lance Michel Cyr, président de l'Association internationale des machinistes.

Daniel Couture, agent de relations publiques pour Air Canada, précisait pour sa part que la firme de consultants américains était sur place depuis six mois pour tenter d'ériger un nouveau système de gestion et une nouvelle structure administrative des opé-

rations du secteur de l'entretien : « La compagnie Proudfoot n'a pas été engagée pour espionner les employés, assure-t-il. Mais effectivement, il semble qu'un de leurs employés se soit commis en effectuant une telle surveillance. »

Michel Cyr ne croit pas à cette version : « Air Canada nous dit qu'elle a retenu les services de la Proudfoot pour examiner le travail des surveillants et non des employés. Le syndicat a demandé le retrait de la Proudfoot des lieux de travail, mais on ne l'a pas obtenu. Le vice-président des opérations du centre technique, Ber-

nie Gillies, s'est contenté de nous promettre que les détectives de la Proudfoot visiteraient dorénavant les toilettes de la partie patronale... »

Sur ton un peu plus sérieux, le président du syndicat a ajouté qu'Air Canada gaspille présentement des millions (\$2 millions) dans ce type d'expertise alors qu'elle devrait tout bonnement s'adresser à ses employés pour savoir ce qui cloche : « Engager du personnel de l'extérieur, c'est un geste de non-confiance. Qu'Air Canada nous en présente, des contrats d'entretien, ça nous évitera de nous tourner les pouces. »

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

NE PERDEZ PLUS
VOTRE TEMPS
POUR 59\$ par mois
INCLUANT

PRODUITS, SERVICE, 500 COPIES

LOUEZ 3 MOIS 1 COPIEUR

Autres copies 6¢. Dépôt 100 \$. Livraison 50 \$



VOUS L'AIMEZ?

ACHETEZ-LE 995\$ COMPTANT
PAPIER + PRODUIT = 1¢ LA COPIE
LE COPIEUR LE PLUS ÉCONOMIQUE

Le Castor Copieur

2019 rue Aylwin Mtl 523-1010
Une filiale de Copie Rapide

UNIVERSITE
CONCORDIA



Centre de l'éducation permanente

Les cours non-crédités et programmes de certificat suivants débiteront en janvier, 1987. Certains cours seront offerts durant la journée.

École de langues — Tél.: 848-3607/3608

Cours de langues anglais-français

Anglais — 10 semaines		Français — 10 semaines	
jour — intensif	—1.000\$	matin	—170\$
soir	—125\$	soir	—125\$
samedi	—125\$	samedi	—125\$
Ateliers de rédaction	—175\$	Langue des affaires	—175\$
		Français écrit	—175\$

ANGLAIS — cours débutent la semaine du 12 janvier
FRANÇAIS — cours débutent la semaine du 19 janvier
Inscription avant le 19 DÉCEMBRE

Institut d'informatique

Systèmes de programmation — Journée complète

L'Institut offre un programme de certificat en programmation et analyse de systèmes. Les candidats doivent subir un test d'aptitude avant d'être admis.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Début des cours: le 12 janvier
Test d'aptitude: Vendredi le 19 décembre à 09:30 ou 14:00

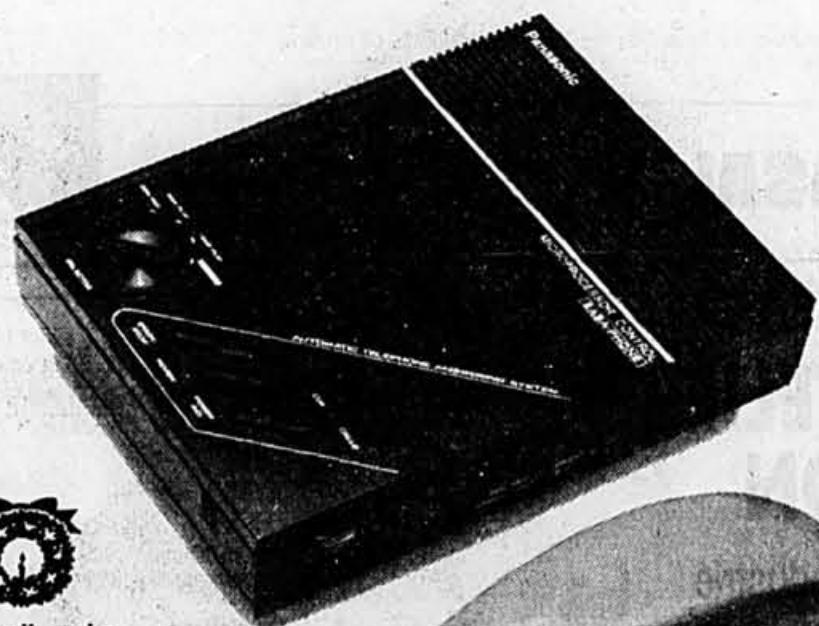
AUSSI DISPONIBLE:

Séminaires et ateliers d'informatique pour cadres et personnel de bureau.

La langue d'enseignement est l'anglais.

Pour plus de renseignements, prière de se présenter au
1822, boul. de Maisonneuve Ouest (coin St-Mathieu)
ou téléphoner au 848-3600.

...juste à temps
pour Noël!



Pour celle qui n'est
jamais là.
Répondeur-enregistreur
avec microprocesseur.
PANASONIC KX-T1410
159,95 \$



Pour celui qui bouge.
Sans fil, à portée de
1 000 pieds.
UNIDEN 2100 129,95 \$



Bien d'autres modèles
attractifs sont en vente
dans nos Téléboutiques
et comptoirs.
Passez-nous voir!

Téléboutiques:

Les Galeries d'Anjou
Anjou
Mail Monténach
Beloeil
Mail Champlain
Brossard
West Island Mall
Dollard-des-Ormeaux
Carrefour Angrignon
LaSalle
Place Newman
LaSalle
Centre Laval
Laval
Place Longueuil
Longueuil
Les Galeries Dupuis
Montréal
Les Terrasses
Montréal
Plaza Alexis-Nihon
Montréal
Plaza Côte-des-Neiges
Montréal
Tour Jean-Talon
Montréal
Place Bourassa
Montréal-Nord

Place Rosemere
Rosemere
Les Galeries de la Capitale
Charlesbourg Ouest
Galeries Chagnon
Lévis
Place Laurier
Sainte-Foy
Carrefour de l'Estrie
Sherbrooke
Place du Centre
Hull
Comptoirs:
Granby
39, Dufferin
Valleyfield
75, Maden
St-Jérôme
297, St-Georges
Joliette
366, Manseau
Drummondville
450, Heriot
Chicoutimi
125, Dubé
Trois-Rivières
1481, Notre-Dame
St-Jean
245, Richelieu

Les prix sont sujets à
modification sans préavis.
Bell ne peut garantir la
disponibilité de tous les
modèles.

*Marque de commerce de
Northern Telecom Ltee.
**Marque de commerce de
Bell Canada.

Bell



Attaqué par un requin

Frank Gallo, 27 ans, se dit «chanceux d'être en vie», après avoir été attaqué par un requin blanc. Il plongeait dans les eaux californiennes aux larges de Monterey, quand le requin l'a attaqué. Secouru par son compagnon Jeff Irwin, il a été conduit à l'hôpital où son état a nécessité 600 points de suture.

PHOTO UPI

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

École de photographie MARSAN INC. 1600, Berri (Palais du Commerce) Suite 3116, Montréal H2L 4E4 (Metro Berri-de Montigny)

DEVENEZ PHOTOGRAPHE
AMATEUR OU PROFESSIONNEL

Cours de jour et de soir: Niveau collégial
Temps partiel et temps complet. Prêts du gouvernement

Les prochaines sessions: 5 JANVIER 87. — Prospectus gratuit: 842-8643

CENTRE SPÉCIALISÉ POUR PRÉPOSE AUX BÉNÉFICIAIRES S.V.P. INC.

FORMATION DE BASE — STAGES

- Description des tâches-Éthique-Lois-Besoins fondamentaux
- Soins hygiéniques-Installation-Positions de base et variantes-Mécanique corporelle-Déplacements
- Communication et relation d'aide
- Initiation à la gérontologie
- Soins à domicile

SÉMINAIRES DE PERFECTIONNEMENT
Psychiatrie-Pédiatrie-Soins palliatifs-Pastorale des malades

Ce cours est offert par des professionnels de la santé. Il est reconnu par le ministère de l'Éducation. No de permis: 749-944

3130, rue Sherbrooke Est, suite 100, Montréal (514) 522-5330/5876

Collège Marie de France

Inscriptions pour l'année scolaire 1987 - 1988

Collégial et secondaire: 4635, chemin Queen Mary Montréal (Qué.) H3W 1W3 Tél.: 737-1177
S'adresser à Madama Jeanne-Marie LAPEYRIE

Élémentaire et maternelle: 4700, rue Fulton Montréal (Qué.) H3W 1T9 Tél.: 735-6579
S'adresser à Madame Sylvette DANGELAUD

Début des inscriptions: Le mercredi 7 janvier 1987

— Examen d'admission pour le secondaire et le collégial I, le samedi 31 janvier 1987.
— Admissions sur dossier à l'élémentaire.

LA SOLUTION

OFFREZ UN AVENIR EN CADEAU OFFREZ UN COURS D'INFORMATIQUE

SPECIAL FÊTES: \$395 — 35 HEURES (prix régulier: \$450)
sur traitement de textes **WORD PERFECT 4.1** et chiffrier électronique **LOTUS 123**

Inscrivez-vous avant le 19 décembre 1986. Valable pour les cours de janvier et février

INSTITUT DE SECRETARIAT INTERNATIONAL METRO VICTORIA

1055, CÔTE DU BEAVER HALL, MONTRÉAL H2Z 1S5
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DEPUIS 1964

878-9186

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

JEU D'EAU

- Connaissance de soi
- Cours de natation offerts à des adultes qui ont très peur de l'eau
- Groupe de 12 personnes
- Professionnelle en relations humaines
- Session de 8 samedis matin (10 h à 11 h 30) à partir du 10 janvier 1987.
- Inscription maintenant: 30\$
- Coût: 120\$

Rens.: Lucie Trudeau 737-4981

APPRENEZ LA TENUE DE LIVRES EN 4 SEMAINES SEULEMENT

VOUS GAGNEREZ SÛREMENT PLUS EN TANT QUE TENEUR DE LIVRES

Comptabilité pratique enseignée par des comptables agréés. Choix des classes matin, soir, samedi.

AUSSI NOUVEAU COURS DE TENUE DE LIVRES SUR MICRO-ORDINATEUR!

Leçon d'introduction GRATUITE
Service de placement GRATUIT

ÉCOLE COMMERCIALE LONDON
Établie depuis 1970 Permis no 749767
733-5217 ou 733-8261

Une formation de choix au choix

MISE EN MARCHÉ DE LA MODE

Étudiez en direct avec l'industrie de la mode... à l'Éducation permanente du Collège Lasalle

Le commerce de la mode vous attire, vous désirez vous spécialiser davantage?

Le Collège LaSalle vous offre la formation adéquate soit: des techniques et des méthodes d'organisation, de direction, d'analyse des besoins du marché, d'évaluation des fournisseurs et de leurs produits, de préparation des budgets dans le commerce de la mode, de promotion et de distribution.

Nous proposons un choix de 24 cours, tous reconnus en vue de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Pour en savoir plus sur notre programme de Mise en marché de la mode et les possibilités de carrière:

Cours du soir DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Les cours débutent la semaine du 19 janvier 1987.

Inscriptions **5, 6, 12, 13** janvier 1987 de 18 h à 21 h

de la mode

COLLÈGE LASALLE 2015 rue Drummond Montréal (Québec) H3G 1W7 281-1919

Étudiez EN DIRECT AVEC L'INDUSTRIE

ÉCOLE des THERAPIES NOUVELLES

HYPNOSE

Devenez **HYPNOTHÉRAPEUTE DIPLÔMÉ(E)**

Contenu:

- Psychiatrie clinique
- Psychologie du développement
- Behaviorisme
- Introduction à l'hypnose
- Hypnose: approches et méthodes
- Hypnothérapie I et II

Supervision et pratique clinique les mardis et jeudis soir

Début le 13 janvier 1987

INSCRIPTION IMMÉDIATE

272-6993
(Nombre de places limité à 15 pers.)
6310, av. Christophe-Colomb Montréal H2S 2G7

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIÈRE, I, II, III et IV sous la direction des

ARTISANS DU MEUBLE QUEBÉCOIS INC.
88 est, rue St-Paul Vieux Montréal H2Y 1G6

RENSEIGNEMENTS: **866-1836**

Début des cours: 9 février 1987

Approuvé par le ministère de l'Éducation Permis no 749514

Enseignement de culture personnelle (Jour et soir)

● cours de cuisiniste
● atelier de peinture sur bois

Une formation de choix au choix

DESSIN DE MODE

Étudiez en direct avec l'industrie de la mode... à l'Éducation permanente du Collège Lasalle

Vous rêvez de devenir dessinateur de mode? Le travail de styliste, de modeliste ou de patronnier vous intéresse?

Le Collège LaSalle vous offre la formation que vous recherchez et que l'industrie désire: recherches de tendance, de style et de matière, de choix de tissus, conception de collection de vêtements, dessin de patron à plat ou en moulage et confection d'échantillons.

Venez développer tous vos talents pour oeuvrer au sein de l'industrie de la mode. Plus de 36 cours vous sont offerts, tous reconnus en vue de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Pour en savoir plus sur notre programme de Dessin de mode et les possibilités de carrière, n'hésitez à communiquer avec nous.

Cours du soir DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Les cours débutent la semaine du 19 janvier 1987.

Inscriptions **5, 6, 12, 13** janvier 1987 de 18 h à 21 h

de la mode

COLLÈGE LASALLE 2015 rue Drummond Montréal (Québec) H3G 1W7 281-1919

Étudiez EN DIRECT AVEC L'INDUSTRIE

ÉCOLE D'INFORMATIQUE MARSAN 1600, Berri (Palais du Commerce) Suite 3116, Montréal H2L 4E4 (Metro Berri-de Montigny)

POUR UNE CARRIÈRE EN INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (12 mois, jour) NIVEAU COLLÉGIAL
PROGRAMMEUR (12 mois, soir) PRÊTS DU GOUVERNEMENT
RPG II, DBASE III, LOTUS 1-2-3
(170 heures chacun) Prochaine session: 19 JANVIER 87

Prospectus gratuit: 842-8643

Une formation de choix au choix

GESTION HÔTELIÈRE/RESTAURATION

Étudiez en direct avec l'industrie de l'hôtellerie/restauration... à l'Éducation permanente du Collège Lasalle

Organiser et gérer des services auprès d'une clientèle diversifiée n'est pas toujours simple. Il faut en maîtriser tous les aspects: administration hôtelière, techniques de restaurant, oenologie, bases de la cuisine, réception, achats, gestion des menus et vente des congrès et des banquets. Le choix est votre car l'avenir vous appartient et l'industrie recherche des compétences dans tous ces secteurs.

Pour en savoir plus sur notre programme de gestion hôtelière/restauration et les possibilités de carrière:

Cours du soir DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Les cours débutent la semaine du 19 janvier 1987.

Inscriptions **5, 6, 12, 13** janvier 1987 de 18 h à 21 h

de l'Hôtellerie

COLLÈGE LASALLE 2015 rue Drummond Montréal (Québec) H3G 1W7 281-1919

Étudiez EN DIRECT AVEC L'INDUSTRIE

L'ALLEMAND... c'est le FUN!

GOETHE - INSTITUT
Cours de langue - tous les niveaux

SESSION D'HIVER
du 12 janvier au 23 avril 1987

INSCRIPTIONS: du 5 au 9 janvier 1987 de 10 h 00 à 18 h 00

RENSEIGNEMENTS: tél. **866-6189**

GOETHE - INSTITUT MONTRÉAL
Place Bonaventure
Entrée LaGauchetière et University
Montréal, P.Q. - H5A 1B8

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉLECTRONIQUE
Permis No 749524

DEVENEZ TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE

ROBOTIQUE 15 MOIS A.E.C. MICRO-PROCESSEUR PAR CORRESPONDANCE A.E.C. MICRO-PROCESSEUR ORDINATEUR 9 MOIS A.E.C. TECHNOLOGIE DES SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES 15 MOIS C.E.C.

- Formation de technicien
- Programmes intensifs
- Laboratoires modernes
- Spécialisé en électronique seulement
- Français ou anglais
- Jour ou soir
- Aide financière

DÉBUT COURS MATHÉMATIQUES 12 JANVIER 1987
Autres sessions débutant le 16 février

POUR UNE BROCHURE GRATUITE
527-4147

Beaudry 1500 de Maisonneuve est, Montréal H2L 2B1 Papineau

L'INSTITUT DE THÉRAPIE PSYCHO-CORPORELLE INC.

OFFRE DES COURS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN MASSOTHÉRAPIE, ET EN THÉRAPIE PSYCHO-CORPORELLE.

Parmi les cours présentés:

- Anatomie-Physiologie
- Tech. d'entrevue
- Psychosynthèse
- Massothérapie
- Alexander
- Eutonie
- Gestalt
- Bio-énergie
- Toucher-santé
- Prog. neuro-linguistique
- Toucher thérapeutique
- Drainage lymphatique
- Relation d'aide
- Sexualité
- Nutrition
- Shiatsu
- Polarité
- Massage sportif
- Massage profond
- Hypnose ericksonienne
- Équilibrage des repas

POUR RENSEIGNEMENTS: 354-2010
7707, Hochelaga, suite 200, Montréal H1L 2K4

CARLETON UNIVERSITY OTTAWA

COURS INTENSIFS D'ANGLAIS
niveaux pré-universitaire et universitaire

SESSION D'HIVER
du 12 janvier au 10 avril, 1987

Entrevues de classement: le 10 décembre, 1986
le 7 janvier, 1987

Renseignements et demandes d'inscription: Centre for Applied Language Studies
Carleton University
Ottawa, Ontario K1S 5B6

PARLER ANGLAIS DÈS L'ÂGE DE 7 ANS
CONVERSATION PRATIQUE DE TOUS LES JOURS

ENFANTS: Âge de 7 à 12 ans.
QUAND: 1 heure par semaine le samedi ou durant la semaine après les heures scolaires.

ADOLESCENTS: Âge de 13 à 17 ans.
QUAND: 1 hre par semaine. Le samedi ou durant la semaine après les heures scolaires.

ADULTES: Âge de 18 ans et plus.
QUAND: 1 fois par semaine OU 2 fois par semaine.

JAMAIS DE DEVOIRS NI DE LEÇONS, SEULEMENT DE LA CONVERSATION.

TÉLÉPHONE: 254-7596
ÉCOLE DES LANGUES SECONDES MONTRÉAL - LAVAL - LONGUEUIL

* Cours de français écrit disponible à partir de janvier 1987.
Permis no 749769

MANÉCANTERIE DES PETITS CHANTEURS À LA CROIX D'ÉRABLE

LE COLLÈGE STANISLAS

invite parents, étudiants et amis à célébrer le 40e Anniversaire de la MANÉCANTERIE de M. l'abbé Georges James.

Les Petits Chanteurs animeront la messe et interpréteront plusieurs Noël's dans la chapelle du Collège le dimanche 14 décembre à 10 heures.

COURS DE RATTRAPAGE EN MATHÉMATIQUES

OBJECTIF:

- Aider les étudiants qui éprouvent en ce moment des difficultés en mathématiques.
- Suivre semaine après semaine tout étudiant que les parents ne peuvent aider.
- Établir ou rétablir des bases en mathématiques en faisant réviser en un minimum de temps les programmes déjà vus.

NIVEAUX DE RATTRAPAGE:

- Élèves de 6e année (préparation spéciale aux examens d'entrée en Secondaire I).
- Étudiants du secondaire (Sec. I à Sec. V).
- Préparation intensive aux examens officiels du secondaire IV et V.
- Au niveau du collégial I et II: maths 101, 103, 105, 203.

PARTICULARITÉS:

- Cours donnés par professeurs spécialisés habitués au rattrapage scolaire.
- Cours donnés le samedi — Cours donnés par petits groupes — Prix abordables.

INSCRIPTIONS IMMÉDIATES
Pour renseignements: 937-5993
Permis MEQ749754

Une formation de choix au choix

GRANDISSEZ AVEC LA BUREAUTIQUE

Étudiez en direct avec l'industrie de la bureautique... à l'Éducation permanente du Collège Lasalle.

Personnel administratif, employé de bureau, chef de service, secrétaire et professionnel qui travaillent dans une entreprise à manipuler de l'information...

Donnez-vous la maîtrise des outils modernes pour traiter cette information en apprenant: la gestion de l'information, le traitement de textes et la micro-informatique au Collège Lasalle.

Dispensé en anglais ou en français, notre programme de bureautique fournit toutes les réponses à vos questions.

Tous les cours sont reconnus en vue de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC)

Pour en savoir plus sur notre programme de Bureautique et les possibilités de carrière:

Cours du soir DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Les cours débutent la semaine du 19 janvier 1987.

Inscriptions **5, 6, 12, 13** janvier 1987 de 18 h à 21 h

VISA MONTREAL TRUST

ÉTUDIEZ EN DIRECT AVEC L'INDUSTRIE DE LA BUREAUTIQUE

COLLÈGE LASALLE 2015 rue Drummond Montréal (Québec) H3G 1W7 281-1919 Metro Peel

271-7702 AIDE GOUVERNEMENTALE

UN APPEL POUR REUSSIR...

NIVEAU COLLÉGIAL
420-51 programmeur analyste
420-31 programmeur formation sur mesure
stage en entreprise

INSTITUT INFORMATIQUE APPLIQUÉE

525, De Castelnau est, Montréal, Québec H2R 1R4

Une formation de choix au choix

TOURISME/VOYAGES

Étudiez en direct avec l'industrie du tourisme... à l'Éducation permanente du Collège Lasalle

Vous mijotez depuis longtemps l'idée d'organiser des forfaits gastronomiques en France?

Le programme Tourisme/Voyages vous fournira tous les outils: analyse de la disponibilité et de la convenance des modes de transport, établissement d'itinéraires, réservations, accompagnement de groupes. De plus, vous aurez l'avantage de travailler directement sur le système de réservation électronique RESERVEC d'Air Canada. Ce système est utilisé en exclusivité au Collège Lasalle.

Vous pouvez choisir parmi les 26 cours offerts, tous reconnus en vue de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Pour en savoir plus sur notre programme de Tourisme/Voyages et les possibilités de carrière:

Cours du soir DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Les cours débutent la semaine du 19 janvier 1987.

Inscriptions **5, 6, 12, 13** janvier 1987 de 18 h à 21 h

VISA MONTREAL TRUST

ÉTUDIEZ EN DIRECT AVEC L'INDUSTRIE DU TOURISME

COLLÈGE LASALLE 2015 rue Drummond Montréal (Québec) H3G 1W7 281-1919 Metro Peel

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, avenue Fairmount, Montréal (Metro Laurier ou Place des Arts)

● Reconnu d'intérêt public (Secondaire — Collégial) ● Examens du ministère

Pavillon central Pavillon des Sciences et de l'Informatique

PENSIONNAT: primaire 270 places, secondaire 100 places

INSCRIPTIONS EN SECONDAIRE I
2 possibilités:

- ou solliciter une ENTREVUE INDIVIDUELLE et se présenter avec l'étudiant et les derniers bulletins au 185, ave Fairmount ouest — étude ou analyse des bulletins — admission sur dossier, tests si nécessaires; ou s'inscrire pour un des EXAMENS D'ENTRÉE (les samedis 13 décembre 86 ou 3 et 10 janvier 87, de 9 h 30 à 12 h).

AUTRES INSCRIPTIONS:

- PRIMAIRE: Cartierville, Longueuil, Montréal
- SECONDAIRE II, III, IV, V (sur présentation du bulletin)
- COLLÉGIAL I et II: session d'hiver, janvier 1987.

COLLEGIAL preparation au DEC (Diplôme d'Etudes Collégiales)

I SECTEUR GENERAL: (DEC EN 2 ans): Sciences de la sante, Sciences pures et appliquées - Lettres - Langues - Sciences de l'administration Sciences humaines.

II SECTEUR PROFESSIONNEL (DEC en 3 ans) Technique informatique de gestion (stages de formation — placement des étudiants diplômés)

TRANSPORT SCOLAIRE: (assuré par le collège)
- Laval - Basses-Laurentides - Repentigny - Boucherville - Longueuil - Rive-Sud - West Island

INFORMATIQUE:
— SECONDAIRE I à SECONDAIRE III: initiation
— SECONDAIRE IV à V: options
— COLLÉGIAL I Secteur général: Crédits
II Secteur technique: DEC en 3 ans

RENSEIGNEMENTS PROSPECTUS OU INSCRIPTIONS **495-2581**

Une formation de choix au choix

PRODUCTION DE LA MODE

Étudiez en direct avec l'industrie de la mode... à l'Éducation permanente du Collège Lasalle

Les techniques de production de vêtement apparentées au génie industriel vous intéressent-elles?

Si oui, le Collège LaSalle vous offre des cours spécialisés dans la fabrication du vêtement tels que: étude du travail et mesure des temps, gestion et contrôle de la production, contrôle de la qualité, aménagement des ateliers et bien d'autres...

Pour un total de 21 cours, tous reconnus en vue de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Pour en savoir plus sur notre programme de Production de la mode et les possibilités de carrière:

Cours du soir DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Les cours débutent la semaine du 19 janvier 1987.

Inscriptions **5, 6, 12, 13** janvier 1987 de 18 h à 21 h

VISA MONTREAL TRUST

ÉTUDIEZ EN DIRECT AVEC L'INDUSTRIE DE LA MODE

COLLÈGE LASALLE 2015 rue Drummond Montréal (Québec) H3G 1W7 281-1919 Metro Peel

de la mode

LE GOÛT DU PÊCHER A CONQUIS L'AMÉRIQUE

L'ORIGINALE!



LA LIQUEUR DE PÊCHE PEACHTREE SCHNAPPS de KUYPER

A déguster nature, avec ou sans glaçons, avec un "mix" ou dans un coquetel. Par exemple:

le "FUZZY NAVAL"
Peachtree Schnapps de Kuyper
Remplir le verre de jus d'orange et de glaçons. Garnir d'une tranche d'orange.

le "PEACHTREE COOLER"
Peachtree Schnapps de Kuyper
Remplir le verre de soda et garnir d'un zeste de citron.

CRÈME DE PÊCHE
Peachtree Schnapps De Kuyper
Crème ou lait.
Agiter et servir sur glaçons.

Découvrez le goût du pêcheur: fabuleux!
ENFIN ICI!

de Kuyper

Contestension veut une enquête élargie

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Un groupe de citoyens de la région fluviale de Lotbinière-Grondines, en amont de Québec, réunis sous le sigle « Contestension », a présenté une requête au ministre de l'Environnement du Québec, M. Clifford Lincoln, pour que celui-ci élargisse le mandat d'enquête qu'il a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au sujet du corridor de passage de la super-ligne de transport de l'électricité Baie-James-USA (450 kv).

L'avocat de ce groupe, Me Guy Bertrand, a dit que la requête a été présentée au ministre hier. Le document fait valoir que le cadre restreint dans lequel le Bureau d'audiences publiques se meut actuellement équivaut à « une violation de la loi de l'environnement » et ne permet pas au Bureau d'agir en toute impartialité.

L'avocat a dit hier à LA PRESSE que des moyens judiciaires, (des requêtes en évocation ou des injonctions) devraient être utilisés prochainement en Cour supérieure pour faire suspendre cette enquête du Bureau d'audiences publiques. Il a même évoqué la possibilité que lui-même et d'autres collègues invoquent l'inconstitutionnalité du contrat liant Hydro-Québec et les fournisseurs d'électricité de la Nouvelle-Angleterre.

Il a dit que les juristes se demandent si l'article 92a de la nouvelle constitution du Canada (un amendement) permet au gouvernement du Québec ou à ses agents de conclure des ententes internationales au sujet de la livraison d'électricité. Le doute existe même, a-t-il indiqué, au sujet de la légalité des contrats provinciaux concernant le transport interprovincial de l'électricité.

Le Bureau procède actuellement à une ronde de consultation du public dans diverses villes du territoire, dont la capitale, pour connaître l'avis de la population et synthétiser l'information au sujet de la super ligne. Cette ligne à courant continu, (2 000 megawatts -450 kv) nommée Radisson-Nicolet-Des Cantons (de l'est), est la plus grosse de toutes. Elle imposera aux populations où elle passe diverses contraintes, diverses servitudes d'un très lourd impact. Cet impact est particulièrement lourd dans le cas de la zone

Grondines-Lotbinière où la nature a jusqu'ici été protégée.

Des décrets gouvernementaux, émis l'année dernière, (17 avril 1985) ont imposé un corridor de passage de cette ligne devant transporter l'électricité des nouvelles centrales de la Baie James, avant que des audiences publiques n'aient été tenues. C'est à dire que la population québécoise ne peut se prononcer, devant le Bureau d'audiences, que sur de simples variantes du corridor choisi, pas sur les avantages comparatifs d'autres corridors devant passer dans des secteurs plus industriels, le secteur de Bécancour notamment.

L'avocat Bertrand a dit hier que la restriction imposée par le ministre de l'environnement au Bureau d'audiences publiques, un organisme quasi judiciaire, équivaut à lui imposer un « préjugé forcé » et que, partant, son action est entachée « d'illégalité ». « Contestension », du reste, maintient son boycottage des travaux du Bureau.

L'enquête se trouve actuellement à son premier stade, celui de la quête d'information. Les audiences de Grondines se terminent demain. Celles de Lotbinière commenceront la semaine prochaine. Le 8 janvier on sera à La Tuque et le 9 et le 10 à Québec. Lors d'un second stade, en février, le bureau, présidé par M. André Beauchamp, recevra les mémoires des intéressés.

Le maire de Grondines, (700 h.), M. Gilles Portelance, participait hier aux séances. À cette occasion il a interrogé Hydro-Québec sur la possibilité d'enfouir les câbles de transport sous le lit du fleuve. Le maire a dit à LA PRESSE que cette recherche d'information n'a pas pour but de présumer que le corridor de Grondines est le bon. Il a du reste exprimé sa « préférence » pour un autre lieu de passage.

Il a néanmoins dit que la population du lieu « commence à se résigner » à l'idée que son territoire soit dévalué par le passage de la ligne; il a indiqué qu'une part de la population s'intéresse vivement aux sommes d'argent qu'Hydro-Québec attribue (1 p. cent du coût) aux populations dont le paysage est gâché.

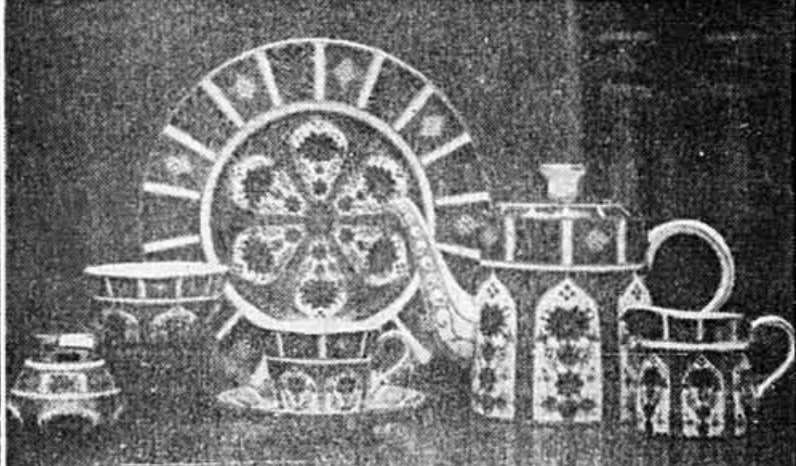
À Grondines-Lotbinière Hydro-Québec cherche à poser cinq super-pylones de transport des câbles, deux sur chaque rive et trois dans le fleuve.

VOTRE HÔTE POUR LES FÊTES

Personne dans l'est du Canada ne vend plus de
marchandise que Caplan-Duval parce que personne
ne vend moins cher.

Caplan
Duval

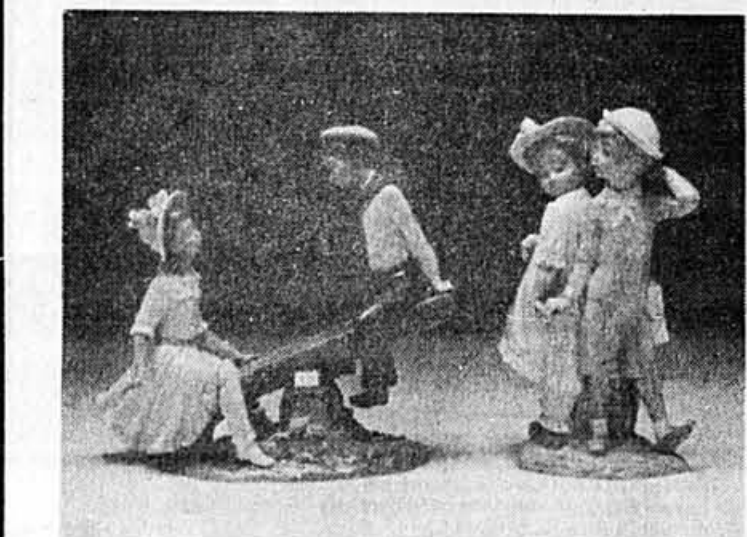
VAISSELLE À PRIX D'AUBAINE



ÉPARGNEZ 30-62%

DES CENTAINES DE MOTIFS

AYNSLEY	ARABIA	ARITA	MIDWINTER
BLOCK SPAL	CLASSIC ROSE	COALPORT	ARZBERG
DENBY	FITZ & BOYD	GOEBEL	DANSK
SPODE	THOMAS	VILLEROY & BOCH	HUTSCHENREUTHER
MINTON	NITTO	NORITAKE	WEDGWOOD
ROXTRAND	ROSENTHAL	ROYAL ALBERT	PARAGON
ROYAL CROWN DERBY	ROYAL DOULTON	ROYAL WORCESTER	ROYAL COPENHAGEN
JOHNSON BROS.	J & G MEAKIN		



LLADRÓ

Le plus vaste
choix de figurines
au Canada

Un centre commercial
à l'intérieur d'un
centre commercial, voilà
CAPLAN DUVAL

Crystal
2000



FLÛTE À CHAMPAGNE

boîte de 4. 27⁹⁹

Valeur 36.00

BOL À PUNCH

4 litres

(touche non incluse) 24⁹⁹

Valeur 40.00

TASSE À PUNCH

200 ml. 5⁹⁹

Valeur 9.00

BOUGEOIR 11 cm

17⁹⁹

Valeur 27.00

HUTSCHENREUTHER



ÉCONOMISEZ

50%

sur les plus
beaux vases

Caplan
Duval

Stuart Crystal



Le meilleur cristal
d'Angleterre en
plusieurs motifs

Ord. 39,50\$

2360\$
ch.

Caplan Duval

6700, Côte-des-Neiges

(Plaza Côte-des-Neiges)

5800, boul.-Cavendish

(Mail Cavendish)

483-4040

APPEL SANS FRAIS: 1 (800) 361-6482

La publication du Livre blanc sur les institutions financières serait reportée

Le Conseil des ministres serait divisé sur la limite de 30%

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Une divergence d'opinions au conseil des ministres risquerait, selon certaines sources, de remettre à plus tard la publication du Livre blanc sur les institutions financières, promise avant Noël par le ministre d'Etat aux Finances, M. Tom Hockin.

Le point litigieux, a appris la Presse Canadienne, serait la limitation à 30 p. cent de la propriété des institutions financières par des conglomérats comme Trilon, Power et Imasco.

Les partisans de cette nouvelle règle seraient M. Hockin et le ministre des Finances lui-même, M. Michael Wilson. Les trois principaux adversaires seraient Mme Barbara McDougall, ministre d'Etat à la Privatisation; M. Michel Côté, ministre de l'Industrie; et M. Robert de Cotret, président du Conseil du trésor.

Selon les sources, il y aurait eu un affrontement particulièrement dur entre les deux clans, au cours de deux réunions qu'a tenues lundi et mardi un sous-comité du cabinet. L'attaque aurait été dirigée par Mme McDougall, qui occupait le poste de M. Hockin avant le remaniement ministériel de juillet dernier.

Le trio considère que la « règle du 30 p. cent » menacerait de faire éclater certains des grands empires financiers du Canada. Trilon Financial, par exemple, qui est la propriété des frères Peter et Edward Bronfman, contrôle Royal Trust et London Life; Power Financial de Paul Desmarais contrôle Investors Syndicate, Great West Life et Montreal Trust; Imasco contrôle Canada Trust.

Pressions

Depuis plusieurs semaines, a-t-on appris, des dirigeants d'Imasco et de Brascan, la société mère de Trilon, ont fait des visites presque quotidiennes à Ottawa dans le but de faire tomber la « règle du 30 p. cent ».

Le ministre des Finances avait annoncé la publication du Livre blanc pour le 16 décembre, puis il l'a reportée au 18 décembre.

Le premier ministre Brian Mulroney a cependant décidé que d'autres discussions devaient avoir lieu, et il a référé l'affaire au puissant comité des priorités, qui se réunit mardi et jeudi prochains. Les vacances de Noël du Parlement commencent le 19 décembre.

Parmi les autres propositions du Livre blanc, il y aurait la fusion du Bureau de l'inspecteur général des banques avec le Département des assurances.

Le Livre blanc permettrait aux banques, d'un autre côté, de posséder à 100 p. cent des firmes de sécurité, ce qui aurait reçu un appui universel dans les milieux financiers et politiques.

Un autre partisan important de la « règle du 30 p. cent » serait le député Don Blenkarn, président du comité des finances. Ce comité pourrait causer des difficultés aux ministres Hockin et Wilson, si jamais le Livre blanc ne contenait pas des restrictions sur la propriété des banques, des compagnies d'assurances et des sociétés fiduciaires.

M. Hockin s'expose également à d'autres difficultés si le Livre blanc n'est pas publié la semaine prochaine, comme il s'est engagé à le faire.

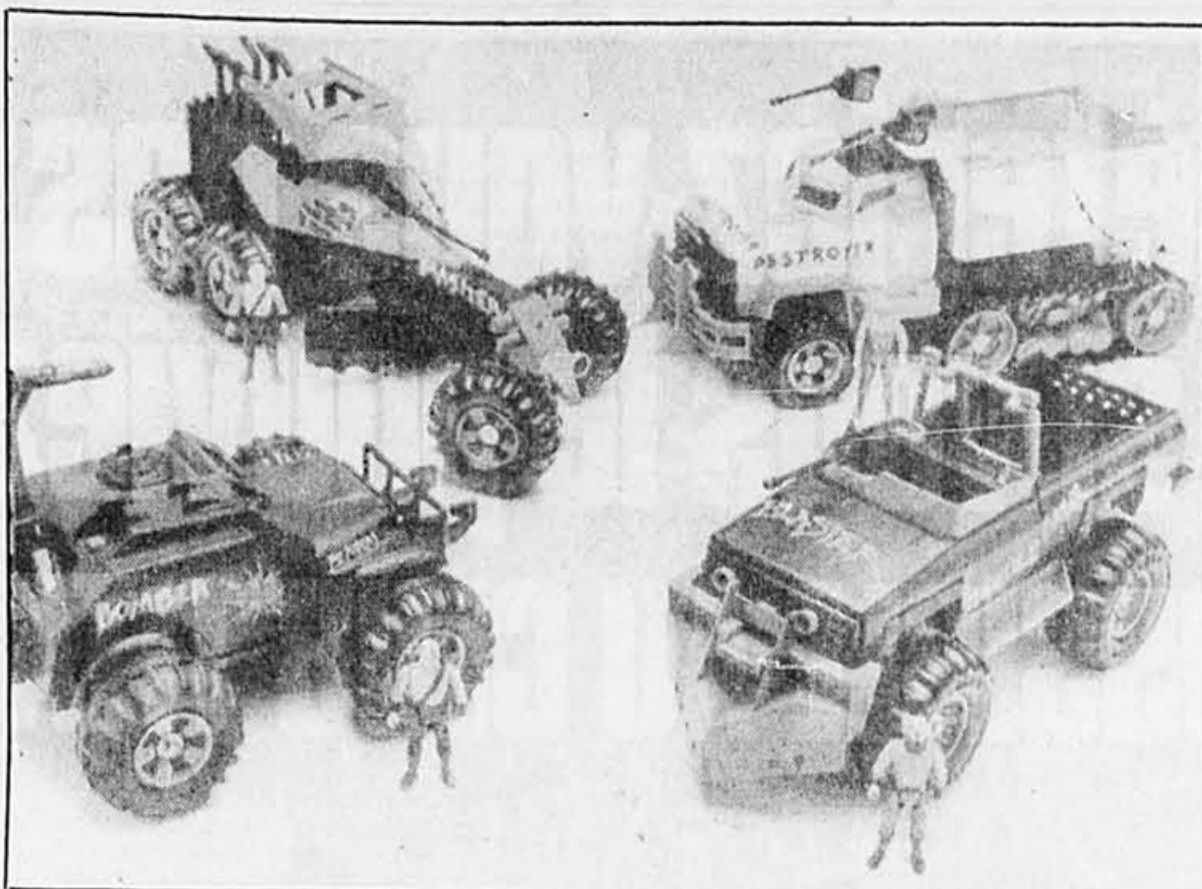
Nominations à Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Deux nominations ont été annoncées hier au cabinet du premier ministre Robert Bourassa: celle d'un sous-solliciteur général et d'une vice-présidente du Comité de la protection de la jeunesse.

M. Robert Diamant, devient officiellement sous-solliciteur général au ministère du Solliciteur général, un poste qu'il occupait déjà depuis le 25 mars dernier. Il était auparavant sous-ministre associé à la Justice.

Mme Céline Legault, jusqu'ici coordonnatrice au ministère de la Justice, devient vice-présidente du Comité de la protection de la jeunesse pour un mandat de trois ans. Mme Legault, qui est bachelière en droit a été durant deux ans vice-présidente provinciale de la Fédération du scoutisme et guidisme du Québec.



Tonka rappelle quatre jouets

Le fabricant de jouets Tonka (Canada), de Mississauga en Ontario, a annoncé le rappel, hier, de certains modèles de ses camions d'acier miniatures. Le rappel a été rendu nécessaire par suite de la découverte de niveaux de barium soluble supérieurs à la limite permise, dans la peinture de ces camions, par la section de sécurité des produits du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations. La peinture représente un danger si elle est ingérée, a prévenu le ministère. Les modèles rappelés sont le Blaster (no 2601-9171), le Destroyer (no 2602-9172), le Masher (no 2603-9173) et le Bomber (no 2604-9174). Les consommateurs qui veulent retourner les modèles rappelés peuvent téléphoner sans frais à Tonka, à compter de mardi prochain, au numéro 1-800-268-6930.

PHOTO CP

Les services de téléconférence de Bell, une raison payante de passer ses grandes journées au téléphone.

« Dans le domaine de la gestion financière, conseillers, clients et courtiers doivent se consulter plusieurs fois par jour. Dans un tel contexte, l'utilisation de la téléconférence s'impose d'elle-même. »

« Les téléconférences permettent une participation instantanée de tous les intervenants-clés. Les informations s'échangent rapidement, les décisions sont prises sur-le-champ et les discussions inutiles sont laissées de côté. »

« En deux mots, les téléconférences signifient pour nous des rencontres réussies et productives, et beaucoup de temps gagné sur les déplacements de toutes sortes. »

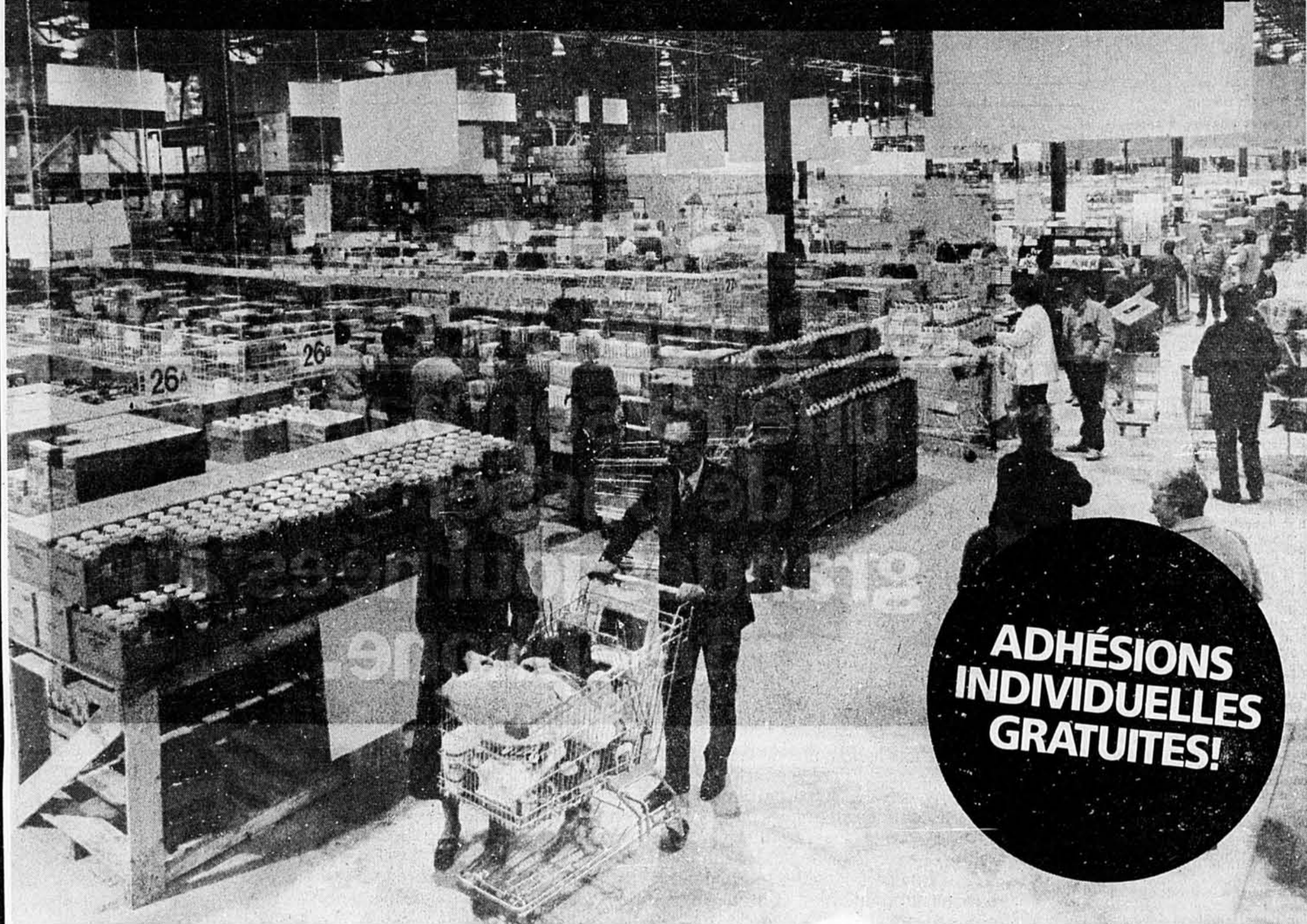
Robert Lafond, Président, Consortium Dimension 4 Inc.

Pour obtenir plus de renseignements sur les services de téléconférence de Bell Canada, composez sans frais le 1 800 361-1423.

L'efficacité passe par Bell™

Bell
Membre du réseau national Telecom Canada

N'achèteriez-vous pas en gros si vous le pouviez ? C'EST POSSIBLE AU CLUB TITAN



**ADHÉSIONS
INDIVIDUELLES
GRATUITES!**

À PEINE OUVERT ET DÉJÀ UN SUCCÈS !

Des milliers de personnes ont assisté à l'ouverture du club Titan à Montréal! Le club Titan, à capital entièrement canadien, est la plus importante chaîne d'entrepôts de gros au Canada. Titan compte des milliers de membres qui achètent à des prix de gros à London, à Stoney Creek, à Brampton, à Pickering et, dorénavant, à Montréal. Titan prend une ampleur telle que d'ici peu les Canadiens pourront apercevoir le logo rouge de Titan partout au pays.

TITAN GARANTIT SES PRIX !

Peu importe l'endroit où vous effectuez présentement vos achats, Titan vous garantit le meilleur prix. En effet, si vous trouvez un article identique vendu ailleurs à un prix inférieur, Titan réduira son prix d'autant et vous remboursera la différence. C'est grâce à ses prix de gros très bas* que Titan peut vous offrir cette garantie.

TITAN FACILITE VOS ACHATS

Titan ne stocke que les marques les plus populaires. Chaque entrepôt est une grande surface faisant plus de deux terrains de football et remplie de plus de 4 000 articles différents... de quoi répondre à presque tous vos besoins! Chez Titan, vous pouvez également acheter en vrac, ce qui vous permet de magasiner moins souvent. Que vous achetiez de grandes ou de petites quantités, Titan vous fait économiser.

DEVENEZ MEMBRE DU CLUB TITAN ET ÉCONOMISEZ !

En devenant membre du club dès maintenant, vous économiserez comme jamais auparavant. Passez à notre entrepôt pour voir ce dont toute la ville parle. Une fois sur les lieux, vous pouvez obtenir votre carte de membre en moins de 7 minutes. Il n'y a pas de frais pour les adhésions individuelles; les petites et moyennes entreprises peuvent aussi profiter des bas prix Titan en payant une cotisation annuelle de 25 \$.

VOICI POURQUOI TITAN DEVIENDRA VOTRE SEUL ET UNIQUE FOURNISSEUR:

- Épicerie • produits frais • vêtements • tout pour l'entrepreneur • fournitures de bureau • appareils audio-visuels • quincaillerie • équipement de déneigement
- appareils ménagers • livres et disques • produits pour l'auto • batteries et pneus • huile et accessoires d'auto • outils et outils électriques • peinture
- petits articles de bureau • mobilier de bureau • nécessaires à pause-café • équipement de restaurant • articles de papier • coutellerie • verrerie • vaisselle *Steelite*
- batteries de cuisine pour institutions • grands formats pour institutions • aliments congelés • produits laitiers • articles de sport

MONTRÉAL
4 900, rue Jean-Talon ouest,
Montréal (Québec)



Club

TITAN

Entrepôt de gros

HEURES D'OUVERTURE PERSONNES MEMBRES

Les lundi et mardi de 12h00 à 18h00
Le mercredi de 9h00 à 18h00
Les jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00
Le samedi de 9h00 à 17h00
Le dimanche fermé

HEURES D'OUVERTURE ENTREPRISES MEMBRES

Les lundi au mercredi de 9h00 à 20h30
Les jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00
Le samedi de 9h00 à 17h00
Le dimanche de 10h00 à 17h00

PICKERING — 699 Kingston Rd.
LONDON — 847 Highbury Ave.
STONEY CREEK — 439 Hwy. #8
BRAMPTON — 150 West Dr.

*Les entreprises membres paient le prix affiché. Les personnes membres ne paient que 5% de plus. Il n'y a pas de frais pour les adhésions individuelles.

TITAN, LE MENEUR AU RAYON DES PRIX

Le Canada et la France vont soumettre à un tribunal d'arbitrage leur différend sur les droits de pêche

JEAN-PAUL BURY
de la Presse Canadienne
PARIS

Le Canada et la France se sont mis d'accord hier à Paris pour porter leur différend sur les droits de pêche et les frontières maritimes de Terre-Neuve et de Saint-Pierre et Miquelon devant un tribunal d'arbitrage si un régime provisoire est trouvé pour régler le problème des quotas de pêche accordés aux chalutiers français.

Pour la première fois, c'est assez positif. Les négociations progressent enfin, a confié à la Presse Canadienne l'un des membres de la délégation canadienne, conduite par M. Lorne Clark du ministère des Affaires extérieures, à l'issue de sept heures de pourparlers avec la partie française, au quai d'Orsay.

Nous sommes satisfaits, a encore ajouté le diplomate qui a précisé qu'une nouvelle réunion aurait lieu avant la visite du premier ministre français Jacques Chirac, au Canada et au Québec, fixée à la mi-janvier. Cette nouvelle séance de négociations se tiendra à Ottawa, sans doute dans les premiers jours de janvier.

Du côté français on se montre confiant mais plus prudent. Nos points de vue se sont rapprochés, mais ils restent encore très éloignés, a déclaré M. Gilbert Guillaume, directeur des affaires juridiques au ministère des Affaires étrangères qui dirige la délégation française.

Selon le diplomate français, le plus dur reste à faire. Notamment pour fixer le chiffre d'un nouveau quota de pêche accordé aux chalutiers français, dans le golfe du Saint-Laurent. Lors de l'avant-dernière réunion tenue à Saint-Jean de Terre-Neuve, les 14 et 15 novembre, les Français réclamaient en effet de pouvoir pêcher 30 000 tonnes de morue par an, dans les eaux du golfe, alors qu'Ottawa ne proposait qu'une prise de tonnes.

Il faudra donc que Canadiens et Français se mettent d'accord sur un chiffre avant de pouvoir engager une procédure d'arbitrage d'autant que le temps presse pour les pêcheurs français qui doivent entamer une nouvelle campagne de pêche début janvier. L'accord franco-canadien de 1972 qui régissait les conditions de la pêche française dans le golfe étant arrivé à expiration en mai dernier.

Il restera, après s'être mis d'accord sur les volumes des prises annuelles, à choisir les instances appelées à trancher le différend frontalier, soit la Cour internationale de justice de La Haye ou un tribunal d'arbitrage ad hoc, comme celui constitué à Genève pour régler le problème du chalutier *La Bretagne*.

Dans l'immédiat, les deux chefs de délégations sont convenus de transmettre aux deux premiers ministres les résultats positifs et encourageants de la réunion de Paris.

MM. Mulroney et Chirac avaient dû dernièrement échanger des courriers pour désamorcer la crise provoquée par les déclarations du ministre français des départements et territoires d'outre-mer qui annonçait que le chef du gouvernement français ne se rendrait pas à Ottawa si une solution négociée n'était pas rapidement trouvée.

Symposium des députés de la région de Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

Dix députés conservateurs fédéraux de la région de Québec et 17 députés libéraux provinciaux du même coin ont débattu de problèmes locaux pendant cinq heures vendredi lors d'une réunion conjointe.

« Il s'agissait d'une première qui se répétera », a indiqué le ministre fédéral Michel Côté à l'issue de la réunion. Le groupe se réunira de nouveau en février 1987.

Aucune décision ferme n'a été annoncée à la fin des travaux mais les députés des deux niveaux de gouvernement ont fait le tour des principaux dossiers économiques régionaux, a indiqué M. Côté.

On a notamment débattu des sujets suivants:
— le Sommet francophone qui se réunira à Québec en septembre prochain;
— l'implantation de l'aluminerie Alu-Suisse qui lorgne vers deux sites de la région, soit Lauzon, dans le comté de Lévis et Deschambault dans celui de Portneuf;

Les terroristes auront-ils recours à des missiles?

FRANÇOIS FORBET

D'ici une dizaine d'années, le terrorisme international utilisera des missiles terre-air portatifs et téléguidés pour abattre des avions commerciaux et toucher les cibles à détruire.

Cette stupéfiante révélation a été rendue publique récemment par le professeur de sciences politiques Brian Jenkins, membre de la Rand Corporation, une firme de consultants qui ponctuellement informe le gouvernement américain sur les nouvelles formes de violence.

Dans un mémoire présenté au *Defence Intelligence College* à Washington le 3 décembre 1985 et dont LA PRESSE a obtenu copie, le Dr Jenkins insiste toutefois sur un point : les cibles des terroristes ne varieront pas tellement au cours des prochaines années. « Parce qu'ils craignent que l'opinion publique se tourne con-

tre eux, ils continueront de s'attacher à des symboles et aux représentants des pays qu'ils visent. » Les diplomates, les compagnies d'aviation, les sièges sociaux des corporations et les administrations des grandes entreprises ne connaîtront pas de répit.

Le texte signale cependant que selon un sondage effectué auprès de 1346 leaders d'opinion aux États-Unis, c'est bien plus un attentat terroriste sur une installation nucléaire qu'une guerre entre super-puissances que l'on doit présentement craindre. « Devant l'impossibilité, écrit le Dr Jenkins, d'enrayer la vente d'armes, ce type d'attentats est loin d'être impensable. »

Selon lui, ce sont des pays instables comme l'Iran, l'Iraq et la Syrie qui pourraient dans un avenir prochain utiliser ce type de commandos, comme ce sont aussi ces pays qui pourraient utiliser des armes chimiques.

Brian Jenkins précise qu'en « renforçant » le mesures de sécu-

rité autour des cibles favorites des terroristes, les gouvernements forceront ces derniers à frapper « aveuglément » la population en général, ce qui immanquablement amènera les forces de sécurité des différents pays à demander des budgets supplémentaires pour tenter de deviner et de contrer ces attaques. Il estime que d'ici dix ans, l'actuel fond de \$21 milliards dont disposent les services de sécurité américains, sera porté à \$50 milliards.

S'il écarte pour l'instant, la possibilité que des terroristes utilisent la contamination chimique pour empoisonner des aliments, des installations d'eau potable, il ne s'explique cependant pas comment les enquêteurs n'ont pu solutionner l'affaire du *Tylenol* dont la contamination des gélules faisait en 1982 six morts et coûtait plus de \$100 millions à la compagnie pharmaceutique. « Personne n'a réclamé cet attentat, personne ne fut arrêté et aucun motif fut évoqué pour expli-

quer l'empoisonnement. Ceci peut s'appeler le terrorisme des cols blancs. Un jour, ce pourrait être des compagnies d'informatique qui pourraient être visées. Mais habituellement, ces « attentats » sont le fruit de criminels ordinaires, d'anciens employés désabusés ou tout simplement de « brillants malades mentaux. »

Il s'étonne cependant que les terroristes ne soient pas plus actifs, compte tenu des immenses ressources dont ils disposent. Il explique ceci : « L'ennemi du terroriste, c'est le gouvernement qu'il vise et non la population. Le terroriste prétend être apte à gouverner ; un crime gratuit contre la population ternit son image et cela répugne aux chefs des mouvements. »

Pour cette raison, les terroristes veulent bien manquer d'imagination dans leurs attentats. « Si vous demandez à des étudiants quels scénarios diaboliques ils écriraient s'ils étaient terroristes, vous seriez étonnés des horribles

complots qu'ils peuvent fomenter. Le véritable terroriste se refuse souvent à envisager des attentats où une grande partie de la population serait pris en otage. Depuis 25 ans, les attaques sont à 95 p. cent toujours les mêmes : assassinats, explosions, enlèvements, prise d'otages, détournements d'avions, commandos armés. »

Les terroristes, en général, n'aiment pas tuer des groupes de personnes innocentes. Ils préfèrent que leurs faits d'armes fassent l'objet de reportages et de discussions dans la population plutôt que de voir celle-ci les condamner. Cependant la violence, sur de petits territoires ou sur de petites cibles telle qu'ils la pratiquent présentement, les limite beaucoup. « Pour retenir encore l'attention, les terroristes devront se tourner vers d'autres formes d'expression et avec des armes plus sophistiquées. » Entre 1983 et 1985, 65 pays ont été touchés par des attentats terroristes.

Le service WATS de Bell, une raison payante de passer ses grandes journées au téléphone.



« Pour une entreprise étroitement liée au monde de l'imprimerie et, par extension, à tout le domaine des communications, le téléphone est un outil de première importance.

« Les délais serrés, les multiples confirmations, vérifications et contre-vérifications exigent un service à la clientèle de premier ordre. Lorsque, de plus, cette clientèle est répartie sur un territoire géographique étendu, et que votre propre entreprise possède des bureaux à Montréal, Québec et Toronto, il devient nécessaire de faire circuler continuellement un flot important d'informations. Les lignes WATS* sont alors la solution tout indiquée.

« L'utilisation de lignes WATS en fonction de territoires à couvrir permet d'effectuer plus d'appels pour chaque dollar. En d'autres mots, d'être plus efficace. »

Jacques Denault, Vice-président
Litho Acme Inc.

Pour obtenir plus de renseignements sur le service WATS de Bell Canada, composez sans frais le 1 800 361-3050.

L'efficacité
passe par Bell[™]

Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada

Un Boeing atterrit d'urgence au Labrador

Le pilote croyait au feu dans la soute; c'était plutôt une porte mal fermée

Presse Canadienne
GOOSE BAY, Terre-Neuve

Le pilote d'un Boeing 747 de TWA a atterri en catastrophe à l'aéroport de Goose Bay hier croyant qu'un incendie faisait rage dans le compartiment à bagages.

Cinq des 320 passagers ont été légèrement blessés dans les toboggans installés d'urgence pour évacuer l'avion.

Une inspection de la soute a cependant montré qu'il n'y avait rien à signaler, si ce n'est une porte mal fermée.

Le pilote, qui faisait route de Francfort à New York, a raconté qu'en approchant de Terre-Neuve, un voyant dans le cockpit a signalé un incendie dans la soute.

Il a aussitôt actionné les installations d'extinction automatique, mais le voyant est demeuré allumé. C'est alors qu'il a pris la décision d'atterrir à Goose Bay.

Les passagers ont été conduits à la base aérienne des Forces armées, où on leur a servi à manger en attendant l'arrivée d'un autre avion pour poursuivre le voyage jusqu'à New York.

Une enquête a été entreprise par la Commission canadienne de la sécurité aérienne.

Résultats



Tirage du 86-12-12

5 lots bonis de 5 000 \$ chacun

396J603	357K531
546L908	206M705
	418M396

NUMÉROS	LOTS
816470	50 000 \$
16470	5 000 \$
6470	250 \$
470	25 \$
70	5 \$
81647	1 000 \$
8164	100 \$
816	10 \$

numéros non-décomposables

100 lots bonis de 500 \$ chacun

163J460	115K431	661K796	147M628	136N911	713N438
257J943	147K315	667K345	165M377	141N249	736N043
304J322	155K122	730K411	208M103	156N857	125P166
307J224	186K634	770K476	335M853	172N158	300P946
324J336	235K832	219L810	359M428	212N652	315P774
334J688	271K670	222L029	453M936	231N451	376P959
368J320	295K872	231L994	430M305	376N445	471P037
435J203	337K176	250L914	481M418	381N813	580P332
465J671	389K228	294L151	501M026	384N601	586P670
477J618	402K468	339L805	532M722	436N156	623P616
482J433	457K797	390L067	552M422	535N076	644P388
546J323	460K937	494L037	608M904	581N552	659P525
553J967	486K628	506L966	624M808	594N284	702P875
569J287	436K805	572L774	721M718	619N277	715P788
730J026	487K646	593L378	739M913	658N692	746P528
731J653	514K637	745L123	754M343	700N253	774P265
765J636	614K325	105M642	766M256		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DIMANCHE

VISITES LIBRES



LE SPORTING CLUB
DU SANCTUAIRE

C'est avec grand plaisir que je vous invite à vous joindre au **SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE**.

Le Sporting Club ouvrira ses portes en janvier 1987. Ce centre, qui s'étend sur près de 47 000 mètres carrés, offrira à ses membres six terrains de tennis intérieurs et trois extérieurs, six terrains de squash et trois terrains de racquetball, sans frais de location de terrain. Il abritera également une piste de jogging de 261 mètres, une piscine, un spa, un gymnase, ainsi que des salles d'exercices aérobiques, d'entraînement cardio-vasculaire et de musculation.

L'abonnement au Club donnera également accès à d'élégants vestiaires, où seront fournis serviettes et articles de toilette, et à un stationnement intérieur gratuit.

Outre les installations sportives, les membres trouveront sur place des services complets de restauration, une boutique d'articles de sport, un salon de coiffure et une garderie.

Plus de 2 000 Montréalais ont déjà opté pour Le Sporting Club. Je vous invite à vous joindre à eux et à profiter de nos tarifs de pré-ouverture.

Nos bureaux sont ouverts de 9 h à 20 h en semaine et de 10 h à 18 h en fin de semaine. De plus, vous pouvez visiter nos installations le dimanche, entre 14 h à 17 h. Le Sporting Club du Sanctuaire est situé au 6100, Chemin Deacon, en bordure ouest d'Outremont.

Passez nous voir dimanche après-midi.

Pasquale L. Iacobacci

PASQUALE L. IACOBACCI
Directeur général

NOUVEAUTE

Création de Northern Feather

L'oreiller parfait

Réduit la tension du cou et facilite le sommeil. L'oreiller parfait est le gage d'une bonne nuit.

Le système de soutien double assure:

- 1) Support supplémentaire pour le cou et les épaules
- 2) Rembourrage extra souple

NOTRE PRIX DE PRÉSENTATION **39⁹⁹\$**

Corps de l'oreiller
Le rembourrage «Healthfill» épouse souplement le contour de la tête et facilite les mouvements durant le sommeil.

Traversin
Le traversin renforce assure le support adéquat à la partie supérieure de la colonne vertébrale.

ÉCONOMISEZ 50%

northern feather ltd.

Oreillers «DANISH DREAM»

Duvet de canard		80% Plumes 20% Duvet	
Rég.	Prix C.D.	Rég.	Prix C.D.
112	78.99	56	38.99
130	91.99	60	41.99
156	109.99	70	48.99

50% Plumes 50% Duvet		Plumes d'oiseaux aquatiques	
Rég.	Prix C.D.	Rég.	Prix C.D.
90	62.99	36	25.99
106	73.99	38	27.99
120	83.99		

Caplan Duval

Édredon en duvet d'oie blanche

Température chaude jusqu'à 16°

	Ord.	prix C.D.
Jumeau	300	149.99
Double	380	189.99
Grand	420	209.99
Très grand	500	249.99

Température modérée jusqu'à 12°

	Ord.	prix C.D.
Jumeau	360	179.99
Double	440	219.99
Grand	500	249.99
Très grand	580	289.99

Température fraîche jusqu'à 8°

	Ord.	prix C.D.
Jumeau	400	199.99
Double	480	239.99
Grand	540	269.99
Très grand	640	319.99

Économies spéciales sur couettes et oreillers «FABUFILL»

SERVIETTES
DRAPS PERCALE
DRAPS 100% COTON
DRAPS DE SATIN
RIDEAUX DE DOUCHE
NAPPES
COUSSINET DE MATELAS 100% COTON
COUSSINET DE MATELAS POLY/COTON, DE LUXE
ACCESSOIRES DE BAIN

Épargnez 30%-50%

Caplan Duval

6700, Côte-des-Neiges (Plaza Côte-des-Neiges)
5800, boul. Cavendish (Mail Cavendish)
483-4040
APPEL SANS FRAIS: 1 (800) 361-6482

RABAIS
50%

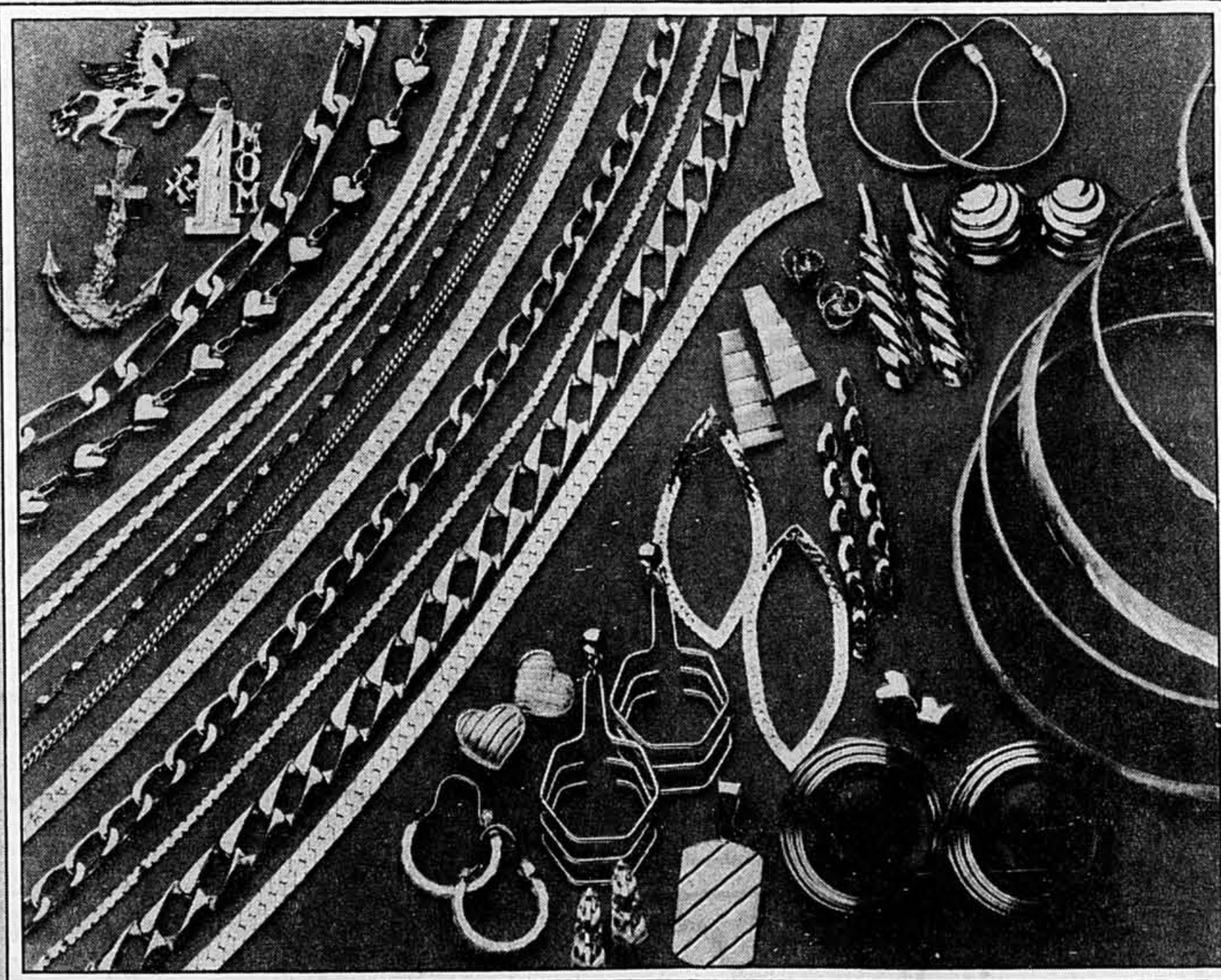
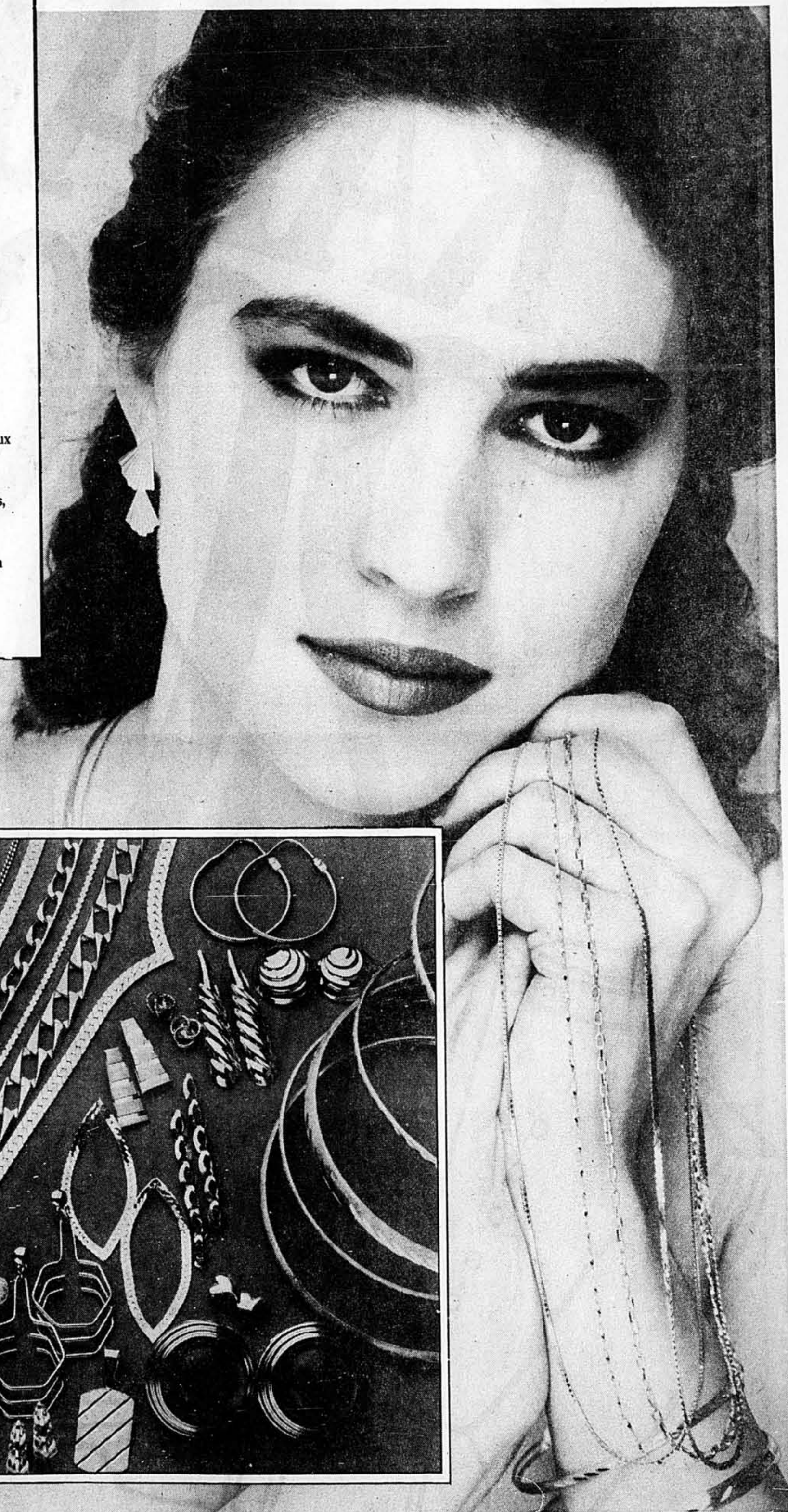
TOUTE NOTRE
SÉLECTION DE
BIJOUX EN OR
14K ET 10K
EST RÉDITE!

Cette année vous pouvez vous permettre d'offrir des cadeaux dispendieux puisque vous ne les paierez qu'à moitié prix! Mais venez vite car notre vente se termine bientôt. Notre assortiment inclut des boucles d'oreilles, chaînes et bracelets en or 14K et 10K ainsi que breloques, gourmettes, bracelets rigides, d'identité ou de cheville en or 10K. Pour des raisons d'hygiène, les boucles pour oreilles percées ne sont pas échangeables. Les illustrations des bijoux ont été agrandies pour faire ressortir les détails. Achat en magasin seulement. Prix ord. 25\$ à 525\$

VENTE 1250 À 26250

227, BIJOUX

ENCORE QUELQUES JOURS
POUR FAIRE DES CADEAUX EN OR!



POUR MIEUX VOUS SERVIR,
NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE POUR NOËL.

À PARTIR DE MERCREDI 10 DÉCEMBRE AU MARDI 23 DÉCEMBRE
TOUS LES MAGASINS SERONT OUVERTS DE 9 h à 21 h, DU LUNDI
AU SAMEDI.



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ETAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540
et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h Samedi - 9h à 17h

Simpson

AUJOURD'HUI!

RABAIS

200%

TOUS* LES JOUETS
UN JOUR SEULEMENT
SAMEDI, LE 13 DÉCEMBRE

Tous les pères Noël avisés se donnent rendez-vous aujourd'hui chez Simpson pour acheter leurs jouets à 20% de rabais sur les prix ordinaires. Donc, préparez les rennes, apportez votre liste et dirigez-vous vers le magasin Simpson le plus près de chez-vous! Achat en magasin seulement.

470 JOUETS



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ETAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 274-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Basile 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 19h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h Samedi - 9h à 17h

Simpson